



# ACCÈS ET PARCOURS DES JEUNES AU POSTOBLIGATOIRE : UNE ANALYSE LONGITUDINALE

Eugen Stocker  
Bruno Suchaut

173 / Novembre 2018



Unité de recherche pour le pilotage  
des systèmes pédagogiques



*Dans le cadre des missions de l'URSP, ses travaux sont publiés sous l'égide du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture. Les publications expriment l'avis de leurs auteurs et n'engagent pas les institutions dont ils dépendent.*

# SOMMAIRE

<b>1</b>	<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>5</b>
<b>2</b>	<b>CARACTÉRISTIQUES DES JEUNES.....</b>	<b>9</b>
<b>3</b>	<b>PASSAGE DE L'ÉCOLE OBLIGATOIRE À LA FORMATION POSTOBLIGATOIRE.....</b>	<b>13</b>
<b>4</b>	<b>PARCOURS DES JEUNES EN FORMATION POSTOBLIGATOIRE.....</b>	<b>19</b>
4.1	PARCOURS DES JEUNES SELON LE TYPE DE FORMATION.....	19
4.2	RÉSILIATIONS DE CONTRAT .....	26
4.3	PARCOURS DES JEUNES DANS LES FORMATIONS PROFESSIONNELLES LES PLUS FRÉQUENTÉES .....	27
4.3.1	<i>Continuation dans la formation commencée en 2011-12 .....</i>	<i>28</i>
4.3.2	<i>Parcours après le changement d'orientation.....</i>	<i>32</i>
<b>5</b>	<b>DIPLÔMES POSTOBLIGATOIRES .....</b>	<b>35</b>
5.1.1	<i>Année de l'obtention du premier diplôme postobligatoire.....</i>	<i>35</i>
5.1.2	<i>Premier diplôme obtenu dans un temps régulier (taux basé sur les effectifs en fin d'école obligatoire en 2010-11) .....</i>	<i>36</i>
5.1.3	<i>Premier diplôme obtenu dans un temps régulier (taux basé sur les jeunes commençant la formation postobligatoire en 2011-12) .....</i>	<i>40</i>
5.1.4	<i>Dernier diplôme obtenu jusqu'en 2016.....</i>	<i>44</i>
5.1.5	<i>Jeunes ayant obtenu plusieurs diplômes .....</i>	<i>48</i>
5.1.6	<i>Jeunes sans diplôme en 2016.....</i>	<i>49</i>
<b>6</b>	<b>ANALYSE GLOBALE DES DÉTERMINANTS DES PARCOURS .....</b>	<b>53</b>
6.1	RÉSULTATS DES ANALYSES .....	54
6.1.1	<i>Entrée en formation.....</i>	<i>54</i>
6.1.2	<i>Obtention du certificat.....</i>	<i>56</i>
6.1.3	<i>Obtention du certificat dans le temps théorique .....</i>	<i>57</i>
6.2	SIMULATIONS.....	58
6.3	CONCLUSION SUR LES DÉTERMINANTS DES PARCOURS .....	60
<b>7</b>	<b>CONCLUSION .....</b>	<b>65</b>
<b>8</b>	<b>ANNEXES .....</b>	<b>71</b>
8.1	ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES .....	71
8.2	LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES.....	72
8.3	BIBLIOGRAPHIE .....	74



## 1 INTRODUCTION

Dans tous les Etats, les systèmes de formation, organisés pourtant de manière différente, offrent aux jeunes qui les fréquentent des cheminements scolaires qui se caractérisent par une certaine variété. Cette variété, plus ou moins forte selon les contextes nationaux, peut se lire à différents niveaux des parcours, notamment en termes de durée (nombre d'années passées dans les cycles) et de trajectoires, celles-ci pouvant être continues (selon un parcours «type» dans la suite logique du projet initial) ou au contraire caractérisées par des réorientations (mineures ou majeures). La réalité des parcours individuels est donc parfois assez éloignée de celle qui peut être perçue sur la base des schémas institutionnels présentant les systèmes de formation. Ces schémas laissent en effet présager une certaine rigidité dans la structure des systèmes et des cheminements potentiels des élèves, ceux-ci étant déterminés par les phases d'orientation qui peuvent, d'une part, intervenir plus ou moins tôt dans la scolarité et, d'autre part, donner lieu à plus ou moins de sélectivité. Ainsi, dans le Canton de Vaud, le processus d'orientation en fin de scolarité primaire (basé sur les résultats scolaires) détermine fortement le parcours futur des apprenants en fonction de la voie suivie dans l'enseignement secondaire I. Au moment du passage vers la formation postobligatoire, certains jeunes pourront alors avoir facilement accès à une formation générale alors que d'autres, plus nombreux, se destineront principalement à une formation de type professionnel.

La variété dans les parcours se manifeste non seulement dans le choix des formations, mais aussi dans les conditions d'accès à celles-ci. A titre d'illustration, dans le Canton de Vaud, les détenteurs du certificat de fin d'études (CFE) de la voie pré-gymnasiale, ou les élèves de la voie générale qui, en plus du CFE, ont obtenu le nombre de points requis, ont un droit d'accès au gymnase. La situation est bien différente pour les candidats à la formation professionnelle qui ne bénéficient pas, quant à eux, d'un accès garanti au niveau secondaire II. L'accès à une place d'apprentissage passe souvent par des examens organisés par les associations professionnelles ou les écoles de métiers, et, pour les apprentissages en mode dual, il dépend de la possibilité de trouver une entreprise formatrice – cette dernière décidant librement de l'engagement d'un jeune. Il y a donc une différence notoire dans les modalités d'accès au niveau secondaire II selon le type de formation envisagé, qui n'est pas sans incidence sur la nature et la qualité des parcours des jeunes dans la formation postobligatoire. Ces éléments généraux invitent à ne pas considérer les parcours de formation selon une vision statique, mais, au contraire, de prendre en compte la double source de diversité, identifiée préalablement dans le contexte vaudois, à savoir en termes de cheminement et d'accès.

Or, les études portant sur les systèmes éducatifs se focalisent généralement sur un ordre d'enseignement particulier tel que l'école obligatoire, les enseignements postobligatoire, tertiaire ou spécialisé, ou sur un type d'enseignement, tel que la formation académique ou la formation professionnelle. Ces études analysent le fonctionnement du système (sélection, orientation...) et ses résultats (taux de réussite, d'échecs et de redoublement...) à un moment donné de la scolarité. Le présent questionnement se focalise quant à lui sur les parcours des jeunes, de manière, d'une part, à articuler formation obligatoire et

formation postobligatoire, et, d'autre part, à mettre en lumière les spécificités des formations générales et professionnelles. Un regard particulier est porté sur les jeunes en formation professionnelle, sachant que les gymnasiens ont quant à eux fait l'objet d'un travail récent<sup>1</sup>. Il s'agit plus précisément de décrire cette variété des parcours dans la formation postobligatoire selon les types de formation, en termes d'accès, mais aussi en termes de réussite à l'aune de l'obtention d'un titre. Au-delà de l'aspect descriptif, si riche soit-il, l'analyse des déterminants des parcours constitue aussi un des objectifs de cette étude.

La démarche utilisée pour identifier et analyser les parcours des jeunes est résolument empirique ; elle est basée sur une exploitation approfondie des données individuelles du recensement scolaire vaudois. Sur le plan méthodologique, plusieurs solutions sont envisageables pour étudier des trajectoires scolaires. Nous avons ici opté pour une approche longitudinale qui permet de reconstituer une cohorte complète de jeunes observés à un moment donné de leur scolarité et à une année donnée, et de suivre cette même cohorte pendant un nombre suffisant d'années, pour que la plupart des jeunes aient terminé la ou les formations postobligatoires engagées. Il s'agit de la cohorte de jeunes qui a accompli en 2010-11 la dernière année de la scolarité obligatoire. Cette cohorte a été suivie jusqu'en 2016-17, soit une observation de six ans. Cette durée du suivi longitudinal permet donc d'identifier les parcours de manière exhaustive en prenant en compte à la fois les réorientations et les redoublements. On précisera dès à présent que les données seront ventilées de manière quasi systématique selon des caractéristiques des élèves dont on sait qu'elles peuvent avoir une influence sur les parcours, à savoir : la voie suivie en 9<sup>e</sup> année (11<sup>e</sup> année HarmoS), le sexe, l'origine, la langue et l'âge des élèves.

La population étudiée dans notre travail sera présentée au début du présent document (chapitre 2) ; ensuite dans un premier temps (chapitre 3) nous nous intéresserons au passage des jeunes de la formation obligatoire aux formations postobligatoires. Nous pourrions notamment voir quel rôle la voie suivie au niveau secondaire I joue sur le choix des formations accessibles au niveau secondaire II. En écho à nos propos initiaux, nous pourrions aussi constater l'existence d'une variété non négligeable de situations lors de cette phase de transition et le fait que pour certains élèves ce passage est semé d'obstacles. Les parcours de formation postobligatoire des jeunes sont décrits au chapitre 4. Une attention particulière est portée sur la résiliation de contrats d'apprentissage et son impact sur l'obtention d'un diplôme. Toutes les professions n'ayant pas le même poids en termes d'effectifs, nous analysons plus en détail les parcours des jeunes qui ont commencé en 2011-12 un apprentissage dans les dix métiers les plus représentés. Au chapitre 5, nous nous intéressons aux titres obtenus en formation postobligatoire, en répondant à plusieurs questions : combien de jeunes obtiennent un, voire plusieurs titres, en quelle année et en combien de temps ? Combien de jeunes n'ont pas encore obtenu de diplôme en 2016 et que deviennent-ils ? Nous nous poserons aussi la question de l'égalité des jeunes selon les

---

<sup>1</sup> Une étude récente réalisée par l'URSP apporte des informations détaillées concernant les parcours gymnasiens : Vaudroz, C. & Suchaut, B. (2017). *Les parcours des élèves dans les gymnases vaudois: une analyse longitudinale*. Renens: URSP, (169).

diplômes, en identifiant des groupes qui, plus que d'autres, en fonction de certaines de leurs caractéristiques, peuvent être considérés comme « à risque ».

Une analyse globale des déterminants des parcours des jeunes sera ensuite conduite (chapitre 6). Elle permettra de consolider les tendances relevées dans les chapitres précédents, sur la base de modélisations statistiques faisant intervenir simultanément plusieurs variables (en l'occurrence les caractéristiques sociodémographiques et scolaires des élèves). Il s'agira d'identifier quels sont les facteurs qui ont le plus d'influence sur les parcours en formation postobligatoire et plus précisément sur trois dimensions : l'accès direct à une formation postobligatoire après l'école obligatoire, l'obtention d'un titre de formation postobligatoire et enfin l'obtention d'un titre en respectant la durée théorique allouée à la formation. Ce sont donc trois aspects qui peuvent rendre compte de la qualité des parcours des jeunes. Pour chacun de ces aspects (accès direct, certification en respectant ou non la durée théorique), des simulations seront aussi conduites en termes de probabilités selon certaines caractéristiques individuelles des jeunes et de leur parcours antérieur, dont le niveau de compétences en fin d'école obligatoire et la voie fréquentée.

En conclusion (chapitre 7), nous reprendrons les principaux résultats de cette étude en dégagant ceux qui nous semblent à la fois importants à prendre en compte en matière de politique éducative et qui peuvent être déclinés en recommandations, pistes d'action ou de réflexion pour les décideurs.

En 2010-11, avant l'introduction de la nouvelle loi sur l'enseignement obligatoire (LEO), le niveau secondaire I comportait les filières VSO (voie secondaire à options, exigences élémentaires), VSG (voie secondaire générale, exigences moyennes) et VSB (voie secondaire de baccalauréat, exigences élevées). La 9<sup>e</sup> était la dernière année de programme de la scolarité obligatoire. Ce sont ces termes qui sont utilisés dans la présente étude<sup>2</sup>.

---

<sup>2</sup> Avec l'introduction de la nouvelle loi sur l'enseignement obligatoire (LEO), le niveau secondaire I est aujourd'hui organisé en deux filières, la VG (voie générale, qui comporte deux niveaux d'exigences dans les branches principales) et la VP (voie pré-gymnasiale). La numérotation des années de programme ayant changé, la 11<sup>e</sup> est devenue l'année terminale de la scolarité obligatoire, selon le concordat HarmoS.





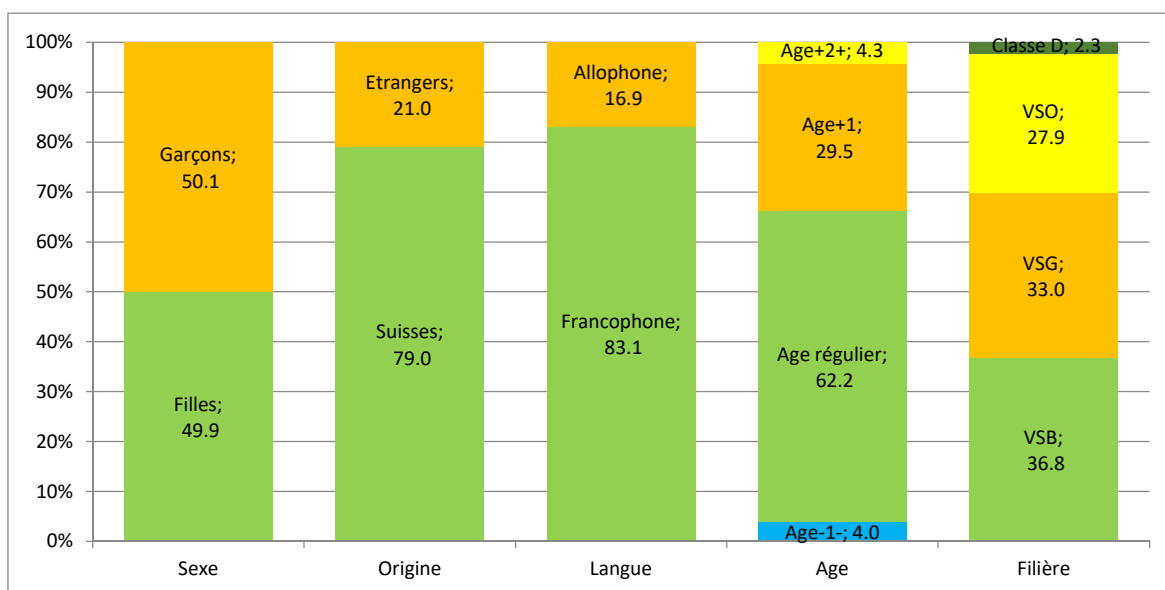
## 2 CARACTÉRISTIQUES DES JEUNES

La cohorte étudiée est composée de l'ensemble des jeunes vaudois en fin de scolarité obligatoire en 2010-11, soit 7317 élèves. Elle comprend les élèves des filières VSO, VSG et VSB en 9<sup>e</sup> année de programme<sup>3</sup> ainsi que les élèves des classes de développement arrivés à la fin de leur parcours en école obligatoire. Les données disponibles dans les bases du recensement scolaire permettent d'établir des descriptions selon le sexe, l'âge, la nationalité et la langue d'origine.

### *Caractéristiques personnelles des jeunes*

En école obligatoire, et sans distinction de voies, la répartition filles-garçons est, sans surprise, équilibrée. Quatre élèves sur cinq sont des Suisses (graphique 1). Les élèves d'origine étrangère forment, avec 86 nationalités différentes, un groupe très hétérogène. Une part importante des élèves est allophone (17%). Seulement deux tiers des jeunes ont accompli la scolarité obligatoire sans retard. Cependant, ce constat est provisoire, puisqu'une part des élèves va redoubler la 9<sup>e</sup> année en 2011-12. 36.8% des élèves suivent la filière à exigences élevées (VSB), 33% celle à exigences moyennes (VSG), 27.9% celle à exigences élémentaires (VSO), et 2.3%, accusant le plus de difficultés scolaires, sont en classes de développement (classe D).

Graphique 1 : Caractéristiques des élèves en 2010-11 (N=7317)



### *Caractéristiques personnelles des jeunes selon la voie suivie en 9<sup>e</sup> année*

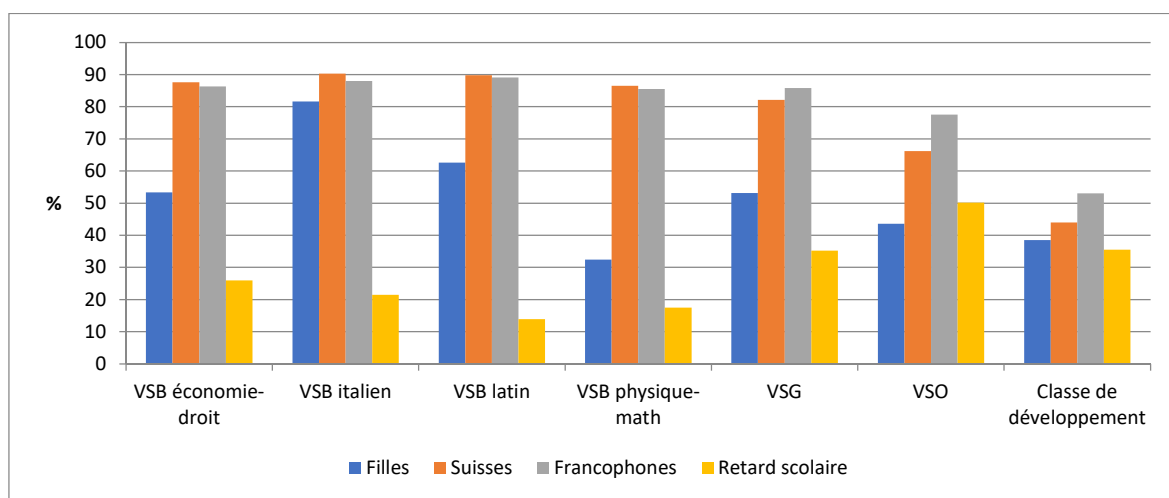
Le graphique 2 illustre les profils des élèves en fonction de la voie suivie. Le rapport filles-garçons est équilibré en VSB section économie-droit et en VSG. Les autres sections de VSB sont fortement marquées par l'un ou l'autre sexe. Ainsi, les filles préfèrent les langues –

<sup>3</sup> Avant l'application du concordat HarmoS – accord intercantonal sur l'harmonisation de la scolarité obligatoire – la 9<sup>e</sup> était la dernière année de programme de la scolarité obligatoire ; elle correspond à la 11<sup>e</sup> année HarmoS.

81.7% en VSB italien et 62.6% en VSB latin – et évitent la section VSB physique-mathématiques où elles représentent seulement 32.4% des effectifs. Dans les filières les moins exigeantes, VSO et classe de développement, les filles sont également minoritaires (43.6% respectivement 38.6%).

Les Suisses (79% des effectifs en 9<sup>e</sup> année) sont surreprésentés en VSB économie et droit (87.6%), en VSB italien (90.3%), en VSB latin (89.1%), en VSB physique-mathématiques (86.5%) et en VSG (82.1%). En revanche, ils sont sous-représentés en VSO (66.2%) et en classes de développement (44.0%). Les élèves francophones (83.1% des effectifs en 9<sup>e</sup> année) sont surreprésentés en VSB et en VSG, et sous-représentés en VSO et en classe de développement (77.6% respectivement 53.0%).

Graphique 2 : Caractéristiques des élèves selon la filière suivie, 2010-11 (N=7317)



Les élèves le moins souvent en retard scolaire se trouvent en VSB (entre 13.9% et 26.0%). Dans les filières moins exigeantes, les taux de retard sont plus élevés : 35.2% en VSG et 50.2% en VSO. En classes de développement, les élèves ont relativement peu de retard (35.5%). Ceci s’explique par le fait que l’enseignement dans cette filière n’est pas organisé en années de programme.

#### Répartition des jeunes selon le type de formation, de 2010-11 à 2016-17

Le tableau 1 donne une vue d’ensemble de la répartition des jeunes selon le type de formation et l’année scolaire. Une part non négligeable des élèves, arrivés au terme de la scolarité obligatoire en 2010-11, y continue la formation de façon volontaire en 2011-12, et pour certains élèves en 2012-13. Les uns ont échoué au certificat de fin d’études (CFE) et refont la 9<sup>e</sup> année. D’autres, ayant obtenu le certificat de fin d’études de VSO ou de VSG, suivent des cours dans des classes de raccordement pour obtenir un certificat de VSG ou de VSB respectivement, et élargir ainsi le choix des formations qui leur seront accessibles au niveau secondaire II.

Tableau 1 : Répartition des jeunes de la cohorte selon le type de formation et l'année scolaire

		2010-11	2011-12	2012-13	2013-14	2014-15	2015-16	2016-17
Ecole obligatoire	VSB	2692 36.8%	152 2.1%	1 0.0%				
	VSG	2414 33.0%	224 3.1%					
	VSO	2045 27.9%	53 0.7%	1 0.0%				
	Classes D	166 2.3%						
	Raccordement I		396 5.4%	22 0.3%				
	Raccordement II		142 1.9%	24 0.3%				
Formation postobligatoire	Mesures de transition		968 13.2%	168 2.3%	31 0.4%	18 0.2%	25 0.3%	38 0.5%
	Ecole de culture générale		473 6.5%	643 8.8%	644 8.8%	322 4.4%	116 1.6%	28 0.4%
	Ecole de culture générale CFC		195 2.7%	265 3.6%	272 3.7%	258 3.5%		44 0.6%
	Ecole de maturité		2113 28.9%	2250 30.8%	2200 30.1%	723 9.9%	204 2.8%	47 0.6%
	Formation professionnelle CFC		1687 23.1%	2796 38.2%	2850 39.0%	2428 33.2%	1723 23.5%	914 12.5%
	Formation professionnelle AFP		27 0.4%	88 1.2%	95 1.3%	59 0.8%	41 0.6%	29 0.4%
	Maturité professionnelle 2					121 1.7%	157 2.1%	149 2.0%
	Maturité spécialisée					157 2.1%	126 1.7%	76 1.0%
	Autres		11 0.2%	39 0.5%	29 0.4%	21 0.3%	36 0.5%	61 0.8%
	Départs		876 12.0%	1020 13.9%	1196 16.3%	3210 43.9%	4889 66.8%	5931 81.1%
Total		7317 100.0%	7317 100.0%	7317 100.0%	7317 100.0%	7317 100.0%	7317 100.0%	

En 2011-12 – la première année de formation postobligatoire de notre cohorte –, l'école de maturité accueille la part la plus importante de jeunes (28.9%), suivie par la formation professionnelle (2.7%+23.1%+0.4% =26.1%) et par les mesures de transition (13.2%). La situation est inversée en 2012-13. La formation professionnelle (3.6%+38.2%+1.2%=43.0%) détrône désormais l'école de maturité (EM, 30.8%). Ceci s'explique par le fait que le passage de l'école obligatoire à l'école de maturité est direct, alors que l'accès à la formation professionnelle est souvent précédé d'une année de transition puisqu'une part importante de jeunes ne trouve pas de place d'apprentissage, à la sortie de l'école obligatoire.

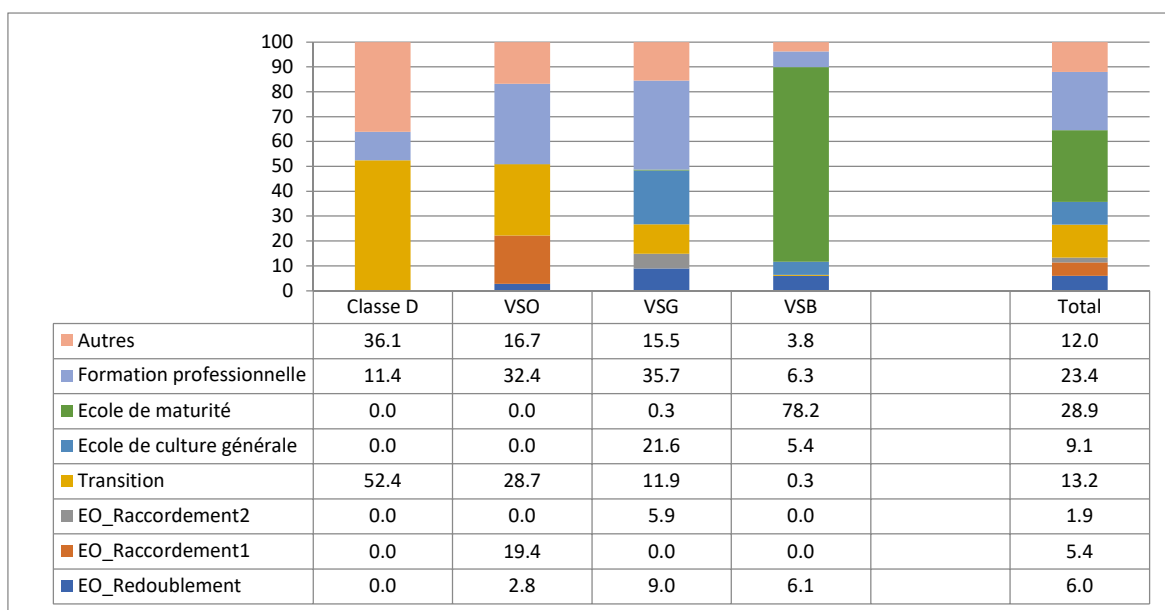
En 2011-12, nous perdons la trace de 12.0% des jeunes de notre cohorte, c'est-à-dire qu'ils ne figurent plus dans le recensement scolaire vaudois. Ils peuvent, soit avoir quitté le canton, soit être sortis temporairement ou définitivement du système de formation. Comme nous le verrons plus loin lors de l'analyse des parcours, une part importante de ces jeunes va réintégrer une formation l'année suivante. A partir de 2014-15, la proportion de départs augmente puisque les jeunes ont terminé leur formation au niveau secondaire II. Notons qu'en 2016-17, six ans après la fin de l'école obligatoire, 18.1% des jeunes sont toujours en formation au niveau secondaire II. Le tableau ne montre pas la proportion des jeunes qui continuent leur formation dans une université ou une haute école au niveau tertiaire.

### 3 PASSAGE DE L'ÉCOLE OBLIGATOIRE À LA FORMATION POSTOBLIGATOIRE

Dans le présent chapitre, nous analysons les relations entre le *cursus* suivi en école obligatoire, les caractéristiques personnelles des jeunes, et l'accès aux formations postobligatoires.

Moins de deux tiers des jeunes (61.4%) entament directement à la fin de l'école obligatoire une formation du niveau secondaire II, dont 9.1% en école de culture générale, 28.9% en école de maturité, et 23.4% en formation professionnelle (graphique 3). Bien qu'arrivés au terme de leur scolarité obligatoire, 13.3% des jeunes y continuent leur formation. Les uns ont échoué à l'examen et refont la 9<sup>e</sup> année pour obtenir le certificat de fin d'études (6.0%). Les autres enchaînent avec une année en classes de raccordement pour obtenir un certificat de fin d'études dans une filière plus exigeante (7.3%). Dans la catégorie des *Autres*, il s'agit de jeunes dont nous perdons la trace en 2011-12, c'est-à-dire qu'ils ne sont plus présents dans le système éducatif vaudois. Cette proportion est particulièrement élevée pour les jeunes des classes de développement (36.1%), mais diminue dans les filières plus exigeantes : ainsi, le pourcentage d'élèves dont nous perdons la trace est de 16.7% en VSO, de 15.5% en VSG et seulement de 3.8% en VSB. Comme nous le verrons plus loin, une faible proportion de ces élèves a quitté le canton de Vaud, une autre, plus importante, revient dans le système éducatif les années suivantes.

Graphique 3 : Formation en 2011-12 en fonction de la voie suivie en école obligatoire en 2010-11<sup>4</sup>



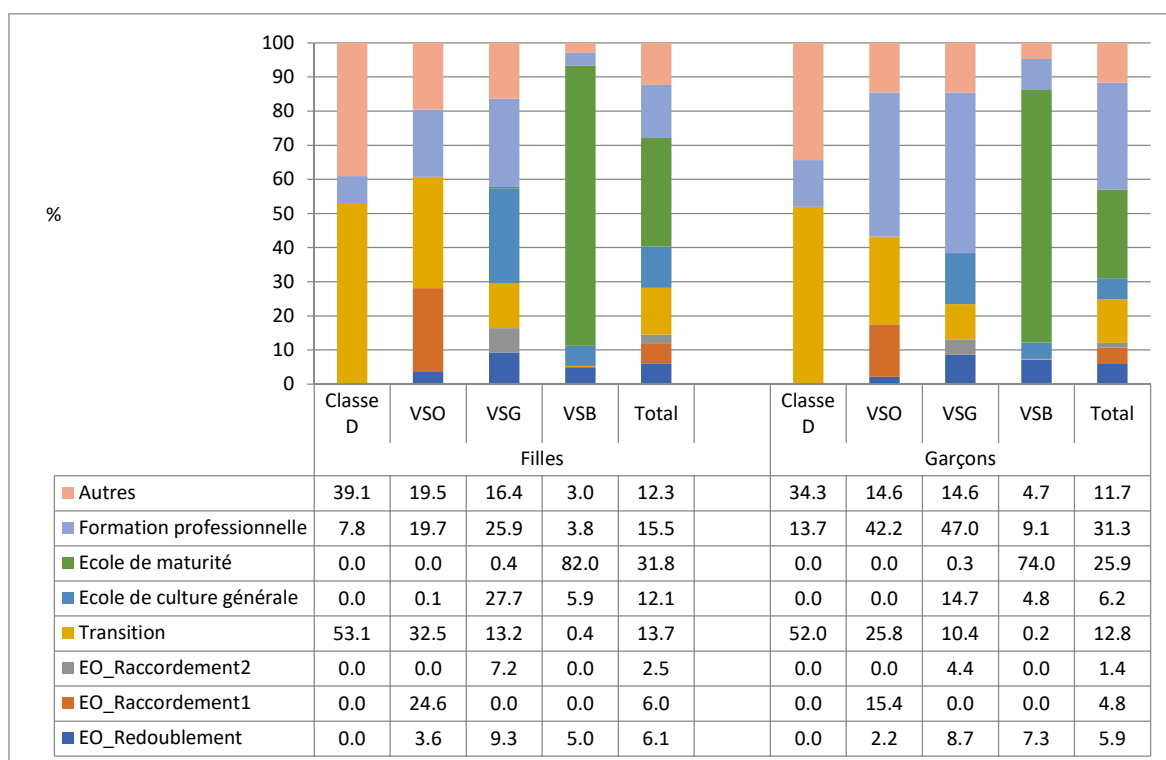
<sup>4</sup> Pour réduire la longueur des étiquettes, nous utilisons dans le graphique l'abréviation EO pour l'école obligatoire. Ainsi, EO\_Raccordement2 désigne des élèves de la VSG qui suivent une année supplémentaire – de raccordement – pour obtenir un certificat de fin d'études de VSB. Le raccordement 1 permet aux élèves de VSO d'obtenir un certificat de VSG.

Le taux d'accès direct à une formation postobligatoire varie très fortement en fonction du parcours précédent. Plus la voie suivie a été exigeante, plus les chances d'entrer en formation postobligatoire sont élevées. Le taux est ainsi de 11.4% pour les jeunes d'une classe D, de 32.4% pour les VSO, de 57.9% pour les VSG et de 89.9% pour les VSB. Inversement, le recours aux mesures de transition diminue en fonction de la filière suivie : classes de développement (52.4%), VSO (28.7%), VSG (11.9%) et VSB (0.3%). Les classes de raccordement permettent à 19.4% des élèves de VSO et à 5.9% des élèves de VSG d'améliorer leurs compétences scolaires. L'accès à la formation postobligatoire est donc fortement déterminé par la voie suivie dans les parcours antérieurs.

#### Accès à la formation postobligatoire selon le sexe

Des caractéristiques personnelles telles que le sexe, l'origine ou l'âge sont corrélées aux taux d'accès et types de formation. Ainsi, les filles poursuivent plus souvent une formation de type général, école de culture générale (ECG, 12.1%), école de maturité (EM, 31.8%), que les garçons (6.2% respectivement 25.9% ; graphique 4). Ces derniers s'orientent plus souvent vers une formation professionnelle (garçons 31.3%, filles 15.5%).

Graphique 4 : Formation en 2011-12 en fonction de la filière suivie en école obligatoire en 2010-11 et du sexe



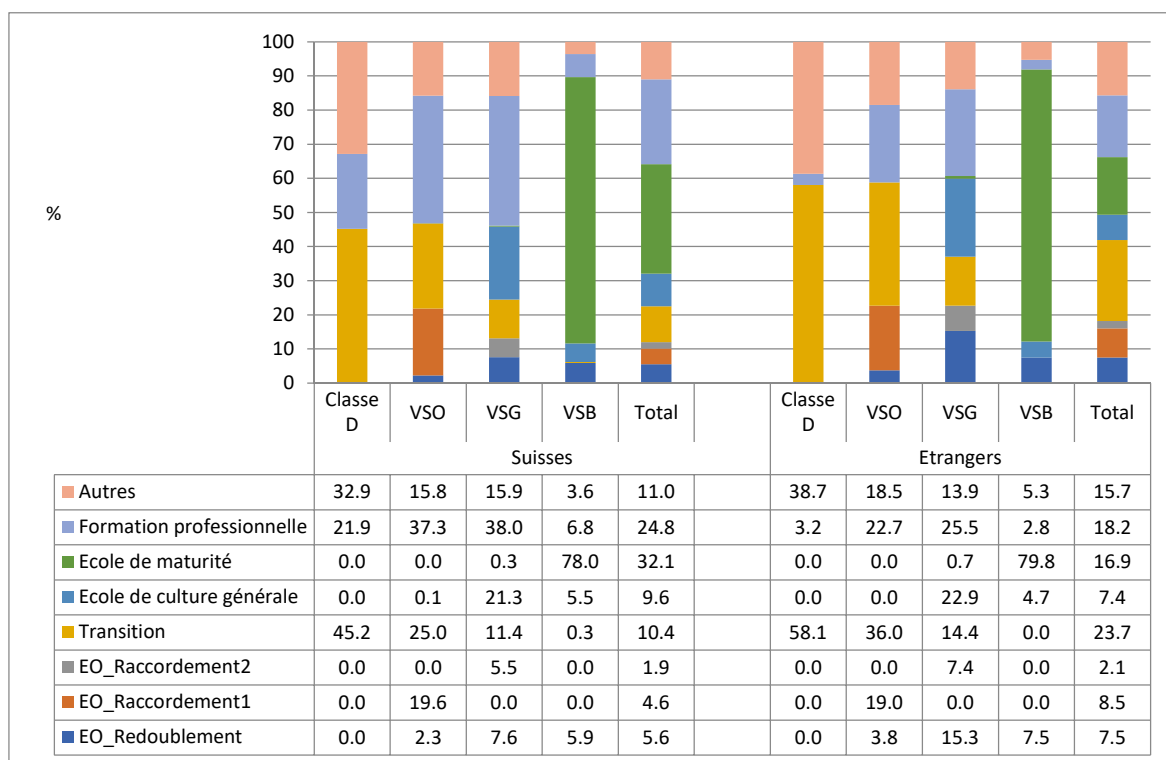
Quelle que soit la voie suivie précédemment, les garçons optent plus souvent pour une formation professionnelle que les filles. Par exemple, seulement 19.7% des filles de VSO entament une formation professionnelle contre 42.2% des garçons. Pour les VSB, 82% des filles entrent en école de maturité contre 74% des garçons. Les filles (VSO 24.6%, VSG 7.2%) continuent plus souvent en classes de raccordement que les garçons (15.4%,

respectivement 4.4%). Il est probable que les meilleures performances scolaires expliquent ces différences. En effet, pour accéder à l'année de raccordement, l'élève doit avoir obtenu un certain nombre de points.

#### Accès à la formation postobligatoire selon l'origine

Beaucoup de jeunes d'origine étrangère éprouvent de la difficulté à accéder à une formation postobligatoire (graphique 5). 24.3% d'entre eux sont dans une formation de type général et 18.2% en formation professionnelle. Les valeurs correspondantes pour les Suisses atteignent 41.7% et 24.8%. 7.5% des étrangers refont une année d'école obligatoire et 23.7% recourent aux mesures de transition, ce qui est le cas pour 5.6% respectivement 10.4% des Suisses. En revanche, les étrangers suivent plus souvent des cours en classes de raccordement que les Suisses (10.6% contre 6.5%).

Graphique 5 : Formation en 2011-12 en fonction de la voie suivie en école obligatoire en 2010-11 et de l'origine

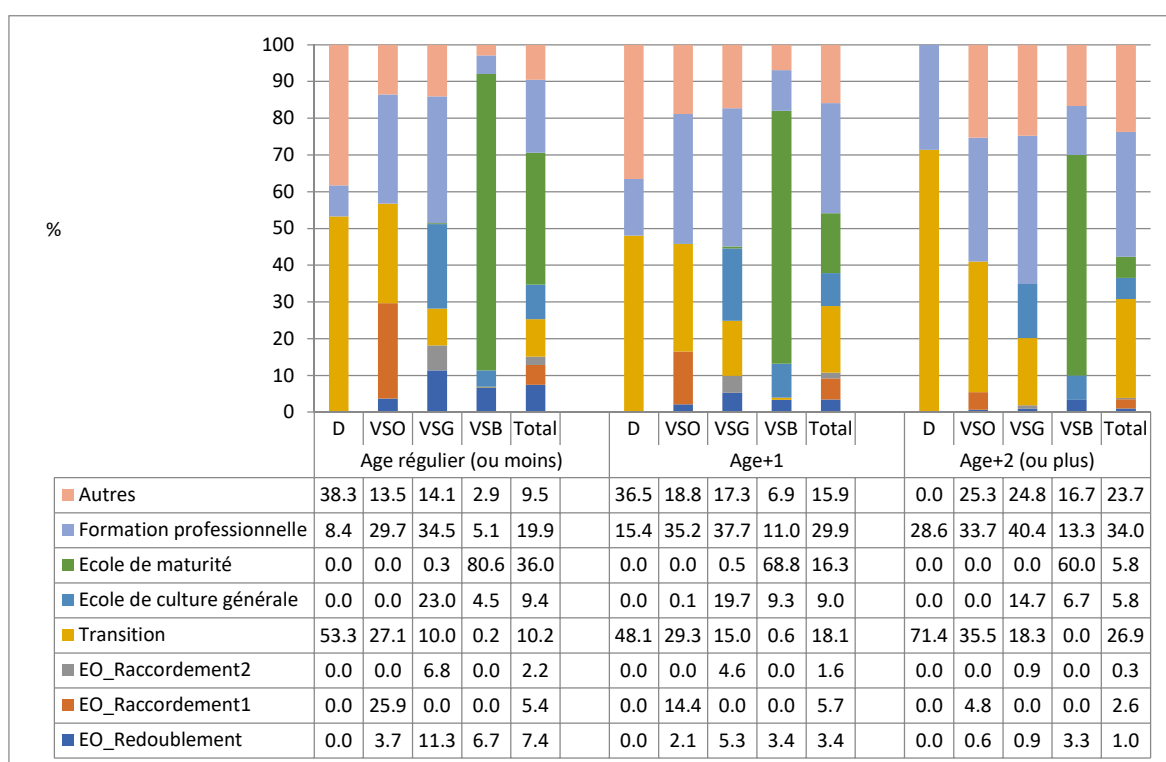


Les élèves étrangers ayant suivi une voie à exigences élémentaires ou moyennes entament moins souvent une formation professionnelle que les Suisses et recourent plus souvent aux mesures de transition. Concernant les élèves de VSO, presque autant d'étrangers (19.0%) que de Suisses (19.6%) choisissent l'année de raccordement. Les élèves étrangers provenant de la VSB (79.8%) accèdent un peu plus souvent à l'école de maturité que les Suisses (78.0%). Les jeunes étrangers de VSG redoublent deux fois plus la 9<sup>e</sup> année que les Suisses (15.3% *versus* 7.6%). Ils sont aussi plus nombreux (7.4% *versus* 5.5%) à suivre les classes de raccordement.

### Accès à la formation postobligatoire selon l'âge

Les élèves d'âge régulier accèdent plus souvent (65.2%) à une formation postobligatoire que ceux qui ont une (55.2%) voire deux années (45.5%) de retard (graphique 6). Ils redoublent plus souvent la 9<sup>e</sup> année (7.4%) que leurs camarades plus âgés (élèves d'âge régulier +1 : 3.4% ; élèves d'âge régulier +2 : 1.0%). Pour ces élèves d'âge régulier, la 9<sup>e</sup> année est souvent le premier redoublement alors que les élèves plus âgés ont connu des redoublements à des degrés inférieurs. La fréquentation des classes de raccordement dépasse les 7% pour les élèves d'âge régulier et les élèves d'âge régulier+1, et avoisine les 3% pour les élèves d'âge régulier+2.

Graphique 6 : Formation en 2011-12 en fonction de la filière suivie en école obligatoire en 2010-11 et du retard scolaire



Quel que soit l'âge, les jeunes provenant des classes de développement accèdent le moins souvent à une formation postobligatoire et, corollairement, recourent le plus souvent aux mesures de transition. L'accès direct à la formation postobligatoire est aussi faible pour les VSO : 29.7% (élèves d'âge régulier), 35.3% (élèves d'âge régulier +1), 33.7% (élèves d'âge régulier +2). Notons qu'une part importante de ces jeunes a opté pour une année de raccordement (élèves d'âge régulier, 25.9% ; élèves d'âge régulier+1, 14.4% ; élèves d'âge régulier+2, 4.8%), ce qui devrait leur élargir le choix de formations l'année suivante. Pour tous les âges des élèves de VSG, l'accès à la formation postobligatoire dépasse les 50%. Les classes de raccordement sont fréquentées par 6.8% des élèves d'âge régulier et 4.6% des élèves d'âge régulier +1. La très grande majorité des élèves de VSB entrent en formation postobligatoire sans détour (élèves d'âge régulier, 90.2% ; élèves d'âge régulier +1, 89.2% ; élèves d'âge régulier +2, 80.0%).



### *Discussion*

Pour les élèves provenant de la VSB, le passage à une formation du niveau secondaire II s'effectue sans difficulté. Ceci s'explique en grande partie par l'accès garanti au gymnase, à condition toutefois d'avoir obtenu le certificat de fin d'études. Si un élève de VSB se décide pour une formation professionnelle, il peut aussi être considéré comme privilégié, puisqu'il est probable qu'un patron le préfère à un candidat formé dans une voie moins exigeante, VSG ou VSO.

Les élèves de VSG peuvent accéder au gymnase, section culture générale, s'ils ont obtenu un certain nombre de points. Les autres, ainsi que les élèves provenant de VSO, n'ont d'autre choix que la formation professionnelle ; le passage à cette formation peut être semé d'obstacles. L'accès à l'apprentissage, en effet, est soumis à concours ; pour de multiples métiers, les associations professionnelles organisent des examens d'entrée. Cependant, cet examen ne représente qu'un pas vers la formation, puisqu'il ne garantit pas une place d'apprentissage ; la recherche d'une telle place peut s'avérer difficile et, au final, c'est l'entreprise qui choisit ses apprentis. Les jeunes qui visent une formation dans une école de métiers doivent aussi subir un examen et se trouvent donc également en situation de concours.

Les jeunes qui ne trouvent pas de place d'apprentissage à la fin de l'école obligatoire ne sont pas tous en situation difficile. C'est notamment le cas de ceux qui suivent le *cursus* de raccordement ; cette année supplémentaire de scolarisation leur permet d'élever leur niveau scolaire et devrait leur faciliter à terme l'accès à une formation postobligatoire. Un élève sur 5 de la VSO a intégré ce *cursus* de raccordement. Cette proportion est élevée et on peut se demander si ces élèves ont été bien orientés à l'entrée au niveau secondaire I.



## 4 PARCOURS DES JEUNES EN FORMATION POSTOBLIGATOIRE

Afin de réduire la présentation de la diversité des parcours, par souci de simplification, nous avons dans un premier temps agrégé les données dans les catégories suivantes :

- Voie suivie en école obligatoire : VSB, VSG, VSO, classes de développement, classes de raccordement I, classes de raccordement II
- Mesures de transition
- Formation professionnelle : AFP, CFC, MP1, MP2
- Formation générale : école de culture générale (ECG), maturité gymnasiale (Matu), maturité spécialisée (MS)
- Départ temporaire ou définitif (année sabbatique, formation ou stage hors du canton de Vaud, fin de la formation...)

En se limitant à ces catégories et en suivant les 7317 jeunes de la cohorte 2010-11 jusqu'en 2015-16, nous observons 866 parcours différents. Et ceci sans tenir compte des réorientations à l'intérieur d'une catégorie (par exemple un jeune qui passe d'une formation CFC à une autre). Ce premier constat rend compte de la grande diversité des parcours individuels des jeunes et, en même temps, de l'ampleur de l'offre de formation dans les niveaux de formation concernés.

### 4.1 PARCOURS DES JEUNES SELON LE TYPE DE FORMATION

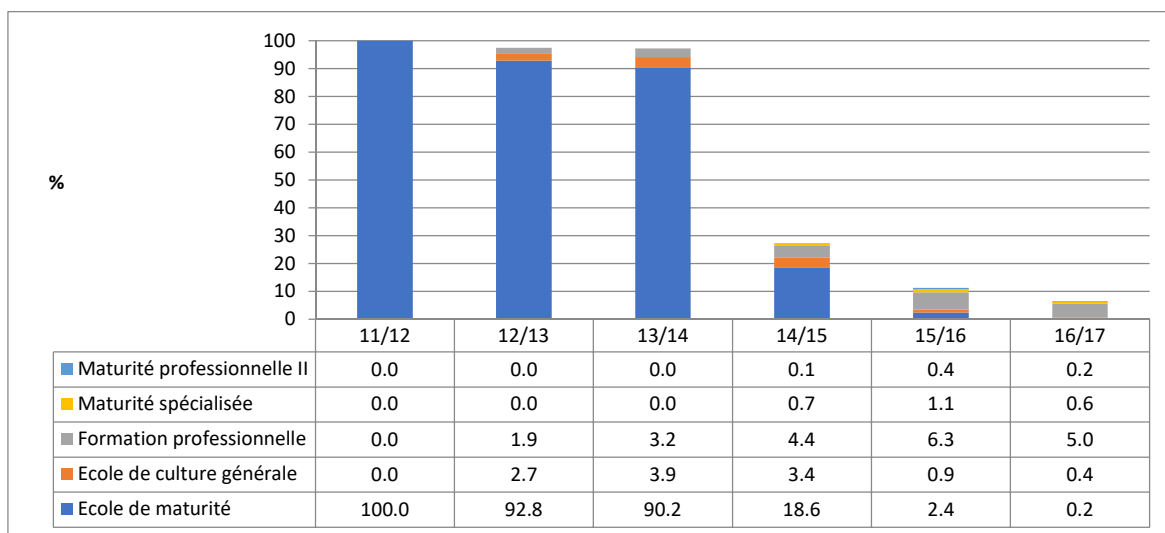
Les graphiques présentés dans ce chapitre montrent de façon synthétique les parcours des jeunes. Ils sont basés sur la situation des jeunes en 2011-12 et indiquent où les jeunes se trouvent les années suivantes, sans toutefois retracer le parcours individuel de chacun. En effet, en tenant compte des pôles de formation seulement, on dénombre 1447 parcours différents. Si, en plus, on distinguait entre professions, le nombre de parcours dépasserait 3300 !

Les parcours individuels peuvent être discontinus, c'est-à-dire un jeune peut quitter temporairement le système scolaire. Les graphiques 7 à 13 n'en donnent pas le détail. En revanche, le graphique 14 retrace l'ensemble des parcours des jeunes qui étaient hors formation en 2011-12.

#### *Les jeunes en école de maturité en 2011-12*

La grande majorité des jeunes en école de maturité en 2011-12 continuent dans la même filière les années suivantes (graphique 7). Un petit pourcentage bifurque vers l'école de culture générale ou la formation professionnelle en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> années. Un certain nombre de jeunes (17) entament une formation professionnelle après avoir obtenu le diplôme de maturité.

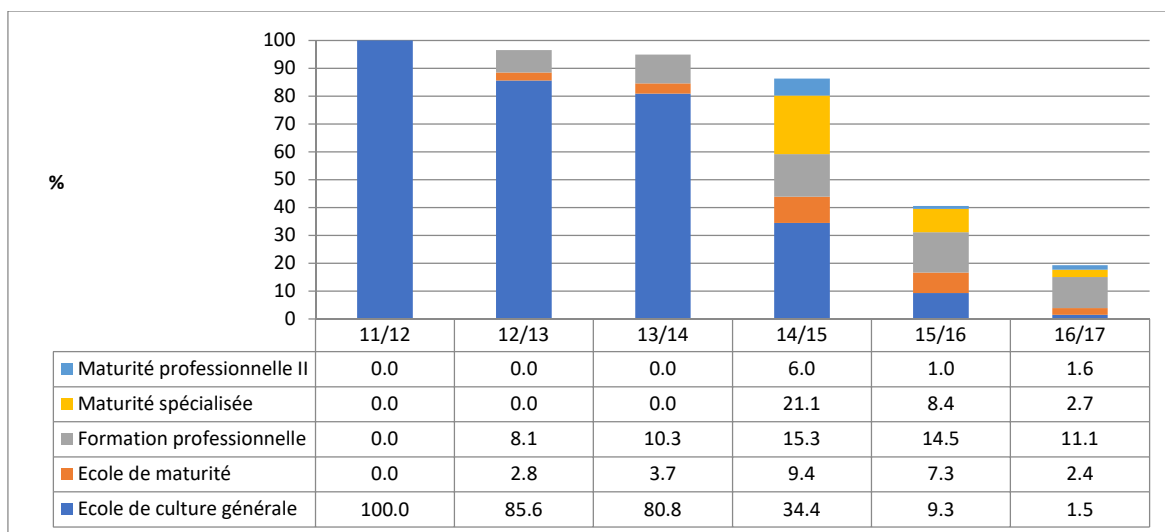
Graphique 7 : Répartition des jeunes en école de maturité en 2011-12 dans les différentes formations de 2012-13 à 2016-17 (N=2113)



#### Les jeunes en école de culture générale en 2011-12

Les jeunes en école de culture générale continuent aussi le plus souvent dans la même filière les deux années suivantes (graphique 8). Une petite proportion se réoriente en école de maturité. D'autres, plus nombreux, entament une formation professionnelle après une année passée en ECG. Pour ces jeunes, l'ECG peut être considérée comme une phase de transition. Après les trois années passées en ECG, nombreux sont les jeunes qui continuent en EM ou font une maturité professionnelle. Beaucoup se décident aussi pour une formation professionnelle.

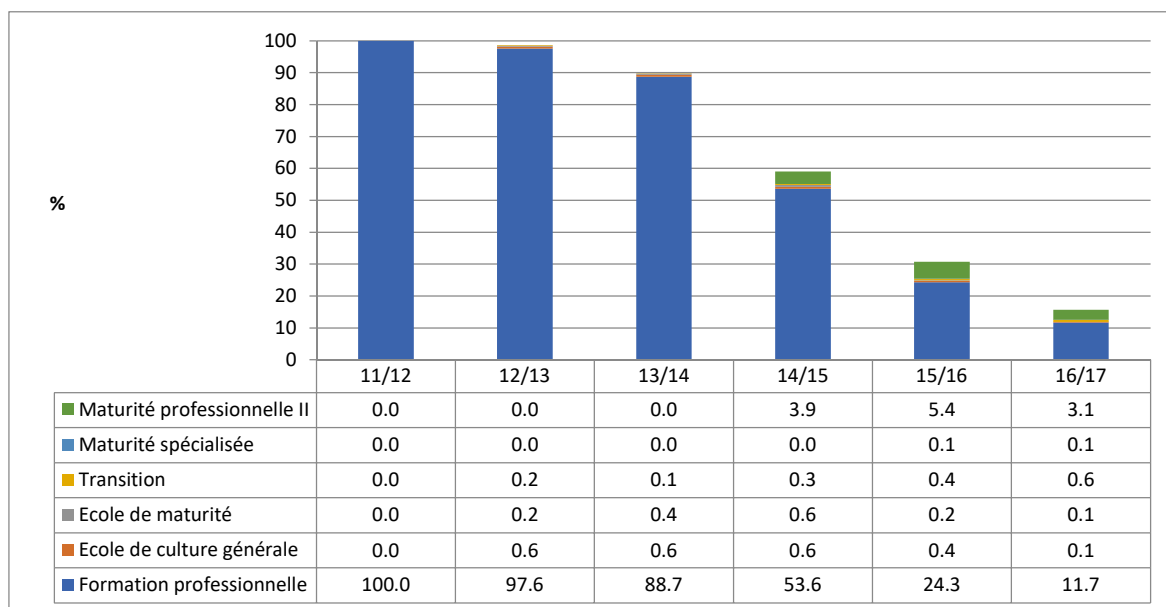
Graphique 8 : Répartition des jeunes en école de culture générale en 2011-12 dans les différentes formations de 2012-13 à 2016-17 (N=668)



### Les jeunes en formation professionnelle en 2011-12

Rappelons que les apprentissages s'effectuent sur deux ans pour obtenir une attestation fédérale de formation professionnelle (AFP), trois ans pour un certificat fédéral de capacité (CFC en 3 ans) ou de quatre ans (CFC en 4 ans). Cela explique en grande partie la diminution de la proportion de jeunes en formation en 2013-14 et en 2014-15 (graphique 9). Pour les jeunes en formation professionnelle, la voie semble toute tracée. Des passages vers la formation générale font en effet exception. Cependant, une partie relativement faible des jeunes enchaînent avec une maturité professionnelle post-CFC (MP2). La part des jeunes pouvant accéder à une haute école est un peu plus élevée si l'on tient compte de la maturité professionnelle intégrée (MP1, obtenue en même temps que le CFC). En effet, 3,7% des jeunes de notre cohorte ont obtenu un tel diplôme jusqu'en 2015-16 (11 en 2013-14, 50 en 2014-15, 2 en 2015-16).

Graphique 9 : Répartition des jeunes en formation professionnelle en 2011-12 dans les différentes formations de 2012-13 à 2016-17 (N=1714)

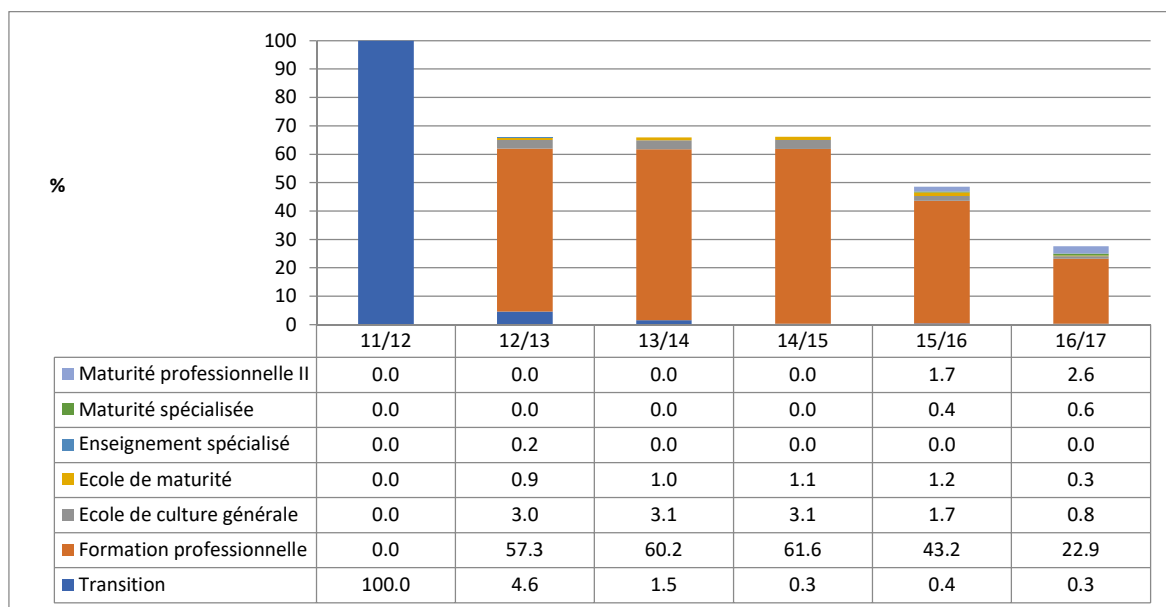


### Les jeunes en transition en 2011-12

Les mesures de transition permettent aux jeunes d'accéder en premier lieu à une formation professionnelle (graphique 10). L'accès à une formation générale est plutôt rare : un élève sur 30 accède à l'école de culture générale et seulement un élève sur 100 à l'école de maturité.

Le graphique 10 montre qu'un tiers des jeunes en transition en 2011-12 n'a pas trouvé de place de formation en 2012-13. Toutefois, nombreux sont les jeunes qui réintègrent le système de formation, l'une des années suivantes. Ainsi, 87% des jeunes en transition en 2011-12 sont au moins pendant une année en formation, entre 2012-13 et 2016-17, et 47% ont obtenu au moins un diplôme jusqu'en 2016.

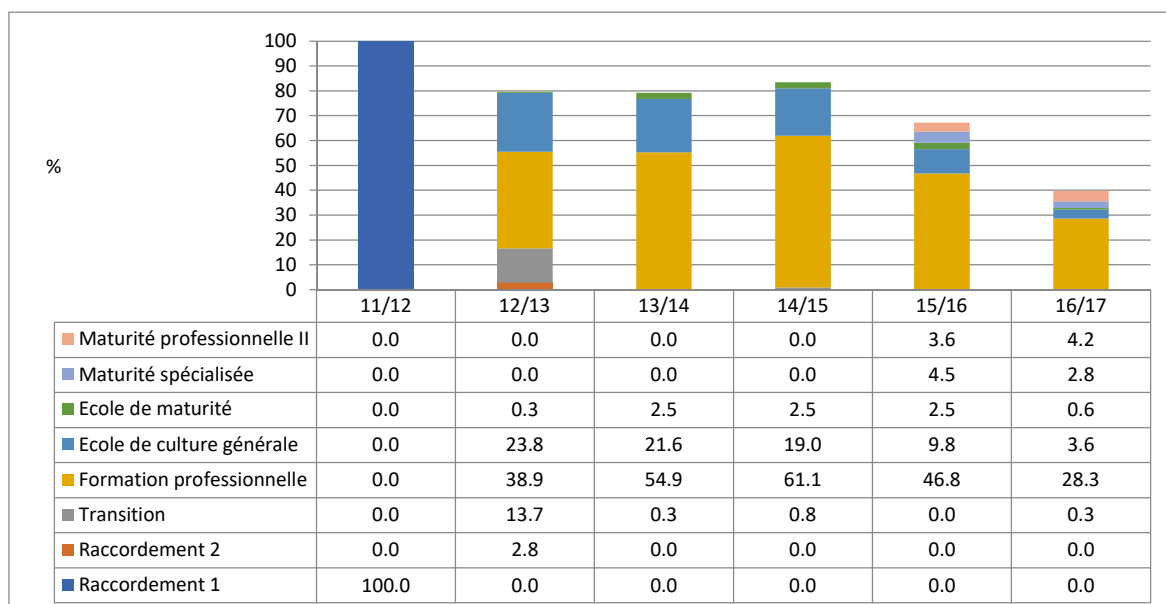
Graphique 10 : Répartition des jeunes en transition en 2011-12 dans les différentes formations de 2012-13 à 2016-17 (N=968)



*Les jeunes en classes de raccordement I en 2011-12*

Les classes de raccordement I ouvrent aux jeunes la voie aussi bien vers la formation professionnelle (38.9% en 2012-13) que vers la formation générale (23.8% ; graphique 11).

Graphique 11 : Répartition des jeunes en classes de raccordement I en 2011-12 dans les différentes formations de 2012-13 à 2016-17 (N=357)



Une part assez importante (13.7%) n'accède pas directement à une formation postobligatoire et recourt en 2012-13 aux mesures de transition. Une petite partie enchaîne avec le passage dans une classe de raccordement II (Rac II, 2.8%) : il s'agit

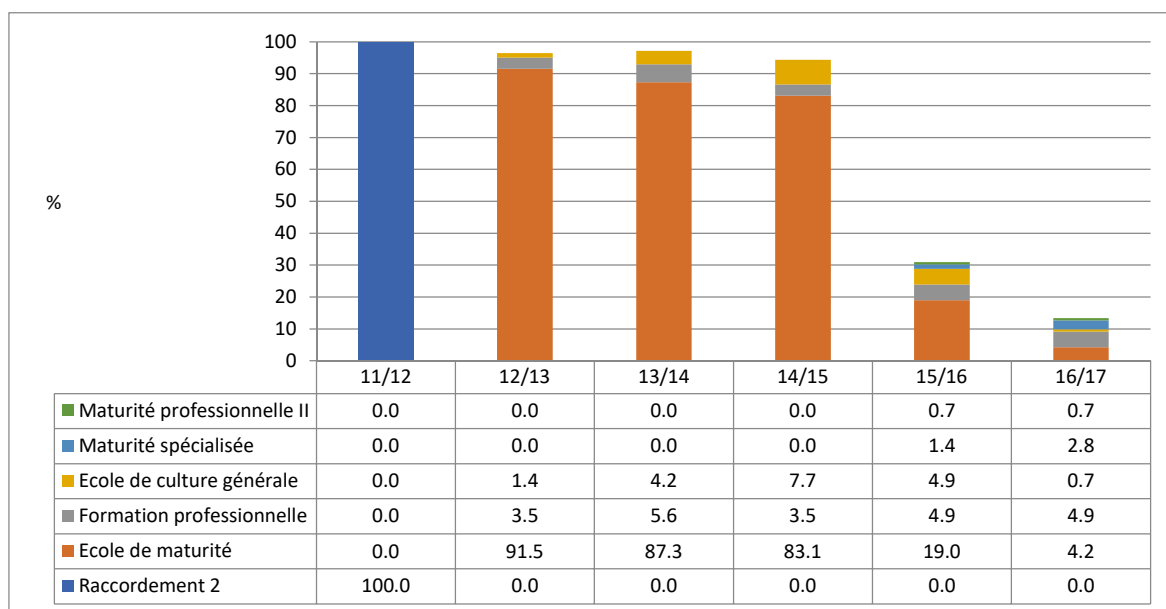
d'anciens élèves de VSO qui, après passage dans les classes de raccordement I puis de raccordement II, auront ainsi droit à l'accès à l'école de maturité.

Si un élève sur 5 des classes de raccordement I ne trouve pas de place en 2012-13, les élèves sont 94% à être en formation pendant au moins une année entre 2012-13 et 2016-17, et 56% ont obtenu au moins un diplôme jusqu'en 2016.

#### *Les jeunes en classes de raccordement II en 2011-12*

Les classes de raccordement II permettent d'obtenir le certificat de fin d'études de VSB et ouvre la voie vers l'école de maturité (graphique 12). Plus de 9 élèves sur 10 choisissent cette voie en 2012-13. Une partie des élèves se réorientent les années suivantes soit vers une école de culture générale, soit vers une formation professionnelle.

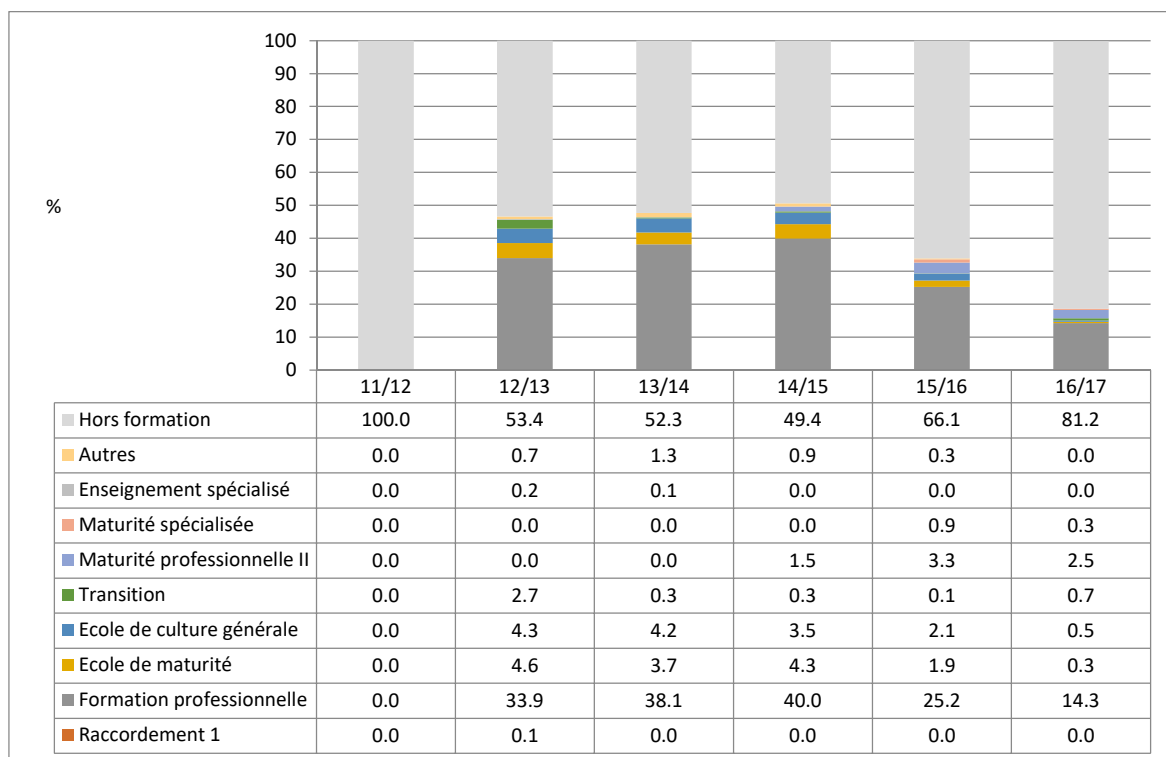
*Graphique 12 : Répartition des jeunes en classes de raccordement II en 2011-12 dans les différentes formations de 2012-13 à 2016-17 (N=142)*



#### *Les jeunes sans formation en 2011-12*

Plus d'un élève sur 10 de notre cohorte (876 sur 7317) ne figure plus dans le recensement scolaire vaudois en 2011-12 (graphique 13). Différentes raisons peuvent expliquer cette absence d'informations : sortie définitive ou provisoire du système de formation, année sabbatique, formation dans un autre canton ou à l'étranger. Il faut souligner qu'environ la moitié de ces jeunes reprend une formation dans le canton de Vaud en 2012-13 (ils sont à nouveau dans les bases du recensement scolaire). Le pourcentage de jeunes qui réintègrent une formation postobligatoire est en fait plus élevé que ce que les données du graphique suggèrent. En effet, tous les jeunes ne commencent pas leur formation la même année et la durée de celle-ci peut varier entre un et cinq ans. Ainsi, 598 des 876 jeunes de notre cohorte, soit plus des deux tiers (68.3%) suivent au moins une année de formation entre 2012-13 et 2016-17.

Graphique 13 : Répartition des jeunes hors formation en 2011-12, puis dans différentes formations de 2012-13 à 2016-17 (N=876)



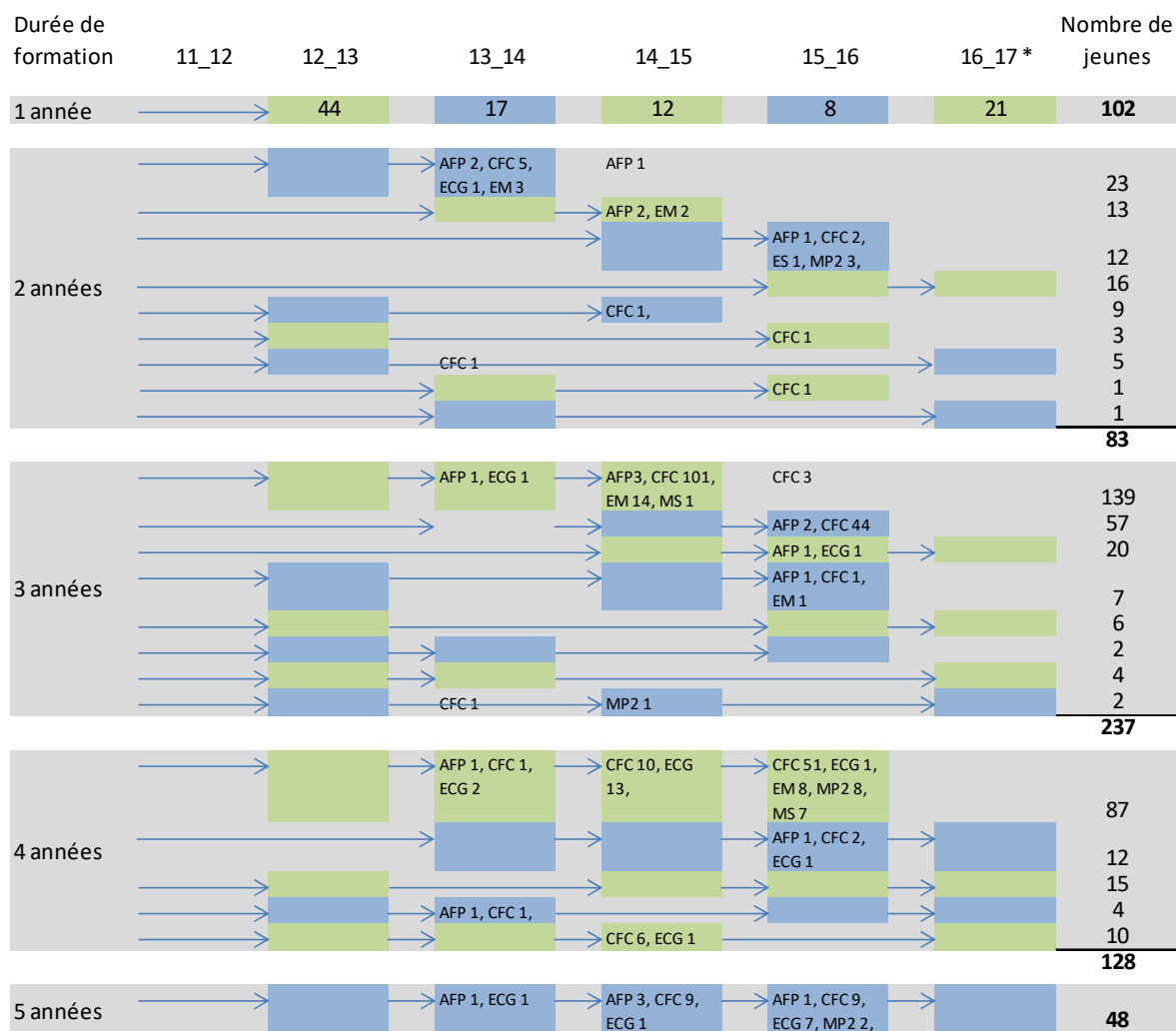
Regardons de plus près ce que deviennent les jeunes qui reprennent une formation – après l’absence d’informations dans le recensement scolaire vaudois (graphique 14). En effet, 598 jeunes des 876 qui n’étaient plus recensés en 2011-12 réintègrent une formation dans les années qui suivent. Parmi eux, 102 jeunes ne sont en formation qu’une seule année jusqu’en 2016-17. Que font par exemple les 21 jeunes qui étaient absents pendant cinq ans et dont nous retrouvons la trace seulement en 2016-17 ? La grande partie de ces jeunes a commencé une formation : 15 se trouvent en première année d’un apprentissage en vue d’obtenir un CFC, un jeune a commencé une formation en vue d’obtenir une AFP, un autre recourt aux mesures de transition de la formation professionnelle pour les jeunes adultes en difficulté (FORJAD). Un petit nombre continue la formation, sans avoir été recensé dans les statistiques vaudoises, les années précédentes : deux sont en 3<sup>e</sup> année d’une formation en vue d’obtenir un CFC, et deux autres suivent les cours pour obtenir une maturité professionnelle post-CFC (MP2).

Parmi les 83 jeunes qui font deux ans de formation, 64 la réalisent en continu : 23 la commencent en 2012-13, 13 en 2013-14, 12 en 2014-15, et 16 en 2015-16. 27 jeunes obtiennent un diplôme : 6 une AFP, 11 un CFC, 1 un certificat de culture générale, 5 une maturité gymnasiale, 3 une maturité professionnelle, et 1 un diplôme d’une école supérieure. A part pour les AFP, les formations pour l’obtention d’un diplôme dépassent deux ans. Les jeunes concernés ont donc fait une partie de leur formation hors du canton de Vaud, pour les raisons évoquées plus haut.



La grande majorité qui fait 3 ans de formation, la fait d'un seul trait (216/237). 177 jeunes (74.7%) obtiennent jusqu'en 2015-16 un diplôme, dont 177 un CFC, 15 une maturité gymnasiale, 8 une AFP, 2 un certificat de culture générale, 1 une maturité professionnelle (MP) et 1 une maturité spécialisée (MS).

Graphique 14 : Durée de la formation et diplômes des jeunes hors formation en 2011-12 (N=598)



\* données diplôme pas disponible

#### Aide à la lecture.

Le chiffre dans la colonne de gauche indique combien d'années un jeune est en formation. Le chiffre en marge à droite indique le nombre de jeunes concernés. Les cases d'une même couleur sur une même ligne indiquent qu'il s'agit des mêmes élèves. Les lettres et les chiffres dans les cases indiquent le nombre et le type de titres obtenus.

Exemple : Formation de 3 années, 3<sup>e</sup> ligne. 20 jeunes commencent la formation en 2014-15 et la continuent en 2015-16 et 2016-17. En 2015-16, un jeune obtient une attestation de formation professionnelle (AFP), et un autre un certificat de culture générale.

128 jeunes font 4 ans de formation dont 99 sans interruption. 114 obtiennent un diplôme, dont 3 une AFP, 71 un CFC, 17 un CCG, 8 une Matu, 8 une MP et 7 une MS.

Sur les 48 jeunes qui sont en formation pendant 5 ans, 34 obtiennent un diplôme jusqu'en 2015-16, dont 5 AFP, 18 CFC, 9 CCG et 2 MP.

En résumé, sur les 598 jeunes qui ont réintégré une formation, 352, soit 58.9%, ont décroché un diplôme jusqu'en 2016.

## 4.2 RÉSILIATIONS DE CONTRAT

Le contrat d'apprentissage lie le jeune et l'entreprise formatrice. En 2011-12, 1840 nouveaux contrats ont été établis, dont 150 pour des formations en école de culture générale. Dans cette section, nous nous intéressons aux 1690 jeunes qui ont signé un contrat avec un patron ou une école de métiers.

Tableau 2 : Nouveaux contrats en 2011-12 et résiliations de 2011-12 à 2015-16

	Nouveaux contrats 2011-12		Résiliation 2011-12 à 2015-16		Multiples résiliations 2011-12 à 2015-16	
	N	%	N	%	N	%
Industrie et mécanique	420	100	151	36.0	198	47.1
Commerce et vente	405	100	124	30.6	156	38.5
Bâtiment et construction	367	100	130	35.4	162	44.1
Restauration, artisanat et communication	258	100	77	29.8	96	37.2
Soins, santé et social	170	100	48	28.2	58	34.1
Transition	43	100	20	46.5	28	65.1
Service de l'agriculture (SAGR)	27	100	7	25.9	8	29.6
Total	1690	100	557	33.0	706	41.8

Le tableau montre le nombre de nouveaux contrats conclus en 2011-12 et les résiliations jusqu'en 2015-16. La colonne « Résiliation » indique la proportion de jeunes avec des ruptures de contrat. La colonne « Multiples résiliations » tient compte du nombre de ruptures, certains jeunes ayant subi plusieurs ruptures de contrat consécutives.

Un jeune sur trois est concerné par une ou plusieurs ruptures de contrat. Les jeunes qui ont signé un contrat pendant leur année de transition (dont 41 en préapprentissage et 2 en école de transition – EdT) comptent le plus de résiliations. Dans les métiers « Industrie et mécanique » et « Bâtiment et construction », la proportion de ruptures de contrat est aussi au-dessus de la moyenne.

Plusieurs raisons peuvent mener à une rupture de contrat. Pour mieux les comprendre, il est utile de s'intéresser au futur professionnel des jeunes concernés, et plus particulièrement au diplôme qu'ils obtiennent dans les années qui suivent la rupture.

Un tiers de ces jeunes obtient un diplôme de la même profession que celle dont un premier contrat avait été rompu. Il est probable que le jeune ait changé d'entreprise pour continuer la même formation. Ce changement peut être dû à des difficultés de l'entreprise – réorganisation, fermeture – ou à des problèmes entre patron et apprenant.

Le changement de profession est une autre cause de résiliation. C'est le cas, par exemple, d'un plâtrier qui devient charpentier ou d'un automaticien qui s'oriente vers une formation d'employé de commerce. 13.3% des jeunes vivent une telle reconversion.

Tableau 3 : Situation des jeunes ayant vécu une résiliation (situation prise en compte jusqu'en 2016-17)

		N	%
Diplôme obtenu	dans la profession initiale	186	33.4
	après changement de profession	74	13.3
	dans le même domaine, mais dans une profession moins exigeante	50	9.0
	dans une profession du même domaine	8	1.4
Autre	En formation en 2016-17	102	18.3
	Inconnu	137	24.6
Total		557	100.0

Après résiliation de contrat, 9% des jeunes restent dans le même domaine, mais dans une profession moins exigeante. C'est typiquement le cas d'un mécatronicien – apprentissage exigeant en 4 ans dans l'automobile – qui devient mécanicien de maintenance automobile (formation en 3 ans), d'un employé de commerce E (exigences étendues) qui obtient un diplôme d'employé de commerce B (exigences de base), ou d'un gestionnaire de commerce (formation aboutissant au CFC) reconverti en assistant de commerce (formation aboutissant à l'AFP). Ces jeunes continuent probablement leur formation dans la même entreprise.

Parmi les jeunes qui n'ont pas obtenu de diplôme jusqu'en 2015-16, 102 (18.3%) sont toujours en formation en 2016-17. Nous avons perdu la trace d'un quart des jeunes car ils ne sont plus recensés dans les statistiques vaudoises – ce qui n'exclut pas qu'ils aient obtenu un diplôme ou continuent leur formation hors du canton.

### 4.3 PARCOURS DES JEUNES DANS LES FORMATIONS PROFESSIONNELLES LES PLUS FRÉQUENTÉES

De la cohorte 2010-11, 1709 jeunes (sans ECG) commencent en 2011-12 une formation dans 122 options différentes. Les effectifs varient considérablement d'une profession à l'autre. Le métier d'employé de commerce E (exigences étendues) attire de loin le plus de jeunes (266). A l'opposé, 32 professions ne recrutent qu'un seul jeune de notre cohorte. Les 10 formations les plus attractives accueillent plus de la moitié des jeunes (876 sur 1709). Pour six de ces apprentissages, la durée de formation est de 3 ans, pour les quatre autres, de 4 ans (tableau 4).

Tableau 4 : Jeunes de la cohorte 2010-11 en formation professionnelle en 2011-12

CFC en 3 ans	Assistant en pharmacie CFC	59
	Cuisinier CFC	74
	Employé de commerce E CFC	266
	Gestionnaire du commerce de détail CFC	112
	Horticulteur CFC	40
	Mécanicien en maintenance d'automobiles CFC	67
CFC en 4 ans	Automaticien CFC	71
	Informaticien CFC	64
	Installateur-électricien CFC	55
	Menuisier CFC	68

### 4.3.1 CONTINUATION DANS LA FORMATION COMMENCÉE EN 2011-12

Nous analysons les taux de continuation dans la formation commencée en 2011-12, et le diplôme obtenu dans cette profession jusqu'en 2016 (ce qui inclut les jeunes qui obtiennent le diplôme avec du retard). Les jeunes qui changent d'orientation ne sont pas pris en compte ici et leurs cas seront traités ultérieurement.

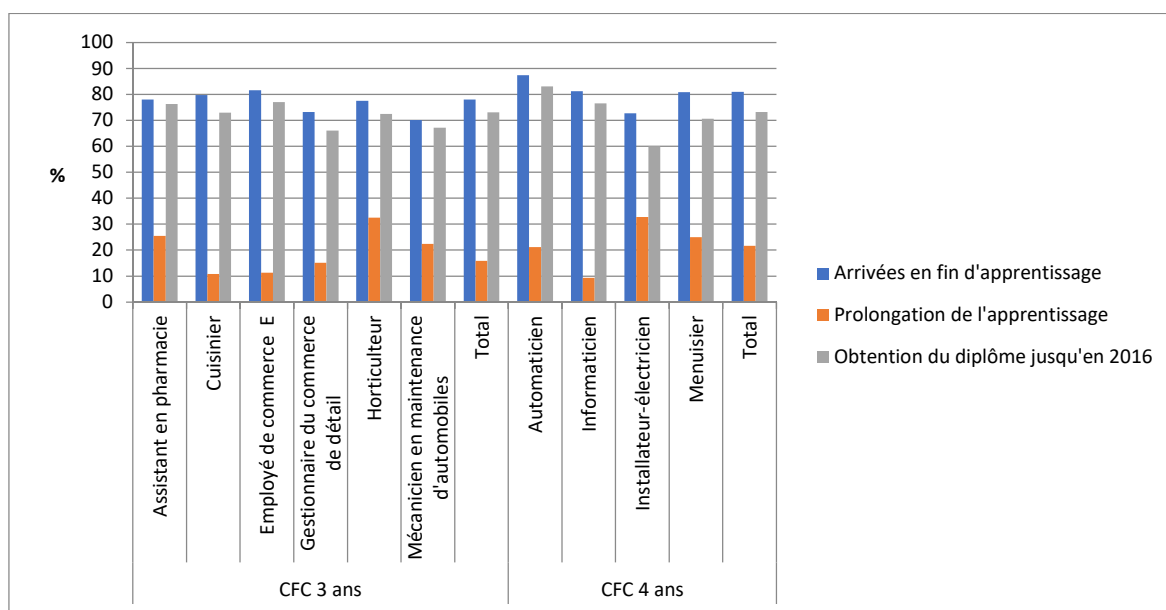
De fortes différences entre professions sont constatées en ce qui concerne la proportion de jeunes qui arrive jusqu'au terme de leur formation, qui la prolonge (redoublement) ou qui obtient le diplôme (graphique 15).

Pour les apprentissages de trois ans, le taux de jeunes qui sont effectivement trois ans en formation est compris entre 70.1% et 81.6%. Le plus haut taux est obtenu par les employés de commerce – seuls à dépasser les 80% –, suivis des cuisiniers avec 79.7%. Dans ces deux professions, les prolongations d'apprentissage sont avec 11.3% respectivement 10.8% relativement rares, et le taux de diplômés atteint 77.1% respectivement 73.0%. Les mécaniciens en maintenance d'automobiles et les gestionnaires du commerce de détail terminent moins souvent leur formation (70.1% respectivement 73.2%), et les horticulteurs se trouvent dans la moyenne (77.5%). Les prolongations de formation sont importantes pour les assistants en pharmacie (25.4%), les horticulteurs (32.5%) et les mécaniciens en maintenance d'automobiles (22.4%). En moyenne, 3 jeunes sur 4 (73.1%) obtiennent le diplôme dans la formation qu'ils ont commencée en 2011-12. Le taux des assistants en pharmacie et des employés de commerce est au-dessus de la moyenne. Parmi les gestionnaires du commerce de détail et les mécaniciens en maintenance d'automobiles, deux jeunes sur trois seulement décrochent le diplôme (dans leur formation initiale).

Concernant les apprentissages de quatre ans, le taux de «survie» est plus élevé malgré la formation plus longue (que celle des CFC en 3 ans). Les automaticiens arrivent le plus souvent à quatre ans de formation (87.3%), et dans 21.1% de cas, ils la prolongent à la suite d'un redoublement ou d'un échec à l'examen final. Ces parcours sont couronnés d'un taux de diplôme de 83.1%, le plus haut parmi les 10 professions comparées. Plus de 80% des informaticiens et des menuisiers mènent aussi leur formation à terme. Si les informaticiens sont relativement peu nombreux (9.4%) à prolonger la formation, tel n'est

pas le cas des menuisiers (25.0%). Le taux de diplômés des informaticiens est au-dessus de la moyenne (76.6%), celui des menuisiers en dessous (70.6%). Les parcours des installateurs-électriciens se distinguent des autres professions d'une durée de formation de 4 ans. Ils sont nettement moins nombreux à mener la formation à terme (72.7%), et beaucoup d'entre eux la prolongent (32.7%). Malgré l'effet sélectif – un jeune sur quatre a quitté la formation – et la formation rallongée, seulement 60% ont obtenu le diplôme jusqu'en 2016. Notons que ce chiffre n'est pas définitif, puisque les jeunes peuvent à nouveau se présenter à l'examen en 2017.

Graphique 15 : «Survie» en formation et obtention du diplôme

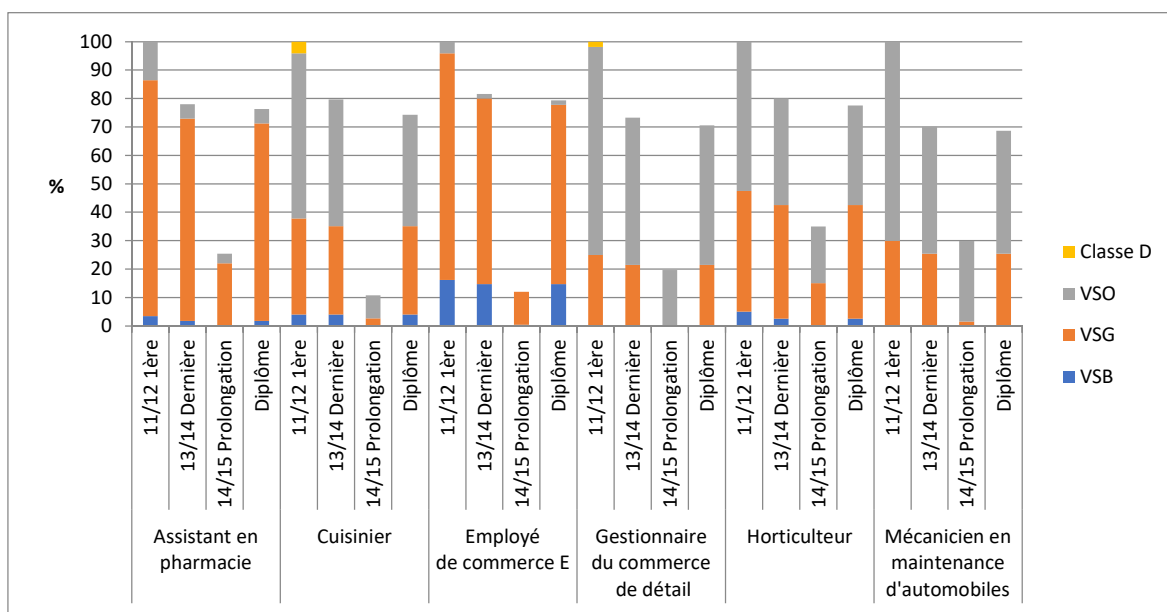


		Arrivées en fin d'apprentissage	Prolongation de l'apprentissage	Obtention du diplôme jusqu'en 2016
CFC 3 ans	Assistant en pharmacie	78.0	25.4	76.3
	Cuisinier	79.7	10.8	73.0
	Employé de commerce E	81.6	11.3	77.1
	Gestionnaire du commerce de détail	73.2	15.2	66.1
	Horticulteur	77.5	32.5	72.5
	Mécanicien en maintenance d'automobiles	70.1	22.4	67.2
	Total	78.0	15.9	73.1
CFC 4 ans	Automaticien	87.3	21.1	83.1
	Informaticien	81.3	9.4	76.6
	Installateur-électricien	72.7	32.7	60.0
	Menuisier	80.9	25.0	70.6
	Total	81.0	21.7	73.3

Pour mieux comprendre les différences entre parcours, il est utile de s'intéresser au profil des jeunes. Dans les CFC en 3 ans (graphique 16), aucun ou très peu de jeunes proviennent de la VSB, la filière la plus exigeante de l'école obligatoire. Ils sont, avec 16.2%, les plus nombreux parmi les jeunes qui commencent une formation d'employé de commerce E en 2011-12. Les différences sont aussi très importantes entre anciens élèves de VSO et de VSG. Les VSG dominent chez les assistants en pharmacie et les employés de

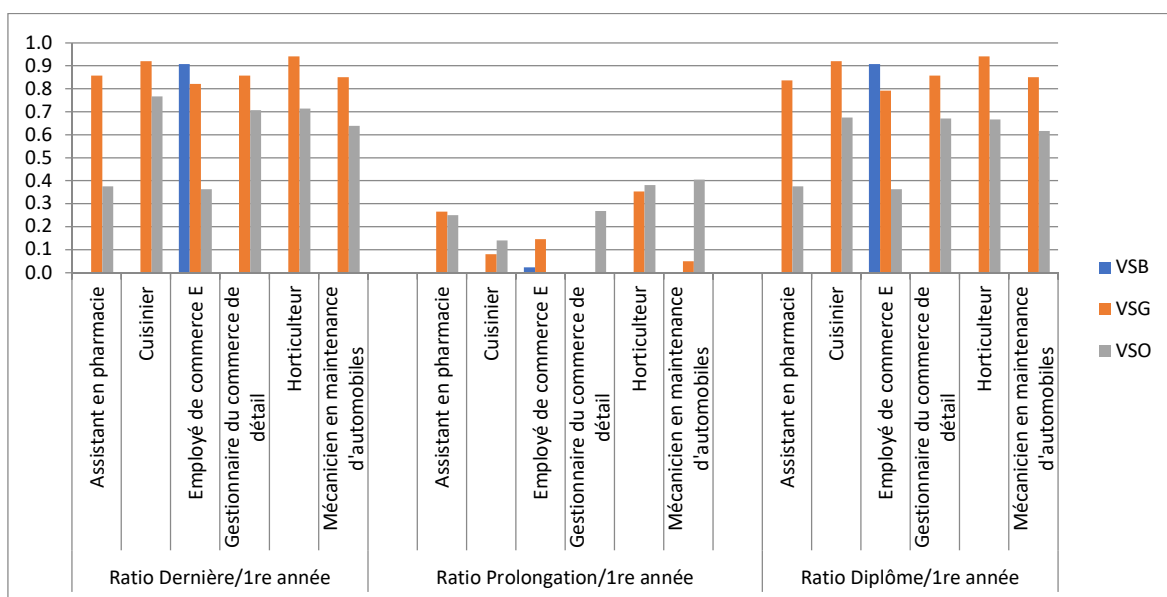
commerce, où leurs parts respectives atteignent 83.1% et 79.7%. Dans les autres formations, les VSO forment la majorité des effectifs : gestionnaire du commerce de détail (73.2%), mécanicien en maintenance d'automobiles (70.1%), cuisinier (58.1%) et horticulteur (52.5%).

Graphique 16 : «Survie» en formation et obtention du diplôme en fonction de la voie suivie en école obligatoire, CFC en 3 ans



Le graphique 17 montre, en fonction de la filière suivie en école obligatoire, la proportion de jeunes qui font trois années de formation, qui prolongent la formation et qui obtiennent le diplôme.

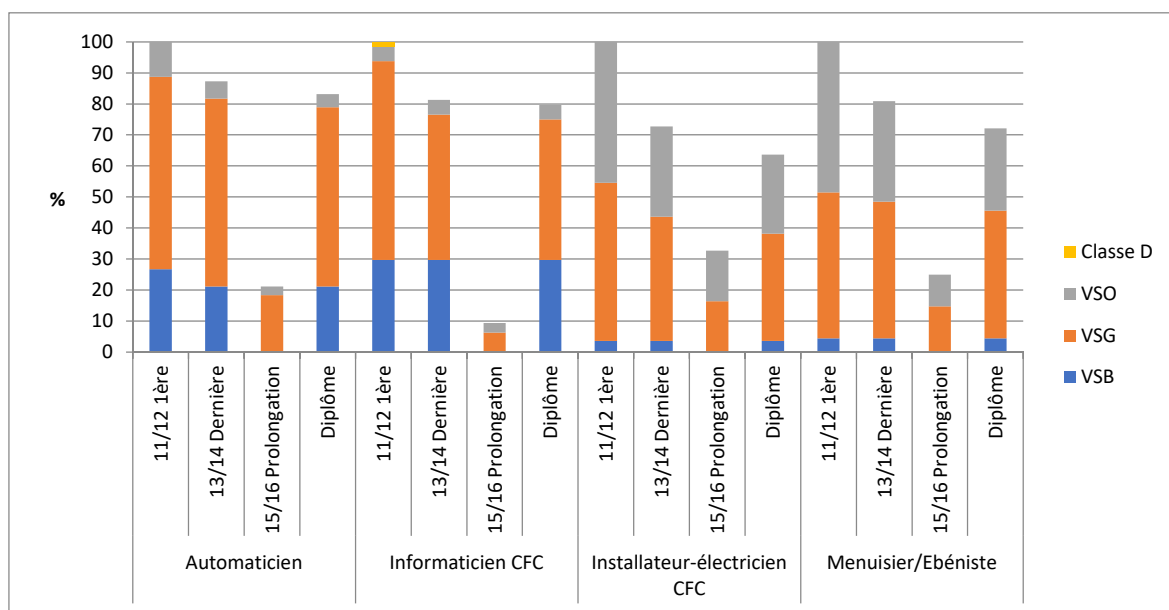
Graphique 17 : Effectifs en dernière année de formation, en prolongation de formation, et en nombre de diplômes, rapportés à la 1ère année de formation, CFC en 3 ans



La réussite dans la formation entamée en 2010-11 est directement liée au passé scolaire. En provenance d'une filière exigeante, les jeunes font plus souvent trois ans de formation et obtiennent plus souvent le diplôme. Ainsi, les jeunes de VSB font mieux que ceux de VSG qui font mieux que ceux de VSO. A l'exception des assistants en pharmacie, la situation est inverse concernant la prolongation de la formation. Si le niveau scolaire est relativement peu exigeant, on prolonge plus souvent la formation. Les différences sont particulièrement importantes pour les gestionnaires du commerce de détail (ratio 0.0 pour les jeunes de VSG, 0.27 pour ceux de VSO) et les mécaniciens en maintenance d'automobiles (0.05 pour les jeunes de VSG, 0.40 pour ceux de VSO).

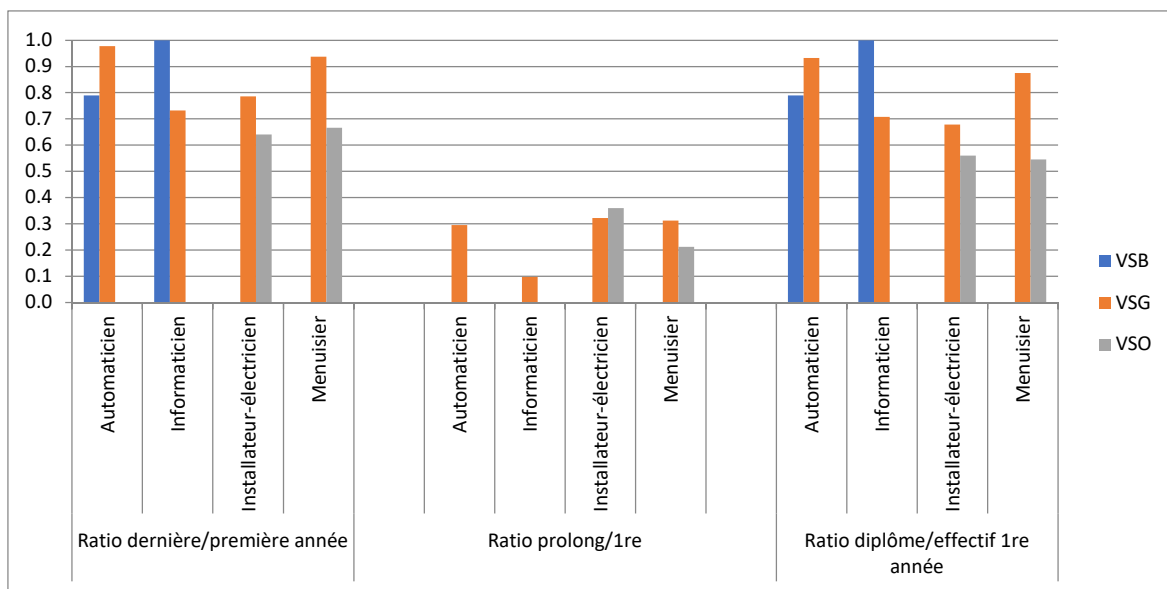
Toutes les formations de quatre ans accueillent une part de jeunes provenant de la filière la plus exigeante de l'école obligatoire, la VSB (graphique 18). Leur part est relativement élevée pour les automaticiens (26.8% en 1<sup>ère</sup> année) et les informaticiens (29.7%), faible pour les installateurs-électriciens (3.6%) et les menuisiers (4.4%). A l'inverse, les jeunes en provenance de la VSO sont rares chez les automaticiens (11.3% en 1<sup>ère</sup> année) et les informaticiens (4.7%), mais nombreux chez les installateurs-électriciens (45.5%) et les menuisiers (48.5%).

Graphique 18 : «Survie» en formation et obtention du diplôme en fonction de la filière suivie en école obligatoire, CFC en 4 ans



Chez les automaticiens, moins de jeunes en provenance de la VSB que de la VSG arrivent en 4<sup>e</sup> année de la formation (graphique 19). Mais tous ceux qui y arrivent obtiennent le diplôme. Pour les trois autres professions, nous constatons que la proportion de jeunes qui arrivent en 4<sup>e</sup> année et qui obtiennent le diplôme est plus élevée en fonction du niveau d'exigence de la voie suivie en école obligatoire. Les prolongations de formation sont inversement liées au niveau d'exigence de la filière suivie dans la scolarité antérieure pour les formations d'automaticien, d'informaticien et d'installateur-électricien. Chez les menuisiers, les jeunes de VSG prolongent plus souvent la formation.

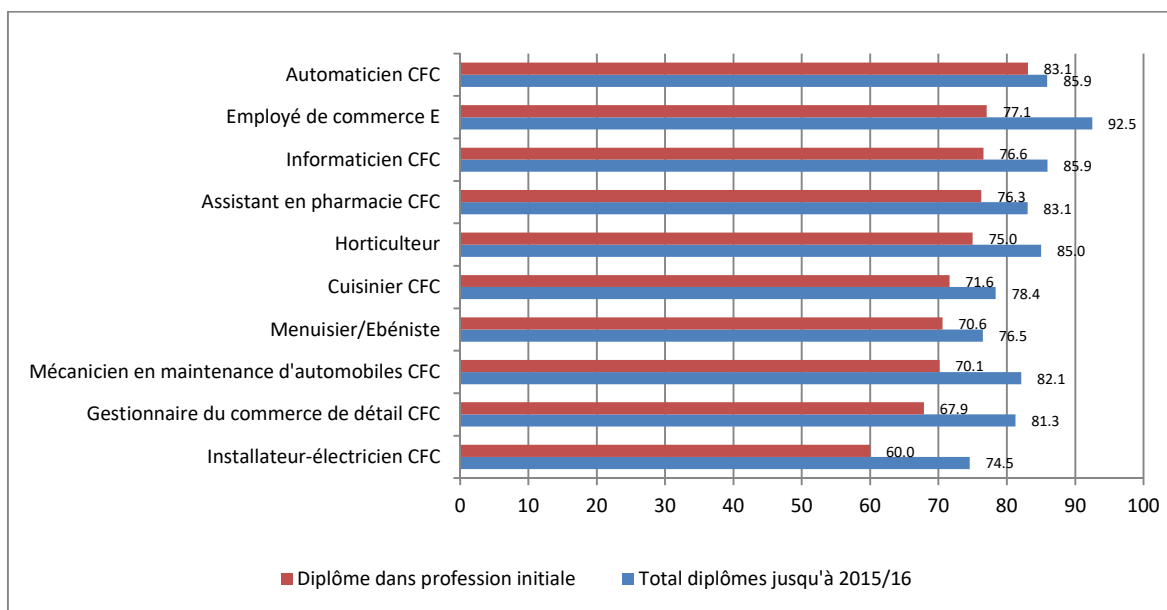
Graphique 19 : Effectifs en dernière année de formation, en prolongation de formation, et nombre de diplômes, rapportés à la 1<sup>ère</sup> année de formation, CFC en 4 ans



### 4.3.2 PARCOURS APRÈS LE CHANGEMENT D’ORIENTATION

Dans le chapitre précédent, nous avons limité les analyses aux jeunes qui ont terminé l’apprentissage dans la formation initialement choisie. Que sont devenus les jeunes de la même cohorte – les 10 « premières » professions en 2011-12 – après avoir changé d’orientation ?

Graphique 20 : Taux de diplômes dans la formation initiale et total de diplômes





Le graphique 20 illustre les taux de diplômés dans la profession initialement choisie et les taux totaux. Les différences entre ces deux taux montrent la proportion de jeunes ayant changé de formation et obtenu un diplôme dans une autre profession que celle commencée en 2011-12. Tous les pourcentages sont calculés par rapport aux effectifs ayant commencé la formation en 2011-12. Nous constatons de fortes différences d'une formation à l'autre. Notons que seuls les employés de commerce et les gestionnaires du commerce de détail ont des effectifs dépassant les 100 personnes (266, respectivement 112). Pour les autres formations, les effectifs en 2011-12 se situent entre 40 et 74 jeunes, et les réorientations concernent entre 2 et 8 personnes. Il est évident que ces chiffres peuvent fluctuer fortement d'une cohorte à l'autre.

Les apprentis automaticiens de 2011-12 obtiennent le plus souvent un diplôme dans leur profession (83.1%). Seulement deux jeunes ont changé d'orientation. Les employés de commerce E occupent la 2<sup>e</sup> place en ce qui concerne la «survie» dans la profession (77.1%). Mais c'est aussi la profession avec le plus de réorientations (15.4% ; 41 personnes). En somme, les jeunes qui commencent cette formation obtiennent le plus souvent un diplôme (employé de commerce ou autre : 92.5%). Environ trois quarts des informaticiens, assistants en pharmacie et horticulteurs obtiennent un diplôme dans la profession initiale, et le nombre de réorientations est de 6 chez les informaticiens et de 4 chez les seconds : 1 assistant en pharmacie, 3 horticulteurs. Les cuisiniers et les menuisiers obtiennent relativement peu souvent un diplôme, aussi bien dans leur profession (71.6%, 70.6%) qu'au total (78.4%, 76.5%). Les mécaniciens en maintenance d'automobiles et les gestionnaires de commerce de détail aussi obtiennent relativement peu souvent un diplôme dans leur profession initiale, mais assez fréquemment dans une autre profession. Les installateurs-électriciens ont le taux de diplôme, dans leur profession et au total, le plus bas (60% respectivement 74.5%) et ils se réorientent souvent (8 personnes). Ces taux vont certainement augmenter, notamment pour les jeunes qui ont commencé un apprentissage en 4 ans, puisque nous avons pris en considération les diplômes jusqu'en 2016 seulement.



## 5 DIPLÔMES POSTOBLIGATOIRES

La proportion de jeunes obtenant un diplôme postobligatoire peut être considérée comme un indicateur de l'efficacité du système éducatif. Les chemins menant au diplôme sont toutefois multiples et l'interprétation des taux de diplômés doit donc être nuancée.

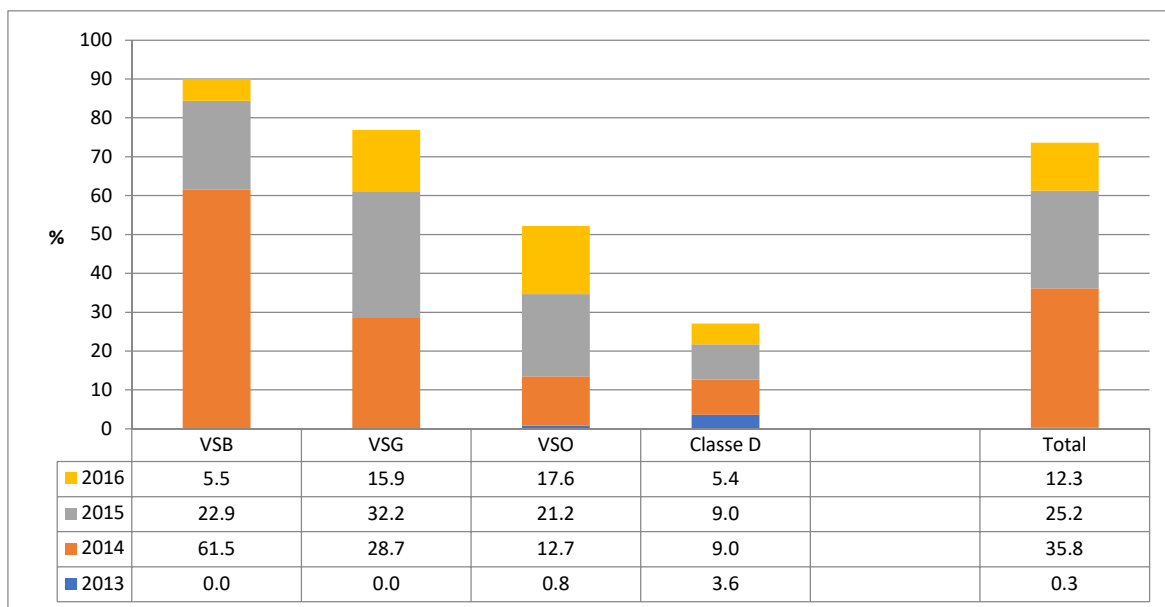
Dans un premier temps, nous montrons la proportion de jeunes de la cohorte 2010-11 qui ont obtenu un diplôme jusqu'en 2016, selon l'année de diplôme et la filière suivie en école obligatoire. Ensuite, nous analysons les données des jeunes qui obtiennent leur diplôme dans un temps régulier, en distinguant deux situations :

- Les taux sont calculés sur la base de l'effectif d'élèves en 9<sup>e</sup> année en 2010-11.
- Les taux sont calculés sur la base des jeunes qui commencent une formation postobligatoire en 2011-12.

### 5.1.1 ANNÉE DE L'OBTENTION DU PREMIER DIPLÔME POSTOBLIGATOIRE

Presque trois quarts des jeunes en fin de scolarité obligatoire en 2010-11 (73.6%) ont obtenu un premier diplôme postobligatoire jusqu'en 2016 (graphique 21). Ce chiffre n'est pas définitif puisqu'une petite part de jeunes sont toujours en formation à ce moment-là et pourront décrocher leur diplôme les années suivantes.

*Graphique 21 : Année d'obtention du premier diplôme postobligatoire, selon la voie suivie en école obligatoire en 2010-11 (N=7278)<sup>5</sup>*



Une toute petite proportion de jeunes (0.3%) reçoit un diplôme 2 ans après la fin de l'école obligatoire. Il s'agit exclusivement de diplômes d'AFP, décernés après deux ans de

<sup>5</sup> 39 élèves sont exclus (7317 - 39 = 7278). Ils ont reçu leur premier diplôme hors du canton, mais nous ignorons en quelle année.

formation seulement. Un bon tiers de jeunes sont diplômés en 2014 après trois ans de formation (35.8%). Il s'agit notamment de gymnasiens et d'apprentis ayant accompli une formation de trois ans. Un quart des jeunes décrochent leur diplôme en 2015 ; ce sont les apprentis d'une formation en 4 ans qui obtiennent leur diplôme, et d'autres jeunes qui ont commencé leur formation après 2011-12 ou qui ont prolongé leur formation à la suite d'un redoublement ou d'un échec à l'examen de diplôme. C'est aussi le cas des jeunes qui obtiennent leur diplôme en 2016 (12.3%).

De très grandes différences sont observées selon la voie suivie en école obligatoire. Elles concernent d'une part le taux global de diplômés, d'autre part l'année d'obtention du diplôme. Ainsi, 89.9% des anciens élèves de VSB obtiennent un diplôme, et le plus souvent en 2014 déjà (61.5%). Parmi les anciens élèves de VSG, trois quarts (76.9%) obtiennent un diplôme, mais plus souvent en 2015 (32.2%) qu'en 2014 (28.7%) ; ils sont nombreux aussi à décrocher leur diplôme en 2016 (15.9%). Un ancien élève de VSO sur deux seulement (52.2%) obtient un diplôme jusqu'en 2016, et 12.7% seulement l'obtiennent en 2014. La situation est alarmante pour les anciens élèves de classes de développement : 27.1% ont obtenu un diplôme jusqu'en 2016.

### **5.1.2 PREMIER DIPLÔME OBTENU DANS UN TEMPS RÉGULIER**

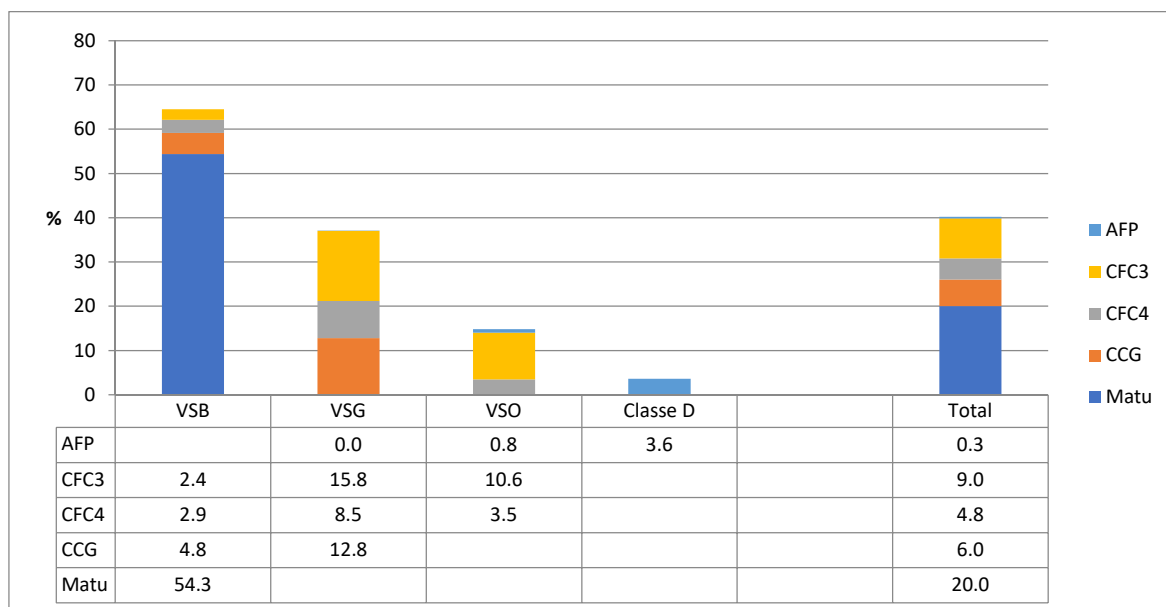
#### **(TAUX BASÉ SUR LES EFFECTIFS EN FIN D'ÉCOLE OBLIGATOIRE EN 2010-11)**

Dans cette section, nous analysons la proportion de jeunes qui entame directement à la sortie de l'école obligatoire une formation du niveau secondaire II et l'accomplit dans le temps régulier. Les taux sont calculés sur la base de l'effectif des jeunes en fin de scolarité en 2010-11.

Le graphique 22 illustre le taux d'élèves qui obtiennent leur premier diplôme après un parcours régulier. Sont considérés comme temps régulier après la fin de l'école obligatoire : 2 ans pour une AFP, 3 ou 4 ans pour un CFC (selon la durée réglementaire de l'apprentissage), 3 ans pour un certificat de culture générale et également 3 ans pour une maturité gymnasiale (Matu). D'autres diplômes ne sont pas pris en considération ici : la maturité professionnelle 1 (MP1) qui est liée à l'obtention du CFC, et les autres diplômes – maturité professionnelle 2 (MP2), maturité spécialisée (MS) – qui sont décernés après l'obtention d'un premier diplôme.

Seulement 40% des jeunes de la cohorte accèdent directement à une formation postobligatoire, après la 9<sup>e</sup> année, et la finissent avec succès dans le temps régulier. 20% obtiennent la maturité et 6% un certificat de culture générale. Moins de 15% reçoivent un diplôme professionnel, CFC et AFP confondus.

Graphique 22 : Diplôme obtenu en temps régulier, selon la voie suivie en école obligatoire (base 9e)



Les chances de parcourir la formation postobligatoire et d'obtenir le diplôme sans détours ni retard sont très fortement liées à la voie suivie en école obligatoire. Ainsi, presque deux tiers des anciens élèves de VSB sont dans ce cas ; la plupart de ces élèves entrent au gymnase, le plus souvent en école de maturité, rarement en école de culture générale ; pour eux, le passage direct vers le gymnase est garanti, à condition d'avoir obtenu le certificat de fin d'études ; ils sont ainsi privilégiés par rapport aux élèves des autres voies, majoritairement orientés vers la formation professionnelle, et qui doivent trouver une place d'apprentissage.

En sortant de la VSG, seulement 37% des élèves entament et finissent avec succès une formation dans le temps régulier. Parmi ces élèves, deux tiers suivent une formation professionnelle et l'autre tiers l'école de culture générale. Les élèves de VSO n'ont pas le choix d'aller en ECG. Leur passage direct à la formation postobligatoire ne peut se faire que s'ils trouvent un apprentissage. C'est le cas pour seulement 15% d'entre eux, dont 14.1% obtiennent un CFC et moins de 1% une AFP. Pour les jeunes de classes de développement, marqués par des difficultés scolaires, l'accès direct à une formation et son accomplissement avec succès dans le temps régulier est l'exception, puisqu'il concerne moins de 4% des élèves (ce qui correspond à 6 élèves sur 166). La réussite se limite exclusivement à un diplôme de type AFP.

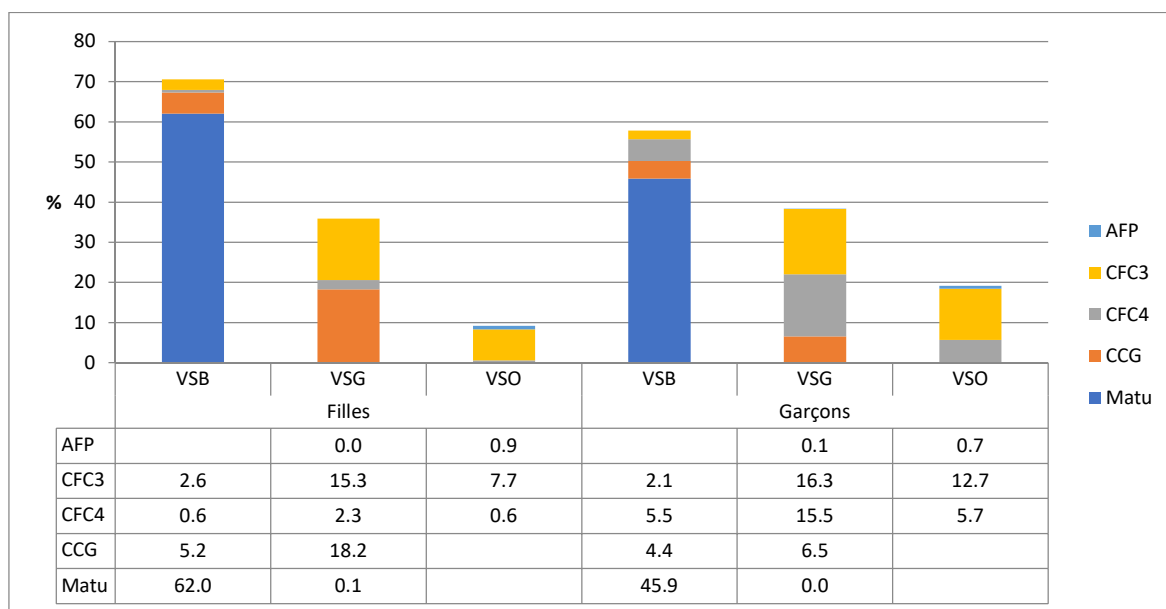
Notons qu'une partie des élèves de la VSG et de la VSO n'entament pas de formation postobligatoire en 2011-12, puisqu'ils suivent des classes de raccordement. Ceci explique en partie le taux de diplômes en temps régulier relativement bas.

### Diplômes selon le sexe

Par ailleurs, filles et garçons se distinguent dans les taux de réussite et dans les types de diplômes (graphique 23). 70.5% des filles en provenance de la VSB obtiennent leur diplôme sans retard, contre 57.8% des garçons. La grande majorité des filles obtiennent un diplôme de type général (maturité 62%, CCG 5.2%), et seulement 3.2% un CFC. Chez les garçons, 7.6% décrochent un CFC.

Pour les jeunes de VSG, les garçons obtiennent plus souvent un diplôme que les filles (38.4% *versus* 35.9%). Cependant, la structure de ces diplômes est différente. 18.1% des filles obtiennent un CCG contre 6.5% des garçons. En revanche, peu de filles obtiennent un CFC en 4 ans (filles 2.3%, garçons 15.5%).

Graphique 23 : Diplôme obtenu en temps régulier, selon le sexe



En provenance de VSO, les garçons réussissent plus souvent sans retard leur formation (19.2% *versus* 9.2%) ; les types d'apprentissages proposés – dans la construction par exemple – conviennent probablement mieux aux garçons qu'aux filles. Nous constatons, comme déjà pour les élèves de VSG, que très peu de filles ont obtenu un CFC en 4 ans.

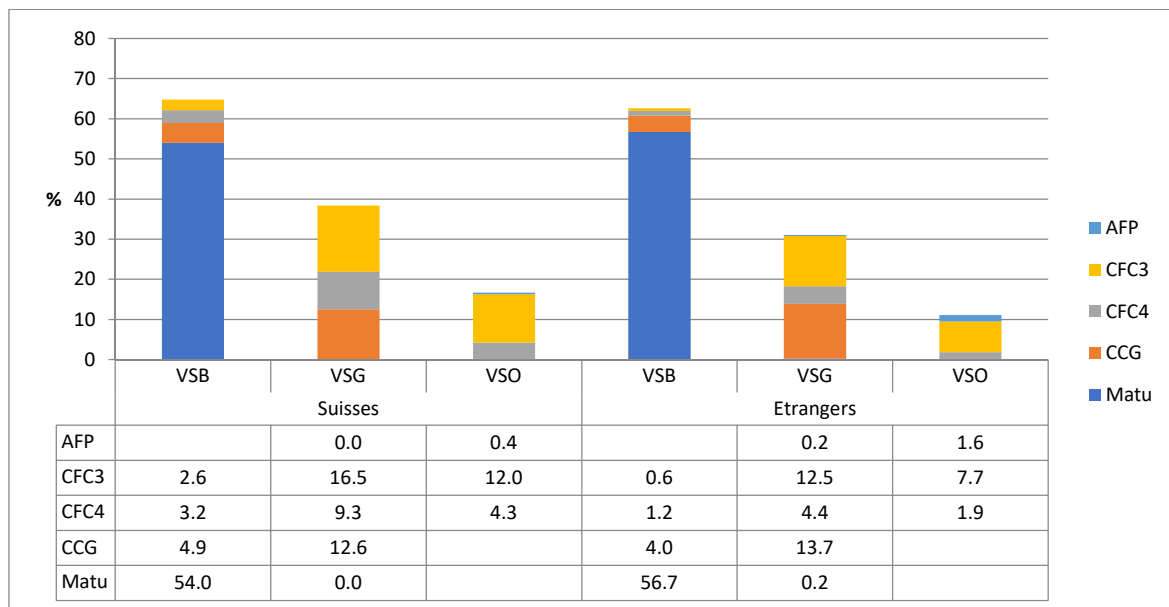
Notons que 4 filles et 2 garçons au *cursus* de classes de développement reçoivent dans un temps régulier une attestation.

### Diplômes selon l'origine

Pour les jeunes provenant de la VSB, les taux de diplômes des Suisses et des étrangers sont proches (64.7% *versus* 62.6%), ce qui n'est pas le cas pour les autres filières (graphique 24). Les meilleurs élèves étrangers se distinguent donc peu des meilleurs élèves suisses puisque la sélection s'est faite en amont. La différence entre les deux groupes se manifeste dans la structure des diplômes. Les étrangers optent plus souvent

pour une maturité gymnasiale que les Suisses (56.7% versus 54%), et ils choisissent moins souvent un apprentissage (1.8% versus 5.8%).

Graphique 24 : Diplôme obtenu en temps régulier, selon l'origine



Bien que les étrangers de VSG obtiennent moins souvent un diplôme dans un temps régulier que les Suisses, nous observons à nouveau leur préférence pour les formations de type général (étrangers 13.7%, Suisses 12.6%). Par contre, ils accèdent moins souvent à un CFC que les Suisses. La différence est particulièrement importante pour les CFC en 4 ans (4.4% versus 9.3%).

Des différences culturelles peuvent expliquer en partie ces résultats. Il est probable que la formation professionnelle ne jouit pas de la même considération dans certains pays d'origine des jeunes étrangers qu'en Suisse. Les élèves de VSB et de VSG d'origine étrangère pourraient donc avoir une préférence pour les formations de type général.

Parmi les élèves de VSO aussi, les étrangers accèdent moins souvent dans un temps régulier au diplôme que les Suisses, et la structure de ces diplômes est différente. Pour les deux groupes, les CFC en 3 ans dominent. En revanche, les étrangers obtiennent moins souvent un CFC en 4 ans et plus souvent une AFP que les Suisses.

En provenance de classes de développement, cinq Suisses et un étranger obtiennent une AFP.

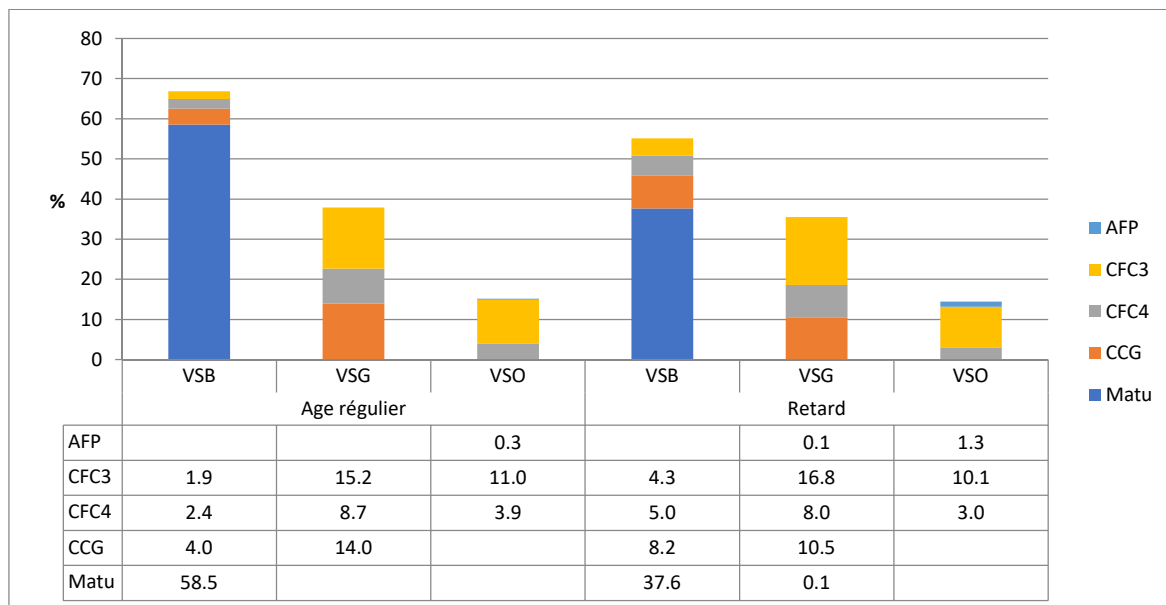
#### Diplômes selon l'âge des jeunes

Le graphique 25 montre comment les retards pris durant la scolarité obligatoire se répercutent sur le taux d'obtention d'un diplôme au niveau postobligatoire.

Le rapport entre retard pris et taux d'obtention d'un diplôme est très net pour les jeunes issus de la VSB (graphique 25). Deux tiers des jeunes sans retard obtiennent le diplôme en temps régulier (66.8%). Pour les retardataires, le taux est de 55.1%. Pour les jeunes issus

de la VSG, la tendance est la même, mais de façon plus atténuée. Sans retard, le taux est de 37.9%, avec du retard, il est de 35.5%.

Graphique 25 : Diplôme obtenu en temps régulier, selon l'âge du jeune



Pour les jeunes issus de la VSO, le taux global de diplômés n'est que peu lié à l'âge de l'élève. Il est de 15.2% pour les élèves d'âge régulier, et de 14.4% pour les retardataires.

Concernant les élèves provenant des classes de développement, un élève en âge régulier et cinq élèves retardataires obtiennent une attestation AFP.

### 5.1.3 PREMIER DIPLÔME OBTENU DANS UN TEMPS RÉGULIER (TAUX BASÉ SUR LES JEUNES COMMENÇANT LA FORMATION POSTOBLIGATOIRE EN 2011-12)

Dans les pages qui suivent, le temps régulier s'applique uniquement à la formation postobligatoire. Pour cette raison, nous ne considérons que la population de jeunes qui commencent une formation en 2011-12.

Les jeunes qui commencent la formation en 2011-12 sortent directement de la scolarité sans aucune année intermédiaire comme par exemple une classe de raccordement ou une mesure de transition.

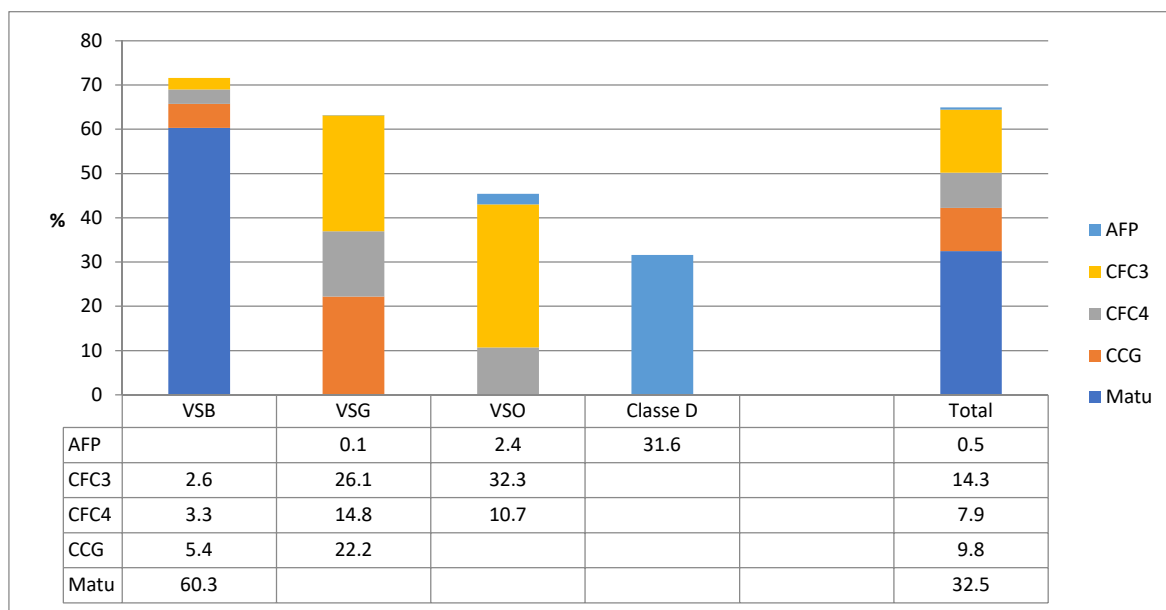
Deux tiers de ces jeunes (64.9%) ont obtenu un diplôme postobligatoire dans le temps régulier. Un tiers a décroché une maturité gymnasiale (32.5%), 22.2% un CFC (dont 7.9% un CFC en 4 ans), 9.8% un CCG et 0.5% une AFP (graphique 26).

Plus la filière suivie en école obligatoire a été exigeante, plus le taux d'obtention d'un diplôme postobligatoire est élevé et il concerne 71.6% des anciens élèves de VSB, 63.2% de ceux de VSG, 45.4% de ceux de VSO et 31.6% des anciens élèves de classes D. La structure des diplômes varie pour les différentes filières, pour des raisons réglementaires notamment. En effet, seuls les élèves de VSB ont accès à l'école de maturité, et ceux de



VSO et de classes D ne peuvent aller en ECG. Si à peu près la même proportion des anciens élèves de VSG et VSB obtiennent un CFC (40.9% versus 43.0%), les anciens élèves de VSG font plus souvent un CFC en 4 ans que ceux de VSO (14.8% versus 10.7%). Si le taux global des diplômés issus de la VSG est plus élevé que celui des diplômés issus de la VSO, c'est grâce à leur accès au gymnase.

Graphique 26 : Diplôme obtenu en temps régulier, selon la voie suivie en école obligatoire (base début 2011-12)



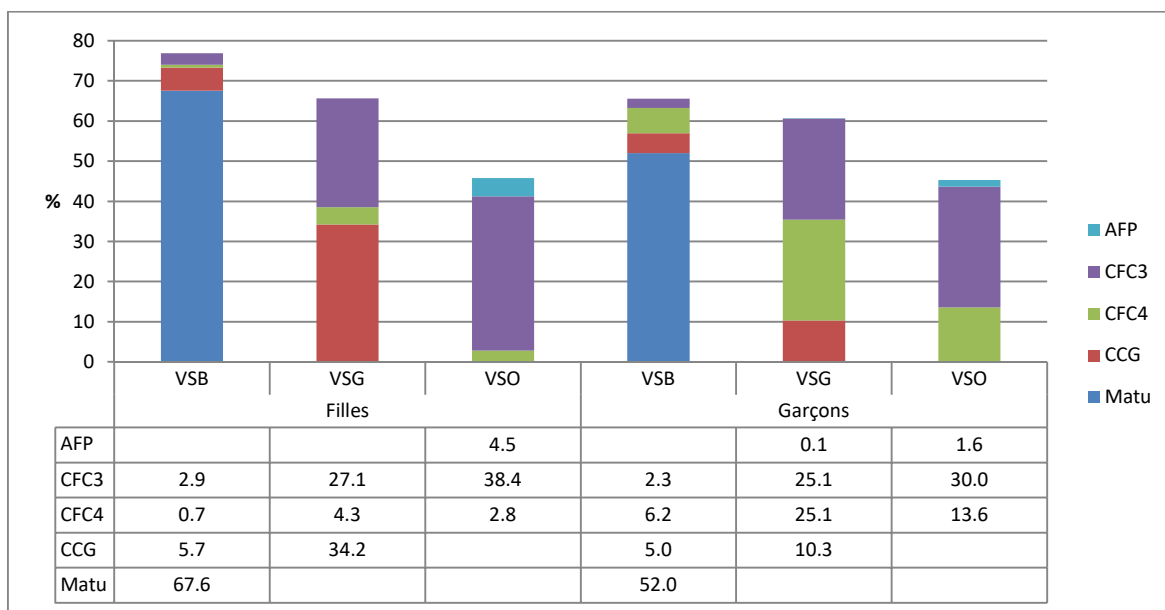
### Diplômes selon le sexe

Plus de trois quarts des filles provenant de la VSB (76.8%) obtiennent en temps régulier un diplôme postobligatoire contre deux tiers des garçons (65.5% ; graphique 27). Elles décrochent plus souvent une maturité (67.6%) que les garçons (52%). Par contre, ces derniers font plus souvent un apprentissage (8.5%) que les filles (3.6%).

Les filles de VSG terminent aussi plus souvent leur formation que les garçons (65.7%, respectivement 60.7%). Plus de la moitié des filles a opté pour une formation générale (CCG ; filles 34.2%, garçons 10.3%). Les garçons ont une préférence pour la formation professionnelle (50.3% ; filles 31.5%). Autant de garçons font un CFC en 4 ans plutôt qu'en 3 ans.

En provenance de la VSO, la même proportion de filles et de garçons obtient un diplôme (45.8% ; 45.3%). Les filles font moins souvent un CFC en 4 ans (2.8%) que les garçons (13.6%), mais plus souvent une AFP (4.5% versus 1.6%). On peut dire que provenant d'une filière à exigences élevées (VSB), les filles accèdent plus souvent que les garçons à la formation la plus prestigieuse (maturité), mais en venant de la VSO, elles font des formations moins exigeantes que les garçons.

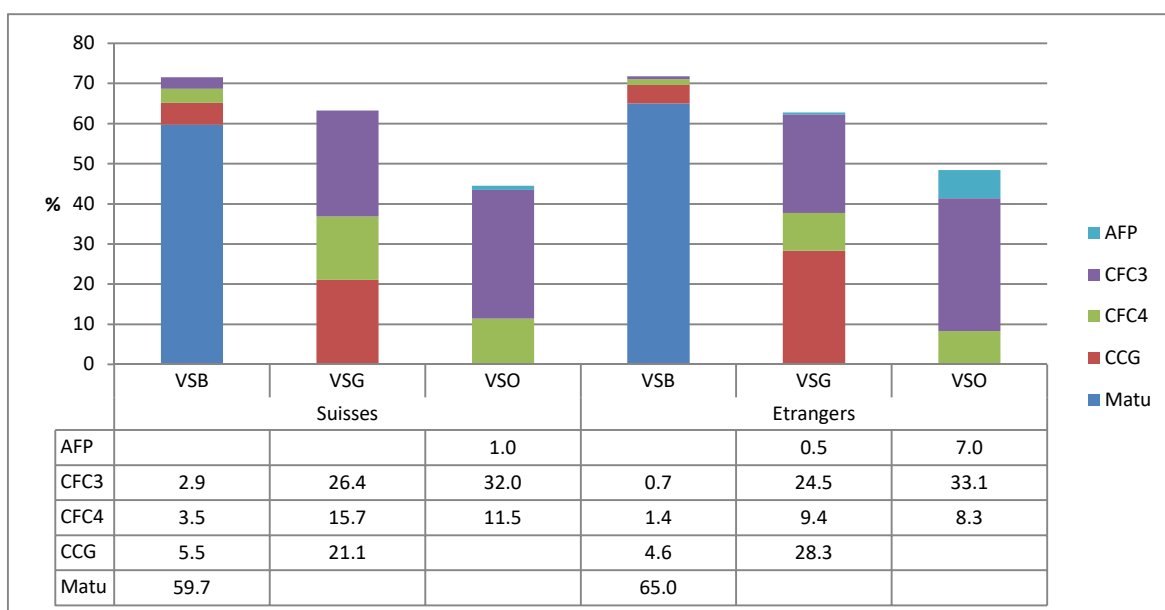
Graphique 27 : Diplôme obtenu en temps régulier, selon la voie suivie en école obligatoire et le sexe (base début 2011-12)



### Diplômes selon l'origine

Les taux globaux de diplômés ne varient que très peu selon l'origine, sauf pour les anciens élèves de VSO, où les étrangers affichent un taux plus élevé que les Suisses (48.4% respectivement 44.5% ; graphique 28). Les différences se trouvent dans la structure de répartition des types de diplôme.

Graphique 28 : Diplôme obtenu en temps régulier, selon la voie suivie en école obligatoire et l'origine (base début 2011-12)



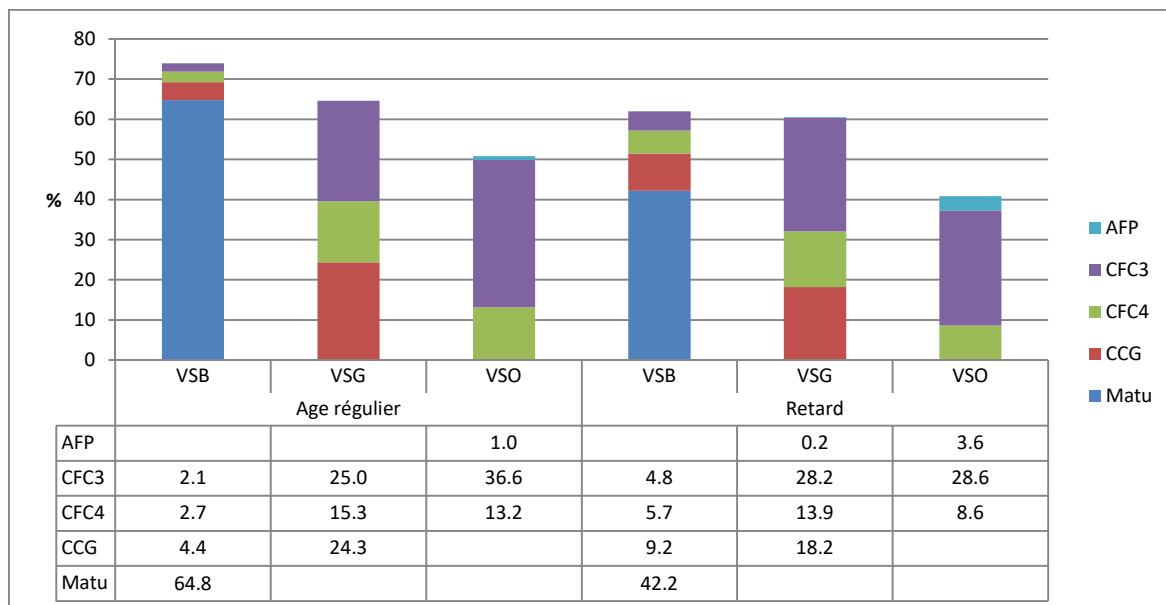
Provenant de la VSB, les étrangers font plus souvent une maturité que les Suisses (65.0% versus 59.7%). Venant de la VSG, ils optent plus souvent pour le gymnase que les Suisses (28.3%; 21.1%). Ces derniers par contre font plus souvent un apprentissage en 4 ans (Suisses 11.5%, étrangers 8.3%). Si les étrangers venus de la VSO ont un meilleur taux de diplômés que les Suisse, c'est dû au fait qu'ils obtiennent relativement souvent une AFP (étrangers 7.0%, Suisses 1.0%)

### Diplômes selon l'âge

Les élèves qui sortent de l'école obligatoire à l'âge régulier obtiennent plus souvent leur diplôme dans le temps régulier que les élèves en retard scolaire (graphique 29). Les écarts sont importants pour les jeunes provenant de la VSB (73.9% respectivement 62%) et de la VSO (50.8% respectivement 40.8%), et moindre pour la VSG (64.6% respectivement 60.5%).

Pour les élèves de VSB, nous constatons de grandes différences dans la structure des diplômes. 64.8% des élèves d'âge régulier décrochent une maturité gymnasiale contre seulement 42.2% des retardataires. Les élèves de VSG en retard scolaire obtiennent moins souvent un CCG ou un CFC en 4 ans que leurs collègues « à temps ». Les élèves de VSO en retard scolaire font moins souvent un CFC en 4 ans et plus souvent une AFP que ceux sans retard.

Graphique 29 : Diplôme obtenu en temps régulier, selon la voie suivie en école obligatoire et l'âge (base début 2011-12)

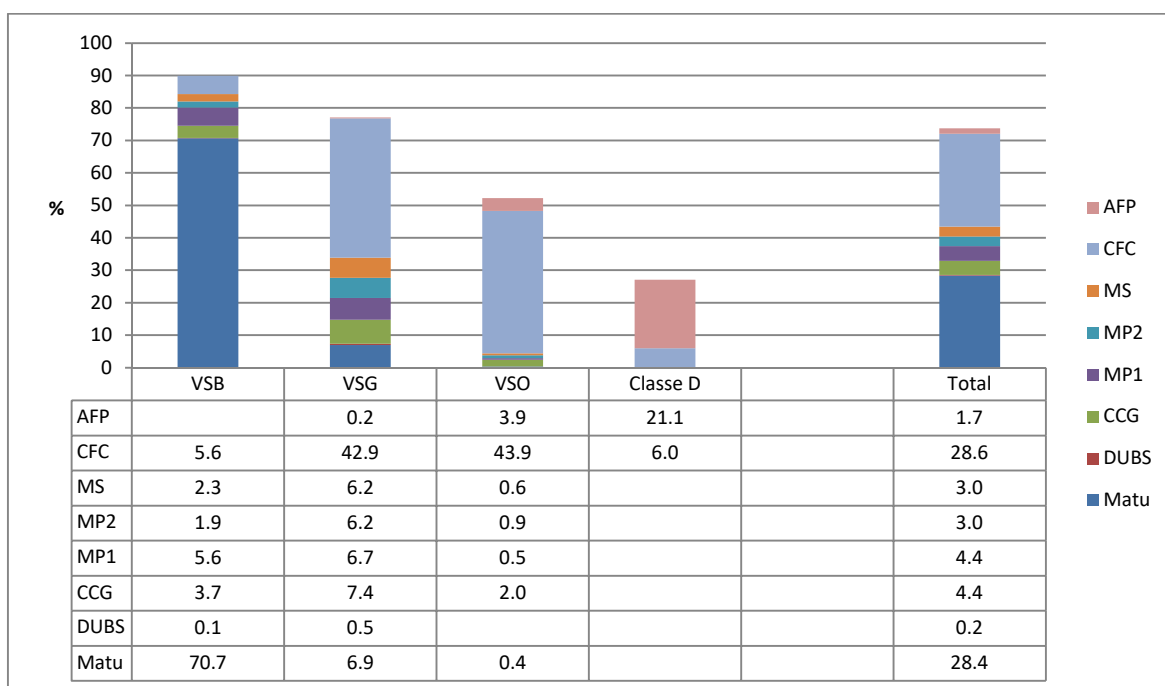


### 5.1.4 DERNIER DIPLÔME OBTENU JUSQU'EN 2016

Les graphiques suivants présentent des données sur le dernier et plus haut diplôme reçu<sup>6</sup> dans les six années suivant l'école obligatoire. Seuls les diplômes de niveau secondaire II sont pris en compte. Les données se basent sur les effectifs de la 9<sup>e</sup> année de l'école obligatoire en 2010-11 et incluent les élèves qui ont redoublé l'année suivante, suivi une classe de rattachement, ou recouru à une mesure de transition.

Moins de trois quarts de l'ensemble des élèves (73.7%) ont obtenu un diplôme postobligatoire jusqu'en 2016<sup>7</sup> (graphique 30). La maturité gymnasiale (28.4%) et le CFC (28.6%) sont les formations les plus prisées. 4.4% ont obtenu un CCG, 3.0% une maturité spécialisée (MS), 7.4% une maturité professionnelle (MP1 4.4%, MP2 3.0%), 1.7% une AFP. Seulement 0.2% des jeunes issus du monde professionnel ont réussi l'examen de la passerelle Dubs<sup>8</sup> et peuvent accéder à l'université.

Graphique 30 : Plus haut diplôme obtenu jusqu'en 2016



Plus la filière suivie en école obligatoire a été exigeante, plus le taux de diplôme postobligatoire est élevé. C'est le cas pour 9 élèves sur 10 de la VSB (89.9%), 3 sur 4 de la VSG (77.1%), 1 sur 2 (52.2%) de la VSO, et 1 sur 4 (27.1%) des classes D.

<sup>6</sup> Par exemple, pour un détenteur d'une maturité professionnelle I, les graphiques montrent seulement ce diplôme, et non pas le CFC qu'il détient aussi. Ceci dans le souci d'éviter les doubles comptages.

<sup>7</sup> Ce chiffre n'est pas définitif, puisque certains élèves n'ont pas encore terminé leur formation postobligatoire. Les jeunes qui ont obtenu un diplôme dans un autre canton ne sont pas inclus dans les chiffres.

<sup>8</sup> L'examen de la « passerelle Dubs » est destiné aux porteurs d'une maturité professionnelle ou d'une maturité spécialisée et leur permet d'accéder aux études universitaires.

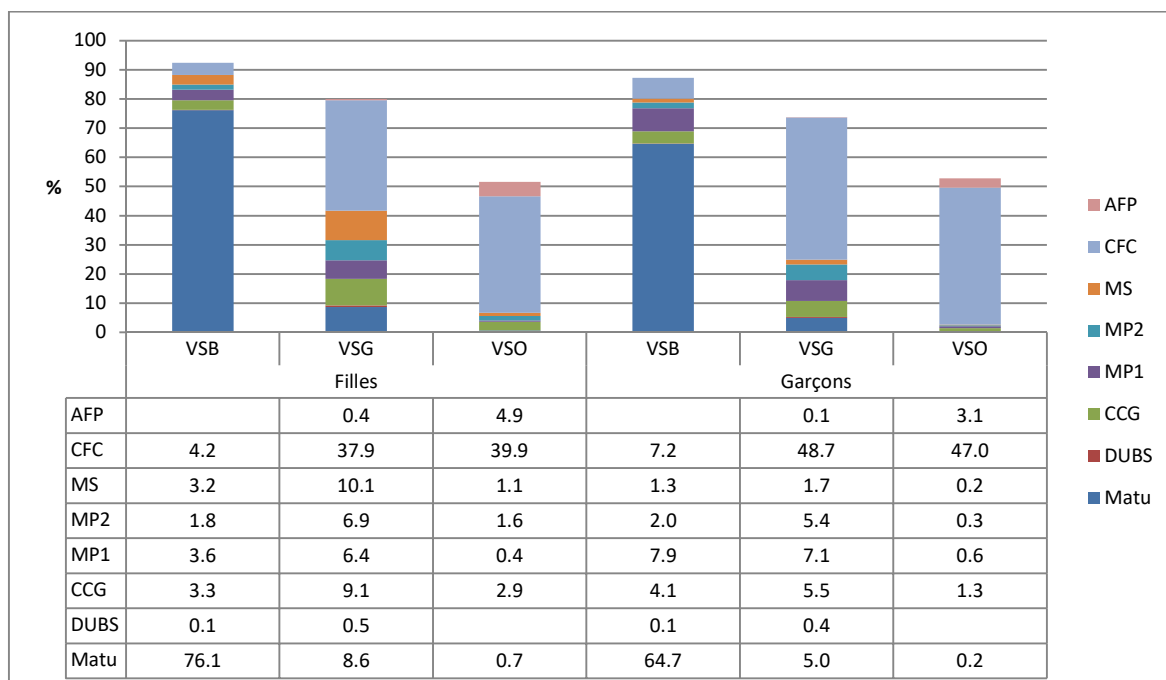
La structure des diplômes est largement déterminée par la voie suivie en école obligatoire, mais pas exclusivement. En effet, le système est perméable et il est possible qu'un élève qui a suivi la VSO finit avec une maturité gymnasiale. C'est le cas, par exemple, s'il a suivi une classe de raccordement I, puis une classe de raccordement II, avant d'accéder au gymnase.

70.7% des élèves de VSB font une maturité gymnasiale. Chez les élèves de VSG, ce chiffre est 10 fois plus petit : 6.9%. Presque un élève de VSG sur cinq obtient un autre type de maturité : maturité spécialisée 6.2%, et maturité professionnelle 12.9%. 42.9% obtiennent un CFC. Autant d'élèves de VSO (43.9%) obtiennent un CFC, 3.9% une AFP. Les autres diplômes jouent un rôle marginal. Les élèves de classes D finissent le plus souvent avec une AFP, plus rarement avec un CFC (6.0%). Presque trois quarts des élèves de classes D (72.9%) n'ont pas encore obtenu de diplôme six ans après la fin de leur scolarité obligatoire.

### Diplôme selon le sexe

Les filles de VSB obtiennent plus souvent un diplôme postobligatoire que les garçons (92.4% *versus* 87.3% ; graphique 31), et plus souvent une maturité gymnasiale (76.1% *versus* 64.7%). Elles terminent plus souvent l'école de diplôme avec une maturité spéciale que les garçons (3.2% *versus* 1.3%). Par contre, ces derniers obtiennent plus souvent un CFC (7.2% *versus* 4.2%) et une maturité professionnelle (9.9% *versus* 5.4%).

Graphique 31 : Plus haut diplôme obtenu jusqu'en 2016, selon le sexe



En provenance de la VSG, les filles affichent aussi un taux de diplômes plus élevé que les garçons (80.0% *versus* 73.7%), et elles ont plus souvent opté pour une formation de type général (CCG, MS : filles 19.2%, garçons 7.2%). Leur taux de maturité professionnelle est

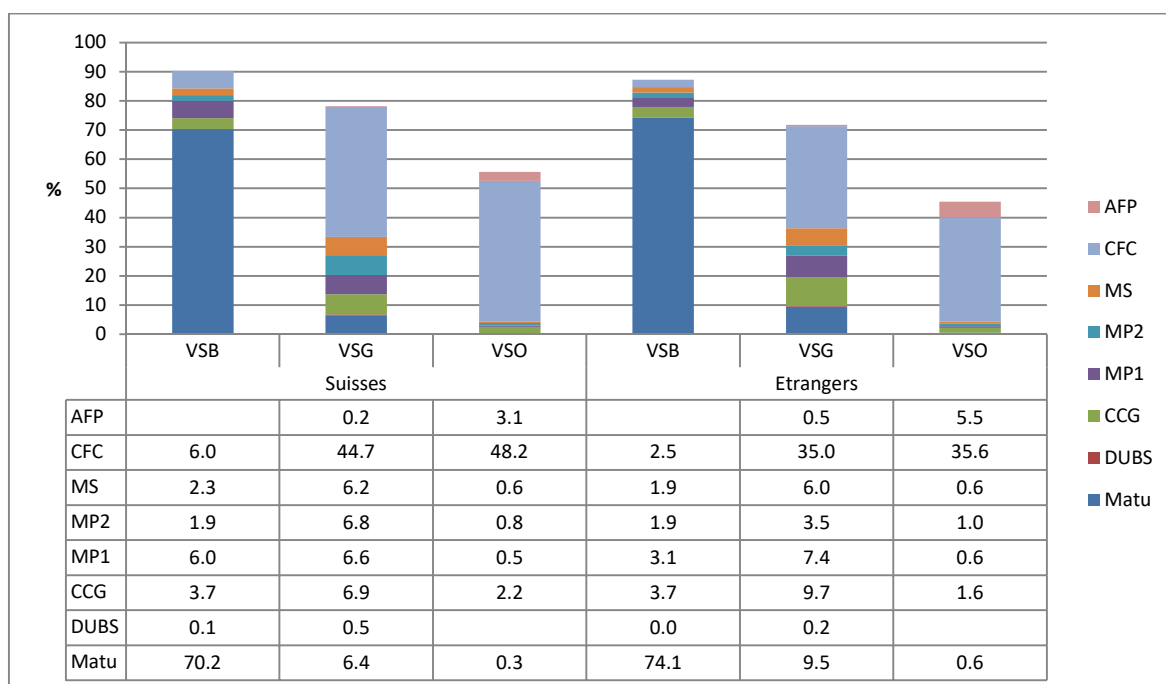
légèrement plus élevé que celui des garçons (13.3%, respectivement 12.5%). En revanche, les garçons se «contentent» plus souvent d'un CFC que les filles (48.7% respectivement 37.9%).

Venant de la VSO, le taux de diplômés des deux sexes atteint à peu près le même niveau (filles 51.6%, garçons 52.7%). Les garçons font plus souvent un CFC (47.0% *versus* 39.9%) et moins souvent une AFP (3.1% *versus* 4.9%) que les filles.

### Diplômes selon l'origine

Le taux de diplômés chez les étrangers est moins élevé que chez les Suisses. L'écart est faible pour les jeunes issus de la VSB, et s'agrandit pour ceux de la VSG et encore plus pour ceux de la VSO : 3.1%, 6.4%, respectivement 10.2% (graphique 32). Des différences sont constatées concernant la structure des diplômes.

Graphique 32 : Plus haut diplôme obtenu jusqu'en 2016, selon l'origine



Chez les jeunes issus de la VSB, les étrangers obtiennent plus souvent une maturité gymnasiale (74.1%) que les Suisses (70.2%). Ce constat se vérifie aussi pour les élèves de VSG : 9.5% des étrangers font une maturité gymnasiale, contre 6.4% des Suisses.

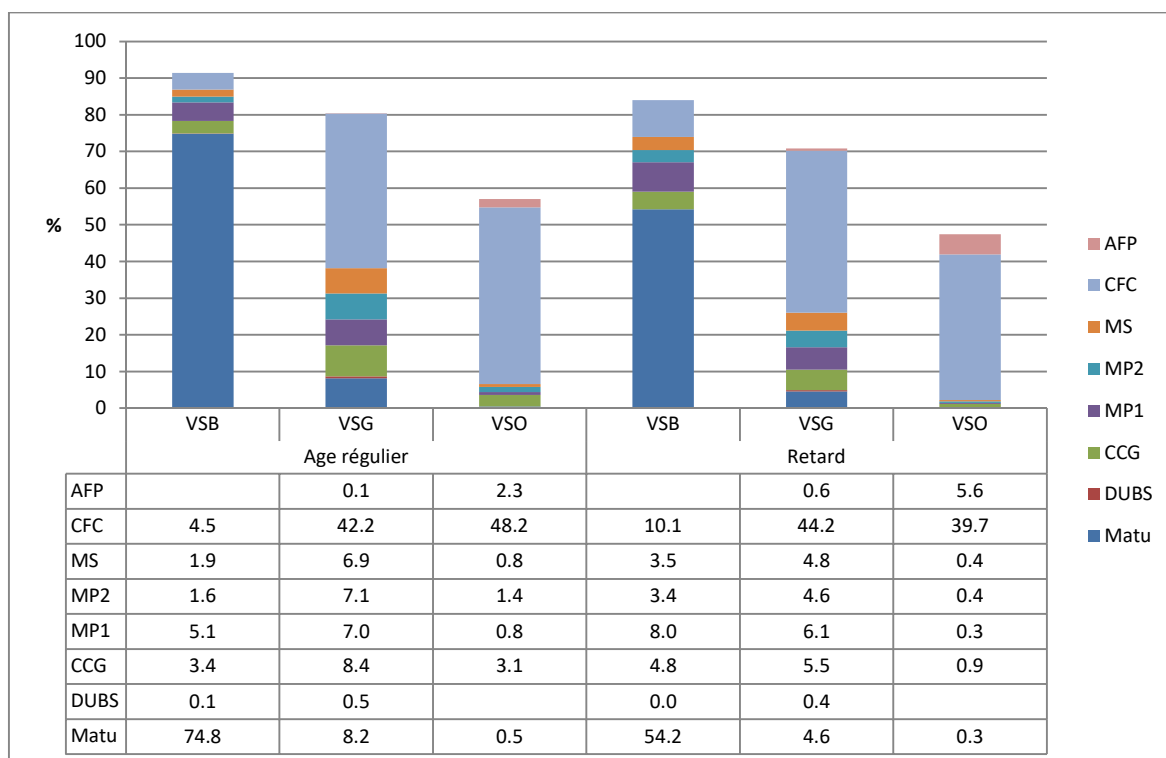
Venant de la VSG, les étrangers obtiennent moins souvent un CFC (35.0% *versus* 48.2%) et plus souvent un CCG que les Suisses (9.7% *versus* 6.9%). Leur préférence pour les formations de type général s'exprime aussi dans le taux de maturité de 9.5%, nettement supérieur à celui des Suisses (6.4%).

Pour les élèves issus de la VSO, les étrangers décrochent moins souvent un CFC que les Suisses (35.6% ; 48.2%) et se contentent plus fréquemment d'une AFP (5.5% ; 3.1%).

### Diplômes selon l'âge

Les écarts entre les accès aux diplômes postobligatoires sont importants entre les élèves d'âge régulier et ceux qui sont en retard scolaire (VSB : 91.4% respectivement 84.0% ; VSG 80.4% respectivement 70.8% ; VSO 57.0% respectivement 47.5% ; graphique 33). C'est un indice que les échecs scolaires pèsent sur la réussite au niveau secondaire II. Concernant la structure des diplômes, on constate que les retardataires accèdent moins souvent à un diplôme d'une formation exigeante que les autres.

Graphique 33 : Plus haut diplôme obtenu jusqu'en 2016, selon l'âge



Issus de la VSB, les élèves d'âge régulier ont un taux de maturité gymnasiale supérieur aux retardataires (74.8% ; 54.2%). Ces derniers par contre font deux fois plus souvent un CFC (10.1% ; 4.5%).

Les élèves de VSG des deux groupes ont à peu près le même taux de CFC (élèves d'âge régulier 42.2% ; retardataires 44.2%). Pour les autres diplômes, sauf AFP, les élèves d'âge régulier ont de meilleurs résultats que les retardataires : 30.0% *versus* 21.4.0%<sup>9</sup>.

Provenant de la VSO, les élèves d'âge régulier accèdent plus souvent à un CFC (48.2% ; 39.7%), et aussi aux autres diplômes (6.1% ; 1.9%), sauf aux AFP ou les retardataires affichent le taux le plus élevé (5.6% ; 2.3%).

<sup>9</sup> Somme des taux diplôme Dubs, CCG, MP1, MP2, MS.

### 5.1.5 JEUNES AYANT OBTENU PLUSIEURS DIPLÔMES

Le tableau 5 résume combien de jeunes de notre cohorte (7317 jeunes), entre 2013 et 2016<sup>10</sup>, ont obtenu un premier diplôme et de quel type était ce diplôme. Ceci nous permettra de mieux apprécier, dans les paragraphes suivants, la proportion de jeunes ayant obtenu plusieurs diplômes.

Tableau 5 : Premier diplôme obtenu selon type et année

	2013	2014	2015	2016	Total
AFP	23	60	37	23	143
CFC		633	946	633	2212
CFC_MP1		11	74	40	125
ECG		438	285	106	829
EM		1464	489	95	2048
Total	23	2606	1831	897	5357

#### *Les jeunes ayant obtenu trois diplômes*

Un très faible nombre de jeunes, ayant commencé la formation postobligatoire en 2011-12, ont pu obtenir trois diplômes jusqu'en 2016. Ceci est possible si la durée de la formation initiale ne dépasse pas trois ans.

C'est le cas de 9 élèves de l'école de culture générale qui ont décroché le diplôme en 2014, la maturité professionnelle en 2015 et le diplôme de la passerelle Dubs en 2016. C'est le cas aussi d'un employé de commerce et d'un horticulteur qui ont reçu leur CFC en 2014, la maturité professionnelle en 2015 et le diplôme de la passerelle Dubs en 2016.

Au vu de ces chiffres, la passerelle Dubs semble profiter surtout aux jeunes ayant eu un *cursus* de formation générale.

#### *Les jeunes ayant obtenu 2 diplômes*

Sur les 5396 diplômés de notre cohorte (élèves en 9<sup>e</sup> année, en 2010-11), 728 jeunes ont obtenu deux diplômes jusqu'en 2016.

Dans la plupart des cas, le deuxième diplôme permet d'atteindre un niveau de qualification supérieure. Ainsi, les détenteurs d'une AFP obtiennent un CFC, ceux d'un CFC une maturité professionnelle, ceux d'une maturité professionnelle réussissent l'examen de la passerelle Dubs.

Les écoles de culture générale offrent aux jeunes des formations successives, ce qui explique la variété des diplômes.

Qu'en est-il des détenteurs d'un CFC qui acquièrent un diplôme du même type ? Le plus souvent, il s'agit d'une amélioration de situation, notamment en passant d'une formation en 3 ans à une formation plus exigeante en 4 ans. Quelques exemples : le mécanicien en

<sup>10</sup> Ne figurent pas dans le tableau 39 jeunes qui avaient reçu comme premier diplôme dans le canton de Vaud une maturité professionnelle (MP). Ce diplôme a dû être précédé par un CFC acquis dans un autre canton.



maintenance d'automobiles devient mécatronicien d'automobiles, l'électricien de montage devient installateur-électricien, ou le mécanicien de production devient polymécanicien.

Tableau 6 : Premier et deuxième diplôme selon le type

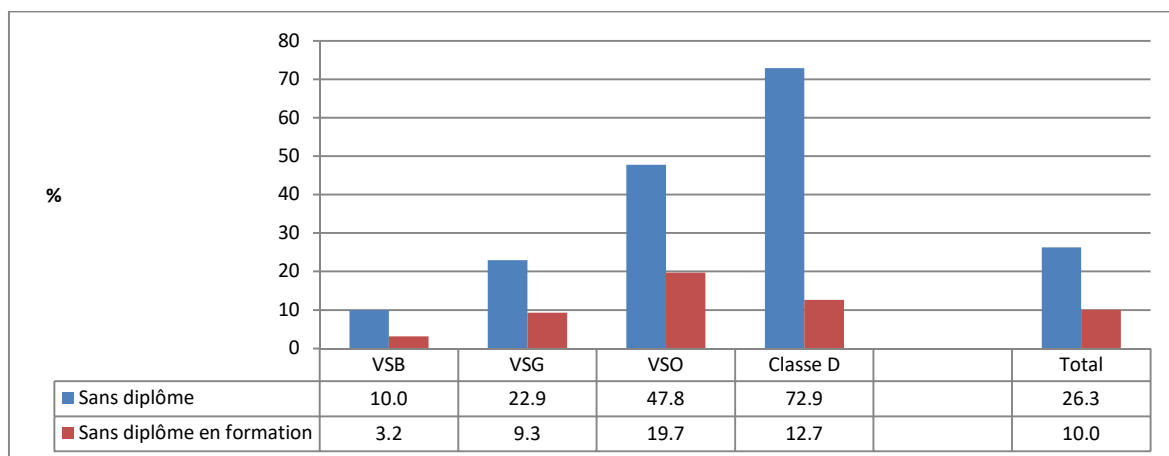
		Premier diplôme, 2012-13 à 2014-15				
		AFP	CFC	CFC_MP1	ECG	EM
Deuxième diplôme, 2014-15 à 2015-16	CFC	22	47		6	5
	CFC_MP1				81	
	CFC_MP2				55	
	MP1		1		101	
	MP2		147		1	
	MS				222	
	EM				35	1
	DUBS			3		
	ES			1		

Dans des cas plus rares, il y a des jeunes qui changent de métier dans le même domaine, par exemple dans l'alimentation : le cuisinier devient boulanger-pâtissier, le caviste devient viticulteur. Dans d'autres cas, il s'agit de reconversions professionnelles comme par exemple le charpentier qui devient agriculteur.

### 5.1.6 JEUNES SANS DIPLÔME EN 2016

Parmi les 7317 jeunes de notre cohorte, 1921 (26.3%) n'avaient toujours pas obtenu de diplôme postobligatoire en 2016 (graphique 34). Cette proportion varie très fortement en fonction de la voie suivie en école obligatoire et concerne approximativement un ancien élève de VSB sur dix, un élève de VSG sur quatre, un élève de VSO sur deux, et trois élèves de classes D sur quatre. Sans surprise, les jeunes provenant des filières les moins exigeantes se trouvent le plus souvent sans diplôme postobligatoire.

Graphique 34 : Jeunes sans diplôme en 2016

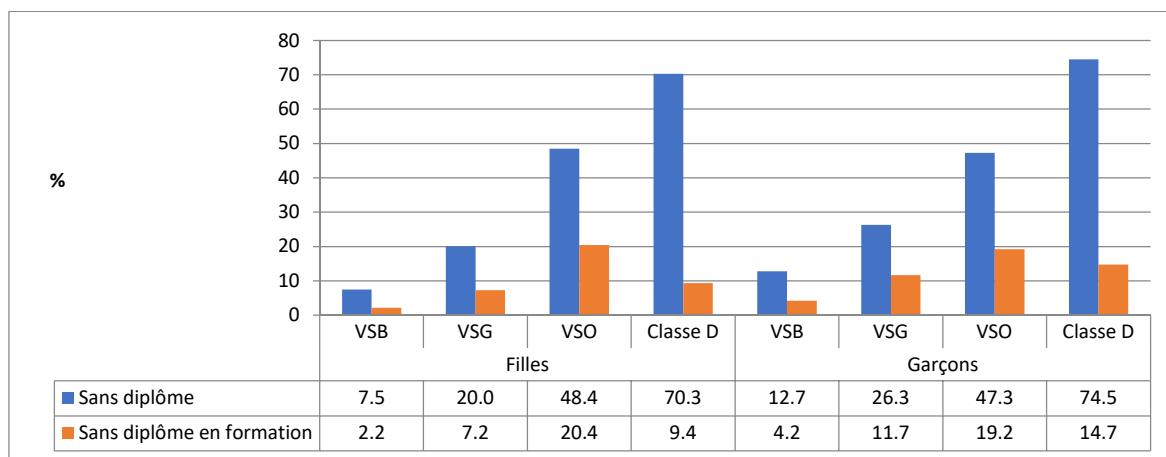


Cependant, le taux de diplômés peut encore évoluer puisqu'une part des jeunes est toujours en formation en 2016-17 : VSB 3.2%, VSG 9.3%, VSO 19.7% et classes D 12.7%.

### Jeunes sans diplôme selon le sexe

Sauf pour les jeunes provenant de la VSO, les garçons sont un peu plus souvent que les filles sans diplôme, six ans après avoir quitté l'école obligatoire (graphique 35).

Graphique 35 : Jeunes sans diplôme en 2016, selon le sexe

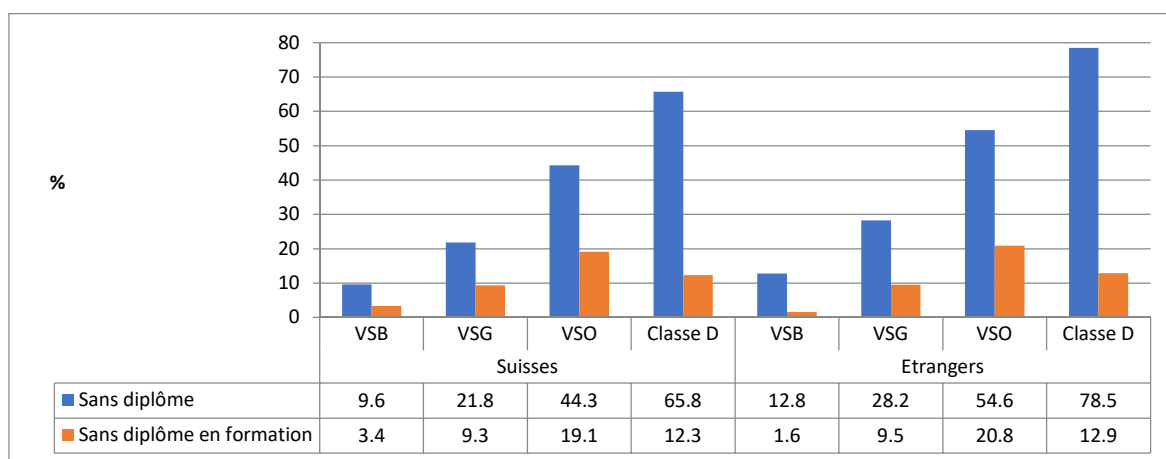


Par contre, les garçons, plus souvent que les filles, sont encore en formation, sauf pour la VSO où les filles affichent un léger avantage.

### Jeunes sans diplôme selon l'origine

Quelle que soit la voie suivie en école obligatoire, les jeunes d'origine étrangère détiennent moins souvent un diplôme postobligatoire que les Suisses (graphique 36).

Graphique 36 : Jeunes sans diplôme en 2016, selon l'origine

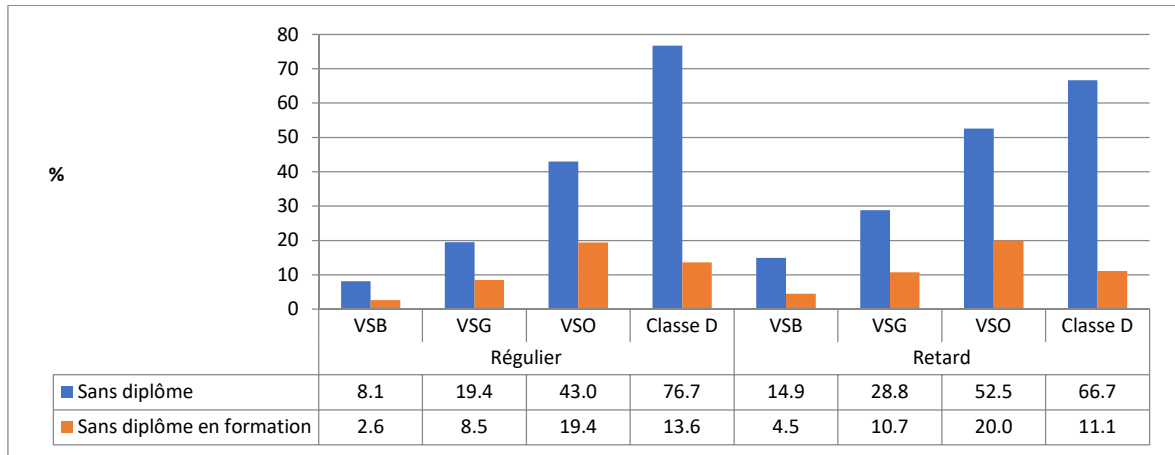


Exception faite de la VSB, les jeunes sont un peu plus souvent en formation en 2016-17.

### Jeunes sans diplôme selon l'âge

Les élèves d'âge régulier issus de la VSB, de la VSG et de la VSO sont moins souvent sans diplôme que les retardataires. Par contre, les jeunes des classes D, en retard scolaire, sont moins souvent sans diplôme postobligatoire (graphique 37).

Graphique 37 : Jeunes sans diplôme en 2016, selon l'âge



Sauf pour les classes D, les jeunes, en retard scolaire, poursuivent plus souvent la formation en 2016-17.



## 6 ANALYSE GLOBALE DES DÉTERMINANTS DES PARCOURS

Ce chapitre a pour objectif de présenter une analyse globale sur les déterminants des parcours des jeunes de la cohorte étudiée. Il s'agit en quelque sorte de confirmer les principaux résultats exposés dans les chapitres précédents sur la base d'estimations faisant cette fois intervenir simultanément plusieurs facteurs dans les analyses statistiques. Celles-ci peuvent être qualifiées de globales dans la mesure où nous n'avons pas distingué les différents types de certificats obtenus et de formations suivies<sup>11</sup>. Nous avons retenu ici trois aspects qui nous semblaient importants pour mettre en relation les caractéristiques des jeunes avec la qualité de leurs parcours individuels. Le premier aspect concerne les situations qui correspondent à un début de formation, immédiatement après l'école obligatoire (donc avec un passage direct au niveau secondaire II). C'est alors la capacité du système (mais aussi celle du jeune lui-même selon ses caractéristiques) à assurer directement le passage d'un cycle à l'autre qui est ici évaluée.

Le deuxième aspect cible la situation des jeunes qui ont obtenu un certificat (quel qu'il soit) au terme du suivi longitudinal que nous avons effectué sur cinq années. Il s'agit ici d'apprécier globalement la réussite des études sur la base de la certification. Enfin, le troisième aspect complète le précédent avec un degré d'exigence plus fort, puisqu'il s'intéresse aux jeunes qui ont obtenu un certificat dans la durée théorique prévue (qui est de fait variable selon le type de formation concernée). On précisera que cette durée «idéale» intègre le fait que la formation a débuté immédiatement à la fin de l'école obligatoire, sans période de transition. Ce dernier aspect vise donc à rendre compte de l'efficacité interne de la formation.

Au niveau statistique, les analyses ont été réalisées via l'estimation de modèles de régression multivariés, qui permettent de mesurer l'influence des caractéristiques des jeunes et de leur parcours scolaire antérieur. Ces analyses ont été réalisées pour les trois situations que l'on vient de citer : passage direct de l'école obligatoire vers une formation de niveau secondaire II, certification au terme du suivi longitudinal, certification dans la durée théorique. Ainsi, les variables dépendantes reflètent, pour chacun de ces trois cas, des situations de nature binaire (le jeune est ou n'est pas dans cette situation). Compte tenu de la nature dichotomique des variables dépendantes, ce sont donc des modèles logistiques qui ont été utilisés<sup>12</sup>. Du côté des variables explicatives (ou variables indépendantes) nous avons repris les informations individuelles relatives aux élèves utilisées dans les chapitres précédents. Celles-ci peuvent se répartir en deux catégories, la première concerne les caractéristiques sociodémographiques des élèves (sexe, nationalité,

<sup>11</sup> Cela pour des raisons de nature statistique, car cette distinction implique de produire des estimations distinctes sur plusieurs populations dont certaines comportent des effectifs insuffisants.

<sup>12</sup> La fonction estimée est du type :  $f(x) = \frac{\exp(x)}{1 + \exp(x)} = p$  dans laquelle  $p$  est la probabilité estimée. L'équation de régression se décline ainsi :  $\text{logit } p = \ln\left(\frac{p}{1-p}\right) = \beta_0 + \beta_1 x_{i1} + \beta_2 x_{i2} + \dots + \beta_n x_{in}$ .  $x_{i1}, x_{i2}, \dots$  étant les variables explicatives et  $\beta_1, \beta_2, \dots$  les coefficients associés à ces variables ( $\beta_0$  étant la constante de l'équation).

langue d'origine), la seconde concerne les caractéristiques du passé scolaire avec la voie fréquentée au niveau secondaire I et les performances aux épreuves cantonales de référence (ECR) de 8<sup>e</sup> année en français et en mathématiques. Enfin, une variable se réfère à la fois à ces deux catégories. Il s'agit de l'âge de l'élève que nous avons décliné en deux groupes : âge régulier (qui intègre aussi la faible proportion d'élèves en «avance») *versus* un âge plus élevé (il s'agit donc essentiellement des élèves qui ont redoublé une classe au niveau primaire et/ou au niveau secondaire I).

Afin de pouvoir rendre compte de l'impact respectif des différents groupes de variables en termes de pouvoir explicatif des analyses, nous avons introduit ces groupes successivement dans les modèles. Ainsi, le premier bloc comprend le sexe, la nationalité et/ou la langue d'origine et l'âge. Le deuxième concerne la voie suivie, à savoir VSB, VSG ou VSO. Nous avons enfin ajouté les résultats aux ECR (mathématiques et/ou français) afin de pouvoir rendre compte de l'effet spécifique du niveau scolaire en fin de scolarité obligatoire<sup>13</sup>. Nous précisons encore que nous avons visé la parcimonie<sup>14</sup> dans la spécification des modèles ; c'est pour cela que les variables non significatives sur le plan statistique ne figurent pas dans les tableaux des résultats présentés ici. C'est par exemple le cas de la langue d'origine dont l'effet peut disparaître quand la variable «nationalité» est présente dans le même modèle ; cela témoigne en l'occurrence d'une colinéarité entre deux variables : la nationalité et la langue d'origine étant liées.

## 6.1 RÉSULTATS DES ANALYSES

Les tableaux qui vont suivre présentent les résultats des estimations logistiques pour chacune des trois variables dépendantes retenues. Dans ces tableaux figurent les paramètres les plus importants pour l'interprétation des résultats, à savoir les pouvoirs explicatifs des modèles ( $R^2$  de Nagelkerke) et la valeur des coefficients des équations de régression associés à leur degré de significativité. Comme la valeur de ces coefficients n'est pas directement interprétable avec ce type de modèle, nous avons également fait figurer les odds ratio (colonne « Exp B ») qui permettent de comparer les chances relatives des individus pour les différentes modalités des variables (les garçons par rapport aux filles, les Suisses par rapport aux étrangers...).

### 6.1.1 ENTRÉE EN FORMATION

Les trois premiers modèles (tableau 7) analysent la probabilité de commencer une formation directement à la sortie de l'école obligatoire en fonction des caractéristiques des jeunes. Les variables sociodémographiques n'expliquent que 6% de la variabilité des situations des jeunes (modèle 1). Bien que ce pouvoir explicatif soit faible, on relève

---

<sup>13</sup> La prise en compte des ECR dans les analyses statistiques réduit très légèrement la population d'élèves puisque certains d'entre eux (à besoins particuliers) ne sont pas concernés par ces évaluations.

<sup>14</sup> Le principe de parcimonie consiste à limiter le nombre de paramètres ou de variables à intégrer dans la modélisation statistique du phénomène étudié. En l'occurrence ici, c'est le nombre de variables que l'on cherchera à limiter en estimant le modèle le plus simple qui produit un ajustement satisfaisant.

néanmoins un effet significatif de l'âge, du sexe, de la nationalité et de la langue d'origine. Ainsi, la probabilité de débiter une formation directement à la suite de la formation obligatoire est plus élevée chez les garçons, les Suisses et les jeunes dont la langue d'origine est le français. À titre d'illustration de ces effets, les élèves de nationalité suisse ont deux fois plus de chances de débiter une formation directement après la 9<sup>e</sup> année que les jeunes étrangers (Exp B = 2,14). On rappellera aussi que l'un des intérêts des modèles multivariés est de pouvoir raisonner « toutes choses égales par ailleurs » ou plus précisément « toutes variables présentes dans le modèle, égales par ailleurs ». Ainsi, cet effet de la langue maternelle est estimé pour des élèves de même âge, de même sexe et de même nationalité. Ces résultats ne sont pas surprenants et ils confirment les précédents en montrant que certains groupes d'élèves sont plus souvent concernés par une période de transition que d'autres (les garçons, les élèves en retard scolaire, les étrangers et les allophones).

Quand on prend en compte la voie suivie au niveau secondaire I (modèle 2), le pouvoir explicatif du modèle s'accroît fortement puisqu'il passe à 32% ( $R^2 = 0,32$ ), soit un gain de 26 points par rapport au modèle précédent.

Tableau 7 : *Modèle logistique estimant la probabilité de débiter une formation avec un passage direct depuis l'école obligatoire, en fonction des caractéristiques sociodémographiques et scolaires des jeunes*

	Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3	
	Coefficient	Exp(B)	Coefficient	Exp(B)	Coefficient	Exp(B)
Garçon (référence : fille)	+0.23 ***	1.26	+0.47 ***	1.60	+0.36 ***	1.43
Age régulier (référence : plus âgé)	+0.45 ***	1.58	-0.11 n.s.	0.90	-0.16 **	0.85
Nationalité suisse (référence : étranger)	+0.76 ***	2.14	+0.37 ***	1.45	+0.32 ***	1.38
Langue française (référence : autre langue)	+0.20 ***	1.23	+0.33 ***	1.40	+0.32 ***	1.37
Voie secondaire I (référence : VSO)						
VSG			+0.99 ***	2.70	+0.66 ***	1.94
VSB			+2.90 ***	18.2	+2.31 ***	10.1
ECR mathématiques 8 <sup>e</sup> an. (score z)					+0.38 ***	1.47
Constante	-0.64 ***	0.53	-1.41 ***	0.24	-0.91 ***	0.40
R <sup>2</sup> de Nagelkerke	0.06		0.32		0.34	
N	6 505					

n. s. : non significatif,

\*\* : significatif au seuil de 5%,

\*\*\* : significatif au seuil de 1%

Sans surprise, en référence aux analyses détaillées exposées dans les chapitres précédents, la voie fréquentée différencie nettement les jeunes en matière d'accès direct à une formation, dans le niveau secondaire II. Par rapport aux élèves ayant fréquenté la VSO

(modalité de référence dans le modèle), ceux provenant de VSB ont des chances beaucoup plus élevées de débiter directement une formation à la sortie de l'école obligatoire (18 fois plus de chances). Cela est aussi vrai pour les élèves de VSG avec une intensité moindre : environ trois fois plus de chances d'être dans cette situation que les élèves de VSO (Exp B = 2,70). Les estimations présentées dans le modèle 3 renforcent encore les effets du passé scolaire puisque les résultats obtenus aux ECR de mathématiques en fin de 8<sup>e</sup> année exercent aussi un effet significatif dans le sens attendu, à savoir que les élèves les plus performants ont plus de chance d'accéder directement à une formation, dans le niveau secondaire II, à la suite de l'école obligatoire<sup>15</sup>. On remarquera que l'effet spécifique de la voie fréquentée diminue, du fait de la prise en compte du niveau de compétences aux ECR.

### 6.1.2 OBTENTION DU CERTIFICAT

Le tableau 8 expose les résultats des estimations des trois modèles analysant la probabilité d'obtenir un certificat selon les caractéristiques des jeunes. Comme précédemment, les variables sociodémographiques apportent une contribution modeste à l'explication de la variabilité du phénomène étudié (modèle 4), le pouvoir explicatif étant de 7% ( $R^2 = 0,07$ ). On relève cependant que les caractéristiques ont bien un effet significatif sur les chances de certification. Si le sexe exerce une influence minime (Exp B = 0.73), ce n'est pas le cas de l'âge et de la nationalité. Ainsi les élèves d'âge régulier ont deux fois plus de chances d'être certifiés que les autres (Exp B = 2.21) ; de même les élèves de nationalité suisse ont également presque deux fois plus de chances d'être certifiés que les étrangers (Exp B = 1.91).

L'ajout des variables rendant compte de la voie fréquentée a pour conséquence d'augmenter nettement le pouvoir explicatif du modèle puisque celui-ci passe à 19% (modèle 5). Toujours en référence aux élèves provenant de la VSO, ceux ayant fréquenté les autres voies ont une probabilité plus forte d'obtenir leur certificat : près de trois fois plus de chances pour les jeunes de VSG (Exp B = 2.68) et plus de six fois plus de chances pour les élèves issus de la VSB (Exp B = 6.56). La voie fréquentée au niveau secondaire I a donc une forte influence sur les chances d'obtention d'un certificat au terme de la scolarité postobligatoire.

---

<sup>15</sup> On notera que les performances obtenues dans le domaine du français ont une moindre influence puisque la présence des deux variables dans le modèle (points obtenus aux ECR de français et points obtenus aux ECR de mathématiques) conduit à ne relever un effet significatif que pour les mathématiques.



Tableau 8 : Modèle logistique estimant la probabilité d'obtenir un certificat en fonction des caractéristiques sociodémographiques et scolaires des jeunes

	Modèle 4		Modèle 5		Modèle 6	
	Coefficient	Exp(B)	Coefficient	Exp(B)	Coefficient	Exp(B)
Garçon (référence : fille)	-0.31 ***	0.73	-0.21***	0.81	-0.33***	0.72
Age régulier (référence : plus âgé)	+0.79***	2.21	+0.45***	1.56	+0.39***	1.48
Nationalité suisse (référence : étranger)	+0.65***	1.91	+0.34***	1.40	+0.27***	1.32
Voie secondaire I (référence : VSO)						
VSG			+0.99***	2.68	+0.65 ***	1.91
VSB			+1.88***	6.56	+1.27 ***	3.56
ECR mathématiques 8 <sup>e</sup> an. (score z)					+0.38***	1.47
Constante	+0.30***	1.35	-0.17**	0.84	+0.34***	1.40
R <sup>2</sup> de Nagelkerke	0.07		0.19		0.20	
N	6 505					

\*\* : significatif au seuil de 5%, \*\*\* : significatif au seuil de 1%

### 6.1.3 OBTENTION DU CERTIFICAT DANS LE TEMPS THÉORIQUE

Le tableau 9 présente les résultats relatifs au troisième aspect retenu, soit la probabilité d'obtenir un certificat dans la durée théorique prévue. Encore une fois, les caractéristiques sociodémographiques des élèves contribuent faiblement à l'explication de la variabilité statistique des situations individuelles (modèle 7), soit un pouvoir explicatif de 5% ( $R^2 = 0,05$ ). On relève toutefois un effet du sexe (les garçons ont légèrement moins de chances que les filles d'obtenir un titre dans la durée prévue), de l'âge et de la nationalité. Les élèves d'âge régulier ont presque deux fois plus de chances d'être certifiés que les élèves plus âgés (Exp B = 1.87). Le constat est identique pour les Suisses par rapport aux étrangers (Exp B = 1.84).

Comme dans les estimations précédentes, la prise en compte de la filière d'origine apporte un gain non négligeable en termes d'explication statistique du modèle (modèle 8), de l'ordre de 18 points ( $R^2 = 0,23$ ). Les élèves de VSO sont encore une fois ceux qui sont le plus fréquemment dans la situation la plus défavorable. En référence à ces élèves, les chances d'obtenir un certificat dans la durée théorique sont près de trois fois plus élevées pour les jeunes provenant de VSG (Exp B = 2.89) et neuf fois plus grandes pour ceux issus de VSB (Exp B = 9,06).

Tableau 9 : Modèle logistique estimant la probabilité d'obtenir un certificat en respectant la durée théorique en fonction des caractéristiques sociodémographiques et scolaires des jeunes

	Modèle 7		Modèle 8		Modèle 9	
	Coefficient	Exp(B)	Coefficient	Exp(B)	Coefficient	Exp(B)
Garçon (référence : fille)	-0.11 **	0.89	-0.07 n.s.	0.99	-0.15 **	0.86
Age régulier (référence : plus âgé)	+0.63 ***	1.87	+0.21***	1.24	+0.13 **	1.14
Nationalité suisse (référence : étranger)	+0.61 ***	1.84	+0.27 ***	1.31	+0.17 **	1.19
Voie secondaire I (référence : VSO)						
VSG			+1.06 ***	2.89	+0.48 ***	1.61
VSB			+2.20***	9.06	+1.18 ***	3.25
ECR français 8 <sup>e</sup> année (score z)					+0.15 ***	1.16
ECR mathématiques 8 <sup>e</sup> an. (score z)					+0.55 ***	1.73
Constante	-1.24 ***	0.29	-2.00 ***	0.13	-1.23 ***	0.29
R <sup>2</sup> de Nagelkerke	0.05		0.23		0.26	
N	6 505					

n. s. : non significatif,

\*\* : significatif au seuil de 5%,

\*\*\* : significatif au seuil de 1%

Contrairement à ce que l'on a observé pour les deux autres aspects rendant compte de la qualité des parcours des jeunes, on relève ici un effet positif des résultats des ECR de 8<sup>e</sup> année dans les deux disciplines (modèle 9). Un écart type de plus au score de français multiplie les chances de certification par 1,2 en français (Exp B = 1.16) et par 1,7 en mathématiques (Exp B = 1.73).

## 6.2 SIMULATIONS

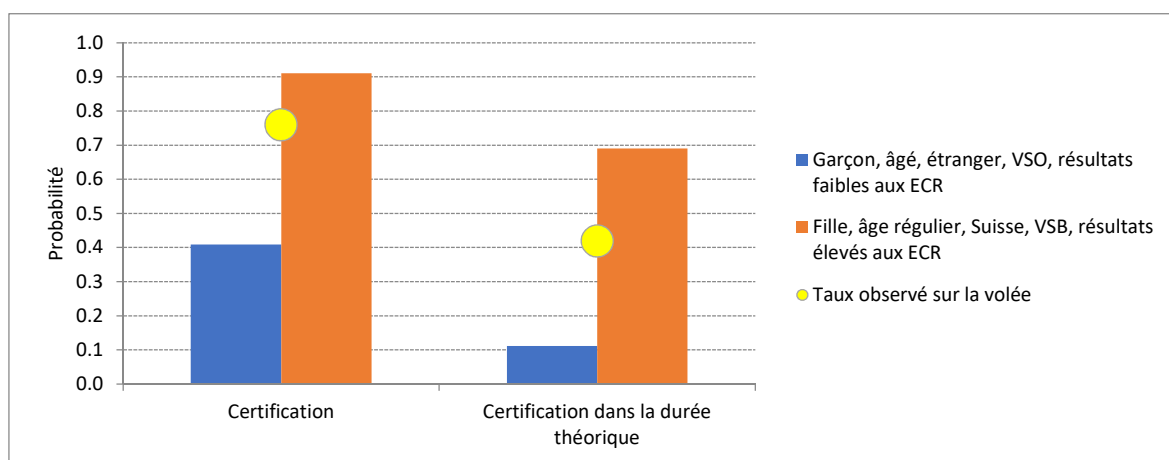
À la suite de toutes ces estimations statistiques présentées dans ces différents modèles, il est utile d'avoir une idée plus complète des effets des différentes variables mobilisées en prenant en compte la dimension cumulative de ces effets. On peut à cet égard rappeler que les modèles estimés sont de type additif, en l'occurrence, les effets des variables s'ajoutent et on peut donc au final observer des différences très fortes quand on cumule les effets des facteurs rendant compte de l'ensemble des caractéristiques des élèves. Il est ainsi possible de comparer des groupes d'élèves, présentant chacun des caractéristiques opposées, et d'estimer leur probabilité d'être dans les situations analysées dans ce chapitre. Sur la base des estimations des modèles 6 et 9 précédents, nous avons alors simulé les chances de deux groupes de jeunes d'être dans les situations les plus favorables<sup>16</sup> : en premier lieu les

<sup>16</sup> À savoir : accéder directement à une formation postobligatoire, obtenir son certificat et obtenir celui-ci dans la durée théorique.

garçons étrangers en retard scolaire provenant de VSO avec un niveau faible aux ECR de 8<sup>e</sup> année<sup>17</sup>, en second lieu les filles suisses d'âge régulier, issues de VSB, ayant des performances élevées aux ECR<sup>18</sup>.

Nous évoquons plus en avant dans le texte la difficulté à interpréter, en tant que telle, la valeur des coefficients présents dans les tableaux des modèles de régression logistique, mais il est possible d'effectuer des simulations qui permettent d'obtenir directement une probabilité moyenne pour chacun des deux groupes<sup>19</sup>. Les résultats de ces simulations peuvent être visualisés à l'aide du graphique suivant (graphique 38).

*Graphique 38 : Probabilités de certification en fonction des caractéristiques sociodémographiques et scolaires des jeunes.*



Ce graphique permet donc de comparer les probabilités (d'obtenir un certificat et d'obtenir ce même certificat en respectant la durée théorique) de ces deux groupes aux caractéristiques sociodémographiques et scolaires opposées. Nous avons aussi fait figurer sur le graphique la référence aux taux réels observés sur la cohorte, soit 76% de jeunes certifiés et 42% de jeunes certifiés en respectant la durée théorique des études (cercles jaunes sur le graphique).

Les écarts observés sur le graphique sont de grande ampleur. Pour le groupe de jeunes présentant les caractéristiques les plus «favorables», la probabilité d'être certifié est de .90, soit pour neuf jeunes sur dix. Pour les jeunes présentant les caractéristiques les

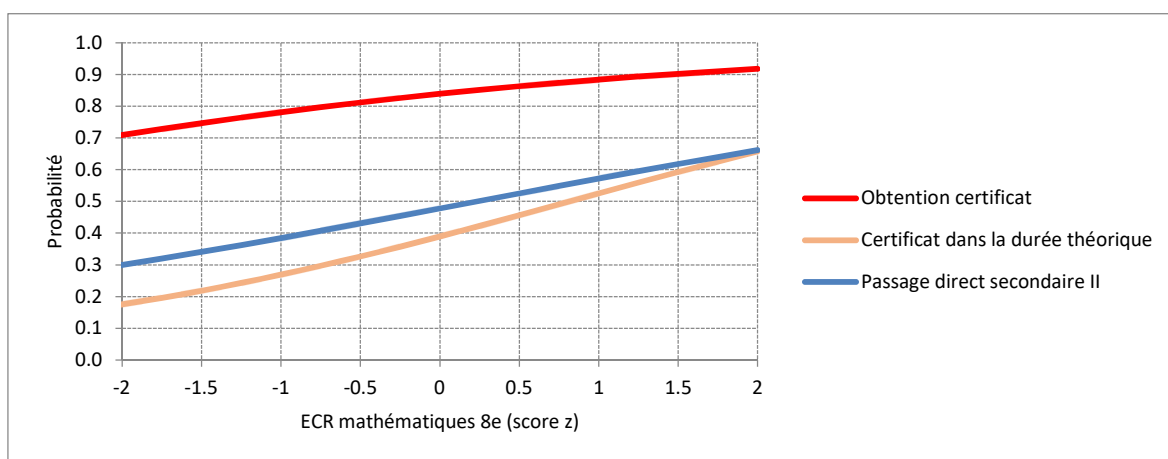
<sup>17</sup> Pour identifier les élèves ayant des performances faibles ou élevées aux ECR, nous avons utilisé une norme statistique classique, à savoir l'écart type de la distribution des scores. Nous avons donc considéré comme faibles performances les scores inférieurs d'un écart type à la moyenne et les performances élevées correspondent à des scores supérieurs à un écart type à la moyenne. Chacun des deux groupes d'élèves compte un peu plus de 15% des effectifs de la cohorte.

<sup>18</sup> Ces deux groupes de jeunes reflètent les plus grands écarts, relevés dans les modèles, pour les effets des différentes variables retenues. Cela n'est pas totalement le cas dans le modèle 3 (accès direct à une formation du niveau secondaire II) car les filles sont ici plus désavantagées que les garçons et c'est aussi le cas pour les élèves d'âge régulier en référence aux élèves plus âgés. Par souci de simplification, nous n'avons donc pas retenu cette dimension (accès direct) pour la comparaison qui oppose ces deux groupes de jeunes.

<sup>19</sup> Concrètement, on calcule le rapport suivant :  $P = \frac{\text{Exp}(\beta_0 + \beta_1 x_{i1} + \beta_2 x_{i2} + \dots + \beta_n x_{in})}{1 + \text{Exp}(\beta_0 + \beta_1 x_{i1} + \beta_2 x_{i2} + \dots + \beta_n x_{in})}$ .

plus «défavorables» cette probabilité chute à .41, soit environ quatre jeunes sur dix. Des écarts encore plus élevés entre les deux groupes sont relevés quand on prend en compte le respect de la durée théorique pour la certification : sept jeunes sur dix contre environ un sur dix. À la lecture de ces chiffres, il apparaît donc bien que les caractéristiques des élèves, de leur passé scolaire notamment (voie fréquentée et compétences scolaires au niveau secondaire I), exercent une influence très marquée sur les chances de certification en fin du postobligatoire.

*Graphique 39 : Probabilités de certification en fonction du niveau de compétences en mathématiques en fin d'école obligatoire.*



Concernant plus spécifiquement le niveau de compétences scolaires tel que nous l'avons appréhendé ici sur la base des résultats aux ECR, il est possible d'estimer plus précisément son influence en calculant des probabilités de certification selon le score obtenu aux épreuves de mathématiques de 8<sup>e</sup> année ; le graphique 39 permet de visualiser cela. Sans considérer les scores positifs ou négatifs extrêmes (la moyenne des scores étant fixée à 0) on constate des variations non négligeables dans les chances de réussite des élèves selon leurs compétences avant l'accès au niveau secondaire II. Ainsi, entre les élèves «forts» et «faibles» (pour reprendre la même catégorisation que précédemment, à savoir la moyenne plus ou moins un écart type ; entre -1 et +1 dans le graphique), la probabilité d'obtenir le certificat varie de .78 à .88, celle d'obtenir le certificat dans la durée théorique de .27 à .52 et celle d'accéder directement à une formation postobligatoire de .38 à .57. L'effet spécifique du niveau de compétences des élèves en fin d'école obligatoire est donc marqué, rappelons que nous raisonnons ici « toutes choses égales par ailleurs », soit à d'autres caractéristiques des élèves comparables<sup>20</sup>.

### 6.3 CONCLUSION SUR LES DÉTERMINANTS DES PARCOURS

En guise de conclusion à ce chapitre, il est nécessaire de synthétiser ces différents résultats pour en dégager les tendances principales et mettre surtout en évidence les apports des

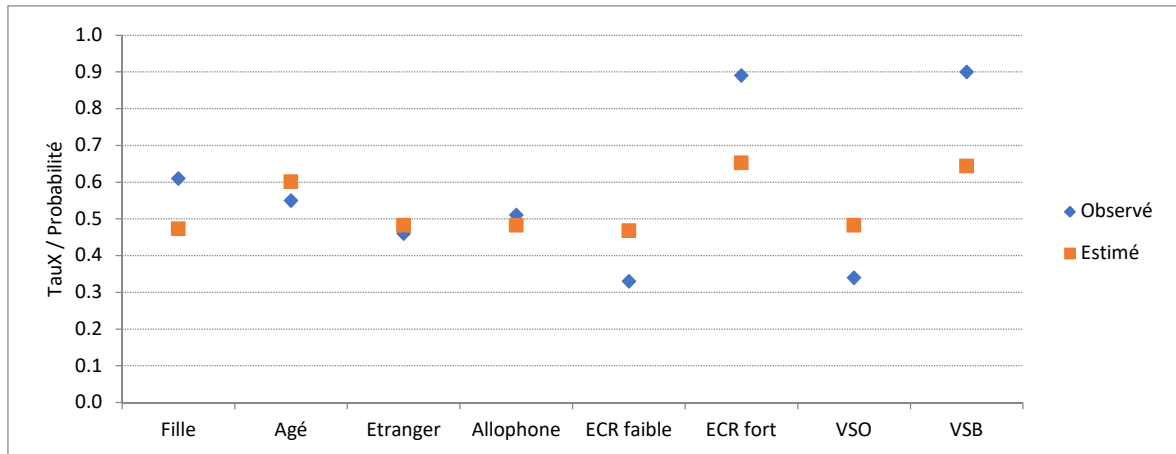
<sup>20</sup> Les estimations qui ont permis de réaliser le graphique concernent les filles d'âge régulier, de nationalité suisse et issues de VSG.

estimations multivariées en référence aux analyses des chapitres précédents : nous avons comparé, dans chacun des trois aspects retenus pour évaluer les parcours des jeunes, les taux observés sur la cohorte et les taux estimés (ou prédits) avec les régressions logistiques. Plus précisément, il s'agit de comparer ces deux taux (observés et estimés) associés à chacune des caractéristiques des élèves et de mieux saisir lesquelles de ces caractéristiques s'avèrent être les plus discriminantes pour la réussite des parcours. Nous avons estimé les probabilités successives qu'un élève présentant une certaine caractéristique (être une fille, un élève provenant de VSO, etc...) accède directement à une formation postobligatoire, obtienne un titre et obtienne ce titre dans la durée théorique. Ces probabilités (taux estimés) sont calculées en considérant les autres caractéristiques constantes des jeunes. C'est donc spécifiquement l'effet de la caractéristique concernée (être une fille, un élève provenant de VSO, etc...) qui est ici apprécié en le comparant au taux réel moyen observé sur la cohorte pour les élèves présentant la même caractéristique.

Concrètement, des estimations ont été produites pour des garçons d'âge régulier, de nationalité suisse, de langue maternelle française, ayant fréquenté la VSG et de niveau moyen aux ECR de mathématiques. Sur cette base, nous avons fait varier successivement les modalités des différentes variables pour obtenir des taux estimés pour : les filles, les élèves en retard scolaire, les étrangers, les allophones, les élèves issus de VSO et de VSB, les élèves à faibles niveaux de compétences aux ECR et enfin ceux qui présentaient des résultats élevés. Les écarts entre les taux ainsi estimés et les taux observés sur les mêmes groupes d'élèves permettent de se prononcer sur l'influence spécifique de chacune des caractéristiques des jeunes, sur la qualité de leurs parcours. C'est en quelque sorte une autre manière, visuelle en l'occurrence, d'illustrer les effets des variables tels que présentés dans les modèles 3, 6 et 9 des tableaux précédents. Les résultats des analyses sont présentés dans les trois graphiques suivants.

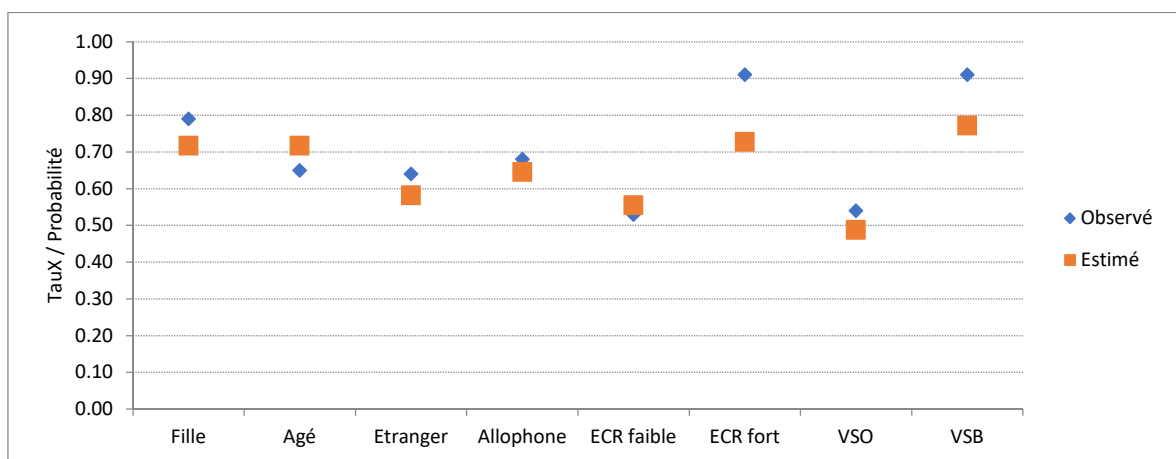
Le graphique 40 concerne l'accès direct à une formation après l'école obligatoire. On remarque en premier lieu que certaines caractéristiques des élèves sont (et de manière autonome) assez peu discriminantes sur cette dimension des parcours ; c'est le cas pour l'âge, la nationalité et la langue d'origine. Pour ces trois variables, les taux estimés et observés affichent des valeurs très proches. En revanche, des écarts non négligeables sont visibles pour certaines caractéristiques, comme le sexe, le niveau aux ECR et la voie fréquentée. Concernant le sexe, si 61% des filles de la cohorte accèdent directement à une formation à la sortie de l'école obligatoire (taux observé), le taux estimé n'est que de 47% (probabilité estimée de .47). Cette différence de 14 points tient au fait que la proportion de filles (ou bien sûr les garçons si nous avons choisi cette référence) varie selon les autres caractéristiques prises en compte. Par exemple, on trouve 43% de filles en VSO (contre 57% de garçons) et cette proportion s'inverse en VSB (57% de filles). Par ailleurs, les filles sont plus souvent d'âge régulier que les garçons (52% *versus* 48%). Le taux estimé pour les filles (47%) tient donc compte du fait que filles et garçons présentent des caractéristiques scolaires différentes. Si l'on souhaite donc identifier un effet genre dans la probabilité d'accéder directement à une formation après l'école obligatoire, c'est donc davantage ce chiffre de .47 (soit près d'une chance sur deux) plutôt que celui de .61 (taux observé) qu'il faut retenir.

Graphique 40 : Taux estimés et taux observés pour l'accès à une formation post-obligatoire avec un passage direct depuis l'école obligatoire en fonction des caractéristiques sociodémographiques et scolaires des jeunes



On constate encore de plus forts écarts en ce qui concerne la voie fréquentée. Ainsi, il existe une différence de 26 points entre le taux observé (.90) et le taux estimé (.64) pour les élèves provenant de VSB. Le taux observé laisse entendre que la voie détermine, dans neuf cas sur dix l'accès direct dans la formation postobligatoire, alors que le fait de raisonner « toutes choses égales par ailleurs » prédit cette situation pour seulement deux élèves sur trois. Le même constat est établi concernant le niveau de compétences aux ECR pour les élèves initialement forts. Le même type de graphique (graphique 41) a été réalisé concernant l'obtention d'un certificat.

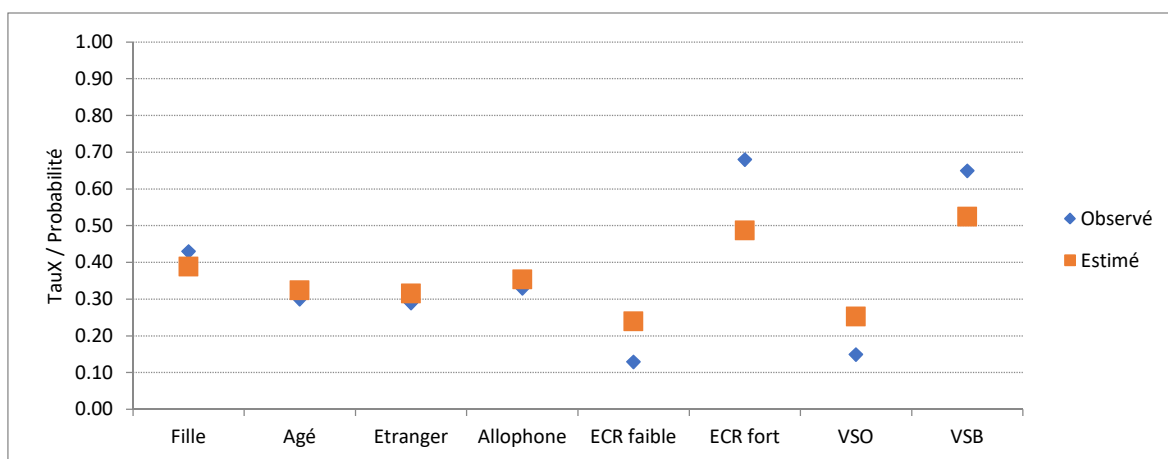
Graphique 41 : Taux estimés et taux observés pour l'obtention d'un certificat en fonction des caractéristiques sociodémographiques et scolaires des jeunes



Seules deux caractéristiques des élèves, en l'occurrence celles relatives au passé scolaire des jeunes, se démarquent. Comme précédemment, les taux estimés pour les élèves forts aux ECR et ceux provenant de VSB sont inférieurs aux taux observés, relativisant ainsi, mais de manière modérée, l'influence du passé scolaire sur les chances d'obtenir un certificat.

Enfin, le graphique 42, toujours établi avec la même logique, concerne cette fois l'obtention d'un certificat dans la durée théorique prévue. Encore une fois, c'est le niveau de compétences aux ECR et la voie fréquentée qui présentent les plus forts écarts entre les taux estimés et observés. Plus précisément, les taux observés chez les élèves faibles aux ECR et provenant de VSO sont légèrement plus faibles que ceux produits par les estimations, alors que la situation est inverse (avec des écarts toutefois plus marqués entre les taux) pour les élèves de VSB et d'un niveau élevé aux ECR.

Graphique 42 : Taux estimés et taux observés pour l'obtention d'un certificat dans la durée théorique en fonction des caractéristiques sociodémographiques et scolaires des jeunes



L'objectif de ce chapitre était d'adopter un raisonnement « toutes choses égales par ailleurs » pour mieux saisir à la fois l'effet cumulatif et autonome des caractéristiques des jeunes sur leurs parcours, à la suite de la scolarité obligatoire. En ce qui concerne la mesure de l'effet cumulatif, nous avons constaté des différences de grande ampleur entre les groupes de jeunes qui présentent des caractéristiques « opposées ». Si les filles suisses d'âge régulier, provenant de VSB avec un bon niveau de compétences en fin d'école obligatoire, ont de très grandes chances d'obtenir un certificat du niveau secondaire II, les garçons étrangers, en retard scolaire, provenant de VSO avec un faible niveau de compétences en fin d'école obligatoire, voient leurs chances d'obtenir un titre, beaucoup plus réduites ; de plus, celles-là sont très faibles (une chance sur dix) d'obtenir ce titre dans la durée théorique. En ce qui concerne les effets spécifiques des caractéristiques individuelles, les différentes simulations réalisées mettent l'accent sur l'influence autonome et particulièrement prononcée de la voie d'origine et du niveau de compétences en fin d'école obligatoire. Ces résultats rejoignent et confirment ceux établis récemment sur une cohorte de gymnasiens vaudois<sup>21</sup>.

<sup>21</sup> Vaudroz, C. & Suchaut, B. (2017). *Les parcours des élèves dans les gymnases vaudois: une analyse longitudinale*. Renens: URSP, (169).





## 7 CONCLUSION

Dans cette partie conclusive, il s'agira essentiellement de rappeler, parmi les résultats produits dans cette étude, ceux qui nous semblent les plus importants en matière d'évaluation du fonctionnement du système de formation vaudois. Il est toutefois utile de souligner auparavant l'intérêt d'avoir privilégié une approche exclusivement longitudinale dans ce travail pour pouvoir identifier, caractériser, analyser et interpréter les parcours des jeunes en formation postobligatoire. Seule une approche de ce type permet d'avoir une image aussi complète et fidèle des trajectoires des élèves dans le système. En effet, le fait de suivre la même cohorte de jeunes sur plusieurs années rend possible l'identification de l'ensemble des parcours individuels en termes de type de formation, mais aussi en termes de durée. Ce suivi de cohorte réalisé par l'URSP s'ajoute à ceux déjà effectués dans d'autres recherches menées par l'URSP ces dernières années ; ils peuvent sans doute être considérés comme des outils utiles au pilotage du système scolaire à moyen terme. On soulignera aussi ici un autre intérêt, relatif au cadre méthodologique de cette étude qui est d'avoir fixé le début du suivi de cohorte à la fin de l'école obligatoire (élèves de 9<sup>e</sup> année en 2010-11). Cela a permis d'étudier, non seulement les parcours des jeunes en formation postobligatoire, mais aussi les différentes modalités d'accès à ce niveau de formation et les situations de transition.

### *L'accès à la formation postobligatoire*

Un premier point sur les analyses réalisées concerne justement cet accès à la formation postobligatoire avec la question essentielle de la transition qui suit la scolarité obligatoire. On peut déjà rappeler que moins des deux tiers des jeunes en fin de scolarité obligatoire (en 2010-11) accèdent directement à une formation certifiante du niveau secondaire II l'année suivante (soit en 2011-12), c'est-à-dire sans prolonger l'école obligatoire (avec un redoublement en dernière année ou avec une orientation en classes de raccordement) et sans recourir à une mesure de transition. De grandes différences sont toutefois observées en fonction de la voie fréquentée par les jeunes. Si les passages se réalisent de manière directe pour neuf élèves sur dix de VSB, c'est le cas pour seulement un élève sur deux de VSG et pour un élève sur trois de VSO. À cela s'ajoutent des différences selon le sexe et l'origine des jeunes. Ainsi, les filles accèdent moins souvent à la formation postobligatoire que les garçons (à l'exception notable du gymnase) et les élèves d'origine étrangère sont défavorisés par rapport aux Suisses concernant cette même dimension.

Les conditions d'accès à la formation postobligatoire peuvent en partie expliquer ces différences entre ces catégories de jeunes. Ainsi, les élèves de VSB, détenteurs d'un certificat de fin d'études, ont libre accès au gymnase. Tel est aussi le cas des élèves de VSG qui, en plus du certificat de fin d'études, ont obtenu des notes atteignant un certain seuil, mais l'offre les concernant est restreinte, se limitant à l'ECG. La situation est bien différente pour les jeunes issus des filières moins exigeantes à savoir la VSO et les classes D. Pour eux, la seule possibilité consiste à trouver une place d'apprentissage, mais ils se retrouvent alors en situation de concurrence avec des jeunes mieux formés qu'eux, ce qui réduit leurs chances de décrocher cette place d'apprentissage. L'accès aux écoles de

métiers ne résout pas non plus ce problème, puisque l'examen d'entrée place les jeunes en situation de concours.

On peut alors s'interroger sur la préparation que peuvent avoir les jeunes pour entrer en formation professionnelle à l'issue de la scolarité obligatoire. Parmi les élèves de VSO de notre cohorte, un élève sur cinq ne semble pas refléter cette situation et prolonge sa scolarité par la fréquentation d'une classe de raccordement ; la fréquentation de cette classe est censée lui permettre d'améliorer son niveau scolaire et faciliter ainsi la recherche fructueuse d'une place d'apprentissage. Cependant, la proportion relativement élevée de jeunes (19.4% de VSO et 5.9% de VSG) suivant des classes de raccordement soulève des interrogations sur la pertinence de certaines orientations à l'entrée au niveau secondaire I.

### *Les parcours dans la formation postobligatoire*

Le deuxième point concerne le déroulement des parcours de formation des jeunes au début de la formation postobligatoire. Rappelons ici que nous avons considéré plusieurs profils de jeunes : ceux qui ont eu accès directement à une formation certifiante du niveau secondaire II, ceux qui ont prolongé la scolarité obligatoire, ceux qui recourent aux mesures de transition et ceux qui sont sortis du système de formation. Parmi les jeunes entrés en école de maturité, la très grande majorité d'entre eux termine cette formation et les réorientations vers l'école de culture générale ou la formation professionnelle sont rares. Quatre jeunes sur cinq qui accèdent à l'ECG y restent pendant trois années et ils sont nombreux à continuer la formation en vue d'obtenir des maturités gymnasiales, spécialisées ou professionnelles. On relèvera également qu'environ 8% des jeunes entrés en ECG bifurquent vers la formation professionnelle, et près de 3% vers l'école de maturité. Pour eux, cette première année dans la formation postobligatoire peut être alors considérée comme une période de transition dans leur parcours. Quant aux jeunes qui ont débuté une formation professionnelle, ils continuent dans le même type de formation les années suivantes, parfois en changeant d'apprentissage. Seule une faible minorité de jeunes choisit ensuite de suivre les cours de maturité professionnelle. C'est la formation professionnelle (38.9%) et l'école de culture générale (23.8%) qui constituent les orientations les plus fréquentes des jeunes provenant des classes de raccordement I.

Certains élèves accèdent difficilement ou pas du tout à une formation certifiante de niveau secondaire II. C'est déjà le cas pour ceux qui enchaînent avec une seconde année de transition (13.7%). Enfin, nous perdons temporairement la trace d'un élève sur cinq, l'année suivant la scolarité obligatoire, lorsque l'élève n'est plus répertorié dans les bases de données du recensement scolaire. Il s'agit, soit d'élèves qui, effectivement, ne sont plus en formation, soit d'élèves qui poursuivent une formation hors du canton de Vaud. Le suivi longitudinal permet aussi de constater que les jeunes qui ne se trouvent pas en formation certifiante de niveau secondaire II après l'école obligatoire sont pour la plupart dans une situation passagère. Ainsi, parmi ceux qui ont recouru aux mesures de transition, près de six sur dix débutent une formation professionnelle, l'année suivante, et certains réussissent même le passage vers le gymnase (4%). En revanche, 5% continuent la transition et un tiers ne suivent pas de formation. Cette situation un an après la sortie de

l'école obligatoire est elle-même passagère, puisque qu'entre 2012-13 et 2015-16, 87% des anciens élèves en transition ont trouvé une formation et 47% l'ont terminée avec succès en obtenant un titre.

#### *Les parcours en apprentissage*

Un troisième point concerne les jeunes qui se destinent à un apprentissage. Les professions auxquelles se destinent les apprentis sont très nombreuses. Nous avons fait le choix d'examiner plus particulièrement les dix professions qui rassemblent le plus grand nombre d'apprentis en leur sein. Aussi bien le choix de la formation que la réussite dans celle-ci sont liés à la voie suivie en école obligatoire. Ainsi, les jeunes issus de la VSB optent plutôt pour un CFC en 4 ans comme automaticien ou informaticien, ou, parmi les formations en 3 ans, pour une formation d'employé de commerce E (aux exigences étendues). Ces jeunes issus d'une filière exigeante finissent la plupart du temps leur formation avec un diplôme et sans répéter une année.

On notera par ailleurs que dans chacune de ces professions, les jeunes issus de VSB représentent une minorité puisqu'ils ont été peu nombreux à opter pour une formation professionnelle. Les anciens élèves de VSG constituent la majorité des effectifs chez les assistants de pharmacie, les employés de commerce E, les automaticiens et les informaticiens. Les élèves provenant de VSO ne sont majoritaires que dans certaines formations en 3 ans : cuisinier, gestionnaire de commerce de détail, horticulteur et mécanicien de maintenance d'automobiles.

Un élément important, mis en évidence par l'examen de situations des jeunes, est le phénomène de rupture de contrat que vit un apprenti sur trois. Ce sont les jeunes qui ont signé leur contrat pendant l'année de transition qui sont victimes de plus de résiliations, celles-ci étant d'ailleurs variables d'une profession à l'autre. Ainsi, on relève des taux élevés dans les métiers des secteurs « Industrie et mécanique » et « Bâtiment et construction ».

Les ruptures de contrat ne sont toutefois pas à considérer systématiquement comme des échecs et elles ne signifient pas toutes la fin de la formation. A titre d'illustration, au terme de notre suivi (cinq ans après l'école obligatoire) 57.1% des jeunes de notre cohorte obtiennent un diplôme – dans la formation initialement choisie ou dans une autre profession – et 18.3% sont toujours en formation.

#### *Les diplômes de la formation postobligatoire*

Le quatrième point se centre sur l'obtention des diplômes. Près de trois quarts des jeunes de notre cohorte détiennent, cinq ans plus tard, un diplôme de la formation postobligatoire. Cependant, cette proportion renvoie à de très fortes différences quand on considère la voie suivie à l'école obligatoire. Ainsi, en VSB, ce sont neuf élèves sur dix qui obtiennent leur diplôme alors que la proportion est de trois sur quatre en VSG, un sur deux en VSO et seulement d'un sur quatre en classes D. Ces chiffres ne doivent toutefois pas être considérés comme définitifs puisqu'une partie des jeunes n'ont pas encore terminé leur formation et vont décrocher leur diplôme, les années suivantes. Ceci

concerne notamment les jeunes, au niveau scolaire moyen ou élémentaire, qui n'ont trouvé de place d'apprentissage qu'après une, voire plusieurs années intermédiaires.

En Suisse, la formation professionnelle est appréciée puisqu'elle faciliterait, selon un argument souvent avancé, l'intégration sur le marché du travail. Le passage de la formation professionnelle vers l'emploi n'ayant pas été l'objet de la présente étude, nous ne pouvons ni valider, ni invalider cet argument. Par contre, notre travail fournit des informations sur la capacité de la formation professionnelle à accueillir les élèves sortant de la scolarité obligatoire et à les mener avec succès à un diplôme de la formation postobligatoire.

La formation professionnelle devrait principalement accueillir les jeunes qui ne sont pas destinés au *cursus* académique (avant tout destinés aux élèves de VSB, puis VP). Force est de constater que ces jeunes ne trouvent souvent pas de place d'apprentissage et qu'ils passent une, voire plusieurs années dans des situations de transition. Une fois un apprentissage trouvé, il n'est en outre pas sûr qu'ils le terminent. Le taux de résiliation de contrats est élevé et beaucoup de jeunes n'ont pas encore obtenu de diplôme six ans après avoir quitté l'école obligatoire. La particularité très appréciée du CFC est de donner à la fois accès à l'emploi et à des formations de niveau supérieur. Si la formation professionnelle peut poser problème, ce n'est donc pas à la sortie, mais à l'entrée en formation, puisque certains jeunes y accèdent difficilement.

#### *La réussite des parcours et leurs déterminants*

Le dernier point que nous souhaitons mentionner dans cette conclusion s'attache à évaluer, de manière globale, la qualité des parcours des jeunes dans la formation postobligatoire. Pour rappel, nous avons retenu trois dimensions pour caractériser cette qualité. La première concerne l'accès direct à la formation postobligatoire, la deuxième concerne l'obtention d'un diplôme du niveau secondaire II, quelle que soit la durée utilisée pour l'obtenir. Enfin, la troisième dimension, non encore évoquée dans cette conclusion, cible l'obtention d'un diplôme de la formation postobligatoire, en temps régulier. A cet égard, on précisera que seulement 40% des jeunes de la cohorte 2010-11 accèdent après la 9<sup>e</sup> année directement à une formation postobligatoire et la finissent avec succès dans le temps régulier. Les chances de suivre une formation postobligatoire et d'obtenir un diplôme sans détours ni retard sont très fortement liées à la voie suivie en école obligatoire. Ainsi, presque deux tiers des anciens élèves de VSB sont dans ce cas. En sortant de la VSG, seulement 37% des élèves entament et finissent avec succès une formation dans le temps régulier. Les élèves de VSO n'ont pas le choix d'aller en ECG et leur passage direct à la formation postobligatoire ne peut se faire que s'ils trouvent un apprentissage : c'est le cas pour seulement 15% d'entre eux, 14.1% obtenant un CFC et moins de 1% une AFP.

Outre la voie fréquentée au niveau secondaire I, d'autres caractéristiques des jeunes exercent aussi une influence sur la qualité des parcours dans la formation postobligatoire. Pour évaluer précisément l'influence spécifique des différents facteurs individuels, nous avons conduit des analyses statistiques permettant, d'une part, de raisonner « toutes

choses égales par ailleurs » (soit à caractéristiques des jeunes comparables) et, d'autre part, de chiffrer en termes de probabilité les situations des jeunes pour les trois dimensions retenues (accès, réussite au diplôme, réussite au diplôme en temps régulier).

Concernant les résultats pour le passage direct à la formation postobligatoire, on pourra relever un désavantage pour les filles qui ont une probabilité plus faible que les garçons d'être dans cette situation. Nous avons évoqué le fait que ce résultat peut s'expliquer par le fait que pour l'accès à certains domaines (la santé par exemple), la préférence va aux filles plus âgées. On peut aussi penser que le choix des métiers pour les garçons s'inscrit dans un éventail plus large et riche de professions. Même si les différences filles/garçons ne sont pas très fortes, il est clair que l'accès direct à une formation postobligatoire est marqué par une problématique «genre». L'âge de l'élève exerce en lui seul un faible effet, mais la nationalité et la langue d'origine sont des caractéristiques qui vont davantage distinguer les jeunes en termes d'accès direct à la formation postobligatoire : les Suisses de langue maternelle française ont ainsi des chances plus élevées que les étrangers allophones. On relèvera aussi que le niveau de compétences scolaires en fin d'école obligatoire, mesuré par les résultats aux ECR, joue positivement sur cet accès direct. Bien sûr, la voie fréquentée est la caractéristique la plus influente puisque les élèves provenant de VSB ont dix fois plus de chances que ceux de VSO d'accéder directement à une formation postobligatoire.

Pour l'obtention d'un diplôme dans le temps régulier ou non, les filles, les élèves d'âge régulier, les Suisses de langue maternelle française ont des chances plus élevées d'atteindre cet objectif que les catégories opposées. Le niveau de compétences en fin d'école obligatoire exerce lui aussi une influence positive sur la probabilité d'obtenir le diplôme ; ce sont surtout les compétences en mathématiques, plus qu'en français, qui sont discriminantes. Ce résultat n'est pas anodin dans la mesure où il montre toute l'importance de la formation académique scientifique pour la réussite ultérieure, ceci valant autant pour les formations générales que professionnelles. La hiérarchie habituelle entre les voies s'observe aussi ici puisque les élèves de la filière la plus exigeante (VSB) ont environ trois fois plus de chances d'obtenir leur certificat que les jeunes issus de VSO. Le rapport étant plus faible, soit de un à deux entre les élèves de VSO et ceux de VSG à l'avantage de ces derniers.

Il faut souligner que les effets des différentes caractéristiques des élèves et de leur parcours antérieur s'ajoutent et, au final, des écarts très élevés entre groupes d'élèves, selon leur profil sociodémographique et scolaire, se manifestent ainsi dans les trois dimensions retenues pour apprécier la qualité des parcours.

#### *Des constats qui interrogent*

Si, pour une bonne proportion de jeunes, l'accès et les parcours dans la formation postobligatoire sont synonymes de réussite dans une durée variable, la présente étude a néanmoins mis en évidence des constats moins positifs qui interrogent le fonctionnement du système de formation pour certains jeunes, ceux qui ont les plus faibles capacités scolaires et qui terminent l'école obligatoire dans les filières les moins exigeantes. On

pourrait alors envisager plusieurs mesures pour rendre ces jeunes plus «compatibles» avec les exigences de la formation professionnelle. Déjà au niveau de l'école obligatoire, les orientations à l'entrée au niveau secondaire I ne semblent pas toujours tenir compte des capacités réelles des enfants, puisque la part des jeunes, qui corrigent cette orientation plus tard par la fréquentation d'une classe de raccordement, est très élevée. Les orientations sont-elles alors trop sévères ? Est-ce qu'elles interviennent trop tôt, c'est-à-dire quand le jeune manque encore de maturité ? Comme les élèves aux compétences moyennes et élémentaires éprouvent des difficultés à suivre certains programmes en école professionnelle, on pourrait alors prévoir des cours de mise à niveau ou de soutien. Il est aussi envisageable de créer plus de places d'apprentissage dans les écoles de métier et d'atténuer ainsi la situation de concours pour les candidats. Enfin, certains élèves ont des difficultés scolaires importantes ou ont souffert du système scolaire. Pour eux, les mesures de transition sont indispensables à leur intégration. Il serait utile aussi de valoriser les formations menant vers une AFP, en les positionnant clairement comme un tremplin vers un CFC. On rappellera enfin que cette étude longitudinale concerne une cohorte de jeunes qui a parcouru le système avant la mise en œuvre de la LEO et il est possible que la nouvelle organisation du niveau secondaire I en deux voies dont une à niveaux soit moins pénalisante pour les élèves les plus fragiles sur le plan scolaire.

## 8 ANNEXES

### 8.1 ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

AFP	Attestation fédérale de formation professionnelle
CCG	Certificat de culture générale
CFC	Certificat fédéral de capacité
CFE	Certificat de fin d'études (école obligatoire)
classe(s) D	classe(s) de développement
[Dubs]	passerelle Dubs de la maturité professionnelle et de la maturité spécialisée vers l'université [du nom de l'enseignant qui a fondé le concept d'accès aux hautes écoles avec une maturité professionnelle ou une maturité spécialisée]
ECR	épreuves cantonales de référence
ECG	école(s) de culture générale
EdT	école(s) de transition
EM	école(s) de maturité
ES	école(s) supérieure(s)
FORJAD	formation professionnelle des jeunes adultes en difficulté
HarmoS	Harmonisierung der obligatorischen Schule / harmonisation de la scolarité obligatoire
JAD	jeunes adultes en difficulté [voir FORJAD]
LEO	loi sur l'enseignement obligatoire
Matu	Certificat de maturité gymnasiale
MP1	Maturité professionnelle intégrée
MP2	Maturité professionnelle post-CFC
MS	Maturité spécialisée
Rac.	classes de raccordement
Racc I	classes de raccordement I (menant au CFE de VSG)
Racc II	classe de raccordement II (menant au CFE de VSB)
SAGR	Service de l'agriculture
VG	voie générale
VP	voie pré-gymnasiale
VSB	voie secondaire de baccalauréat
VSG	voie secondaire générale
VSO	voie secondaire à options

## 8.2 LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES

Graphique 1 :	Caractéristiques des élèves en 2010-11 (N=7317).....	9
Graphique 2 :	Caractéristiques des élèves selon la filière suivie, 2010-11 (N=7317) .....	10
Tableau 1 :	Répartition des jeunes de la cohorte selon le type de formation et l'année scolaire .....	11
Graphique 3 :	Formation en 2011-12 en fonction de la voie suivie en école obligatoire en 2010-11 .....	13
Graphique 4 :	Formation en 2011-12 en fonction de la filière suivie en école obligatoire en 2010-11 et du sexe .....	14
Graphique 5 :	Formation en 2011-12 en fonction de la voie suivie en école obligatoire en 2010-11 et de l'origine .....	15
Graphique 6 :	Formation en 2011-12 en fonction de la filière suivie en école obligatoire en 2010-11 et du retard scolaire .....	16
Graphique 7 :	Répartition des jeunes en école de maturité en 2011-12 dans les différentes formations de 2012-13 à 2016-17 (N=2113).....	20
Graphique 8 :	Répartition des jeunes en école de culture générale en 2011-12 dans les différentes formations de 2012-13 à 2016-17 (N=668).....	20
Graphique 9 :	Répartition des jeunes en formation professionnelle en 2011-12 dans les différentes formations de 2012-13 à 2016-17 (N=1714).....	21
Graphique 10 :	Répartition des jeunes en transition en 2011-12 dans les différentes formations de 2012-13 à 2016-17 (N=968) .....	22
Graphique 11 :	Répartition des jeunes en classes de raccordement I en 2011-12 dans les différentes formations de 2012-13 à 2016-17 (N=357).....	22
Graphique 12 :	Répartition des jeunes en classes de raccordement II en 2011-12 dans les différentes formations de 2012-13 à 2016-17 (N=142).....	23
Graphique 13 :	Répartition des jeunes hors formation en 2011-12, puis dans différentes formations de 2012-13 à 2016-17 (N=876).....	24
Graphique 14 :	Durée de la formation et diplômes des jeunes hors formation en 2011-12 (N=598).....	25
Tableau 2 :	Nouveaux contrats en 2011-12 et résiliations de 2011-12 à 2015-16.....	26
Tableau 3 :	Situation des jeunes ayant vécu une résiliation (situation prise en compte jusqu'en 2016-17).....	27
Tableau 4 :	Jeunes de la cohorte 2010-11 en formation professionnelle en 2011-12.....	28
Graphique 15 :	«Survie» en formation et obtention du diplôme .....	29
Graphique 16 :	«Survie» en formation et obtention du diplôme en fonction de la voie suivie en école obligatoire, CFC en 3 ans.....	30
Graphique 17 :	Effectifs en dernière année de formation, en prolongation de formation, et en nombre de diplômes, rapportés à la 1 <sup>ère</sup> année de formation, CFC en 3 ans.....	30
Graphique 18 :	«Survie» en formation et obtention du diplôme en fonction de la filière suivie en école obligatoire, CFC en 4 ans.....	31
Graphique 19 :	Effectifs en dernière année de formation, en prolongation de formation, et nombre de diplômes, rapportés à la 1 <sup>ère</sup> année de formation, CFC en 4 ans.....	32
Graphique 20 :	Taux de diplômes dans la formation initiale et total de diplômes .....	32



Graphique 21 :	<i>Année d'obtention du premier diplôme postobligatoire, selon la voie suivie en école obligatoire en 2010-11 (N=7278)</i> .....	35
Graphique 22 :	<i>Diplôme obtenu en temps régulier, selon la voie suivie en école obligatoire (base 9e)</i> .....	37
Graphique 23 :	<i>Diplôme obtenu en temps régulier, selon le sexe</i> .....	38
Graphique 24 :	<i>Diplôme obtenu en temps régulier, selon l'origine</i> .....	39
Graphique 25 :	<i>Diplôme obtenu en temps régulier, selon l'âge du jeune</i> .....	40
Graphique 26 :	<i>Diplôme obtenu en temps régulier, selon la voie suivie en école obligatoire (base début 2011-12)</i> .....	41
Graphique 27 :	<i>Diplôme obtenu en temps régulier, selon la voie suivie en école obligatoire et le sexe (base début 2011-12)</i> .....	42
Graphique 28 :	<i>Diplôme obtenu en temps régulier, selon la voie suivie en école obligatoire et l'origine (base début 2011-12)</i> .....	42
Graphique 29 :	<i>Diplôme obtenu en temps régulier, selon la voie suivie en école obligatoire et l'âge (base début 2011-12)</i> .....	43
Graphique 30 :	<i>Plus haut diplôme obtenu jusqu'en 2016</i> .....	44
Graphique 31 :	<i>Plus haut diplôme obtenu jusqu'en 2016, selon le sexe</i> .....	45
Graphique 32 :	<i>Plus haut diplôme obtenu jusqu'en 2016, selon l'origine</i> .....	46
Graphique 33 :	<i>Plus haut diplôme obtenu jusqu'en 2016, selon l'âge</i> .....	47
Tableau 5 :	<i>Premier diplôme obtenu selon type et année</i> .....	48
Tableau 6 :	<i>Premier et deuxième diplôme selon le type</i> .....	49
Graphique 34 :	<i>Jeunes sans diplôme en 2016</i> .....	49
Graphique 35 :	<i>Jeunes sans diplôme en 2016, selon le sexe</i> .....	50
Graphique 36 :	<i>Jeunes sans diplôme en 2016, selon l'origine</i> .....	50
Graphique 37 :	<i>Jeunes sans diplôme en 2016, selon l'âge</i> .....	51
Tableau 7 :	<i>Modèle logistique estimant la probabilité de débiter une formation avec un passage direct depuis l'école obligatoire, en fonction des caractéristiques sociodémographiques et scolaires des jeunes</i> .....	55
Tableau 8 :	<i>Modèle logistique estimant la probabilité d'obtenir un certificat en fonction des caractéristiques sociodémographiques et scolaires des jeunes</i> .....	57
Tableau 9 :	<i>Modèle logistique estimant la probabilité d'obtenir un certificat en respectant la durée théorique en fonction des caractéristiques sociodémographiques et scolaires des jeunes</i> .....	58
Graphique 38 :	<i>Probabilités de certification en fonction des caractéristiques sociodémographiques et scolaires des jeunes</i> .....	59
Graphique 39 :	<i>Probabilités de certification en fonction du niveau de compétences en mathématiques en fin d'école obligatoire</i> .....	60
Graphique 40 :	<i>Taux estimés et taux observés pour l'accès à une formation post-obligatoire avec un passage direct depuis l'école obligatoire en fonction des caractéristiques sociodémographiques et scolaires des jeunes</i> .....	62
Graphique 41 :	<i>Taux estimés et taux observés pour l'obtention d'un certificat en fonction des caractéristiques sociodémographiques et scolaires des jeunes</i> .....	62
Graphique 42 :	<i>Taux estimés et taux observés pour l'obtention d'un certificat dans la durée théorique en fonction des caractéristiques sociodémographiques et scolaires des jeunes</i> .....	63

### 8.3 BIBLIOGRAPHIE

Vaudroz, C. & Suchaut, B. (2017). *Les parcours des élèves dans les gymnases vaudois: une analyse longitudinale*. Renens: URSP, (169).

[https://www.vd.ch/fileadmin/user\\_upload/organisation/dfj/ursp/Publications/Publications\\_99-ajd/169\\_rapport\\_ursp\\_2017.pdf](https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/dfj/ursp/Publications/Publications_99-ajd/169_rapport_ursp_2017.pdf).